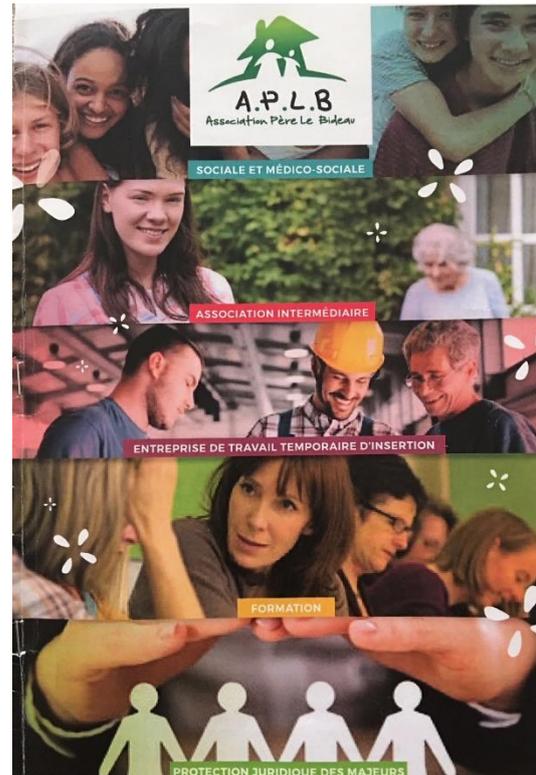


Nous sommes heureux de vous présenter ci-après l'activité 2017 de l'APLB, toujours riche et solidaire.

Une activité qui va considérablement évoluer à partir de 2018 avec la fusion absorption de 5 autres associations.

L'APLB, à partir du 1^{er} janvier 2018 c'est une nouvelle gouvernance organisée en 5 sections autonomes, plus de 525 salariés et 2000 personnes accompagnées chaque année, enfants et adultes, dans le cadre de projets personnalisés et adaptés.



RAPPORT D'ACTIVITE

Exercice 2017

A - Rapport Moral

<i>I – L’ASSOCIATION.....</i>	<i>5</i>
<i>II – ETABLISSEMENTS A PRIX DE JOURNEES.....</i>	<i>8</i>
1 - MAISON JEAN-BAPTISTE (Ruelle - 16)	8
2 - ITEP-SESSAD de l’Anguienne (Angoulême - 16).....	41
3 - S.A.H. – C.H.R.S. (Angoulême - 16).....	99
4 - MAISONS DES DEUX-SEVRES (Celles/Belle-79).....	113
5 - MAISON SAINT LOUIS DE MONTFORT (St SAVINIEN - 17)	132
6 - APLB 24 (Le Fleix 24)	165
7 - MAISON d’ENFANTS SAINT JOSEPH (TARBES - 65)	172
<i>III – ETABLISSEMENTS ET SERVICES HORS PRIX DE JOURNEES.....</i>	<i>200</i>
1 - Service d’Accueil et d’Hébergement à Angoulême (16).....	200
2 - Atelier Pédagogique Personnalisé à Ruffec (16).....	203
3 - Organisme de Formation à Cadillac (24)	207

B- Rapport financier

Bilan
Compte de résultat
Annexe

ASSOCIATION PERE LE BIDEAU

Missions

(Extraites du Projet Associatif)

Fidèle à sa devise : **Accueillir, Reconstruire**, l'Association développe ses missions mises en œuvre, dans le cadre de ses responsabilités propres, par le directeur général, les directeurs, les cadres, ainsi que l'ensemble des salariés :

- pour les enfants autour de la protection et de l'éducation des jeunes placés ou orientés par la P.J.J, l'ASE et la MDPH.
- pour les adultes autour de l'insertion et de la formation. Avec les services partenaires de l'O.F, du SAH, de l'APP, de l'ATI, du Maillon, d'Aisd'emploi, de C3I et d'AI Service (DDCSPP - Région - DIRECCTE, entreprises, ...).

Fidèle aux valeurs morales et spirituelles de son fondateur, l'Association s'applique au respect mutuel des personnes dans le strict cadre de la laïcité et de la loi. Elle déploie ses actions autour des trois affirmations suivantes :

- ✚ **Placer la personne au cœur de son engagement**
- ✚ **Maintenir les liens de la personne avec sa famille et ses proches**
- ✚ **Garantir le professionnalisme de ses actions**

Moyens d'Action

- Un Conseil d'Administration de 15 Membres à ce jour, y compris le Président.
- Un Siège Social à Angoulême.

<i>Charente:</i>	❖ 7 Établissements ou Services à prix de journées Maison Jean-Baptiste à Ruelle sur Touvre, Angoulême et Ruffec, le PFS et le SAPMN à Angoulême L'ITEP et le SESSAD de l'Anguienne à Angoulême. Service d'Accueil et d'Hébergement (SAH/CHRS) à Angoulême.
<i>Deux-Sèvres:</i>	Les Maisons des Deux-Sèvres, à Celles/Belle et Niort.
<i>Charente-Maritime:</i>	Maison Saint-Louis de Montfort, à Saint-Savinien.
<i>Dordogne:</i>	L'APLB 24 au Fleix.
<i>Hautes Pyrénées</i>	Maison St Joseph à Tarbes
<i>Angoulême:</i>	❖ 3 Services hors prix de journées Service d'Accueil et d'Hébergement (S.A.H.)
<i>Ruffec:</i>	Atelier Pédagogique Personnalisé (A.P.P.)
<i>Cadillac:</i>	Cadillac Formation (O.F.)

RAPPORT MORAL

I - L'ASSOCIATION

1 - Réunions organisées en 2017

- ❖ 8 réunions du Conseil d'Administration dont 3 C.A. avec les directeurs,
- ❖ 5 réunions en commission pour préparer le projet de fusion absorption de 5 associations
- ❖ 40 réunions en commission de suivi des chantiers de construction du site de Tous Vents et de Tarbes
- ❖ 1 assemblée générale extraordinaire pour acter la fusion absorption
- ❖ 5 réunions de directeurs
- ❖ 2 réunions ordinaires du C.C.E et 1 réunion extraordinaire.
- ❖ 4 visites des Etablissements par le C.A. : rencontres avec le personnel et les personnes accompagnées
- ❖ 1 Assemblée Générale Ordinaire le 6 juin 2017 et 1 journée des cadres
- ❖ 2 présentations du travail sur la bientraitance par les administrateurs dans tous les établissements.

LES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des décisions prises par le Conseil d'Administration, voici les plus importantes :

- Sélection des entreprises pour les travaux du foyer et des bureaux de la Maison St Joseph,
- Création d'un fonds de dotation « Jean-Baptiste Le Bideau »
- Embauche de deux psychologues à l'APLB 24, d'un chef de service à la Maison Jean-Baptiste, d'un psychologue à la maison St Louis de Montfort, d'une cheffe de service aux Maisons des Deux-Sèvres, d'un directeur à l'ITEP SESSAD de l'Anguienne, d'un chef de service et d'un directeur à la Maison St Louis de Montfort,
- Validation du projet de service du SESSAD de l'Anguienne,
- Validation d'un pré-projet d'établissement pour l'APLB 24,
- Décision d'un CPOM pour les établissements et services financés par le Conseil Départemental de la Charente : siège et Maison Jean Baptiste
- Décision d'un CPOM pour les établissements et services financés par l'ARS nouvelle Aquitaine : ITEP et SESSAD de l'Anguienne,
- Modification du règlement intérieur et statuts de l'APLB,
- Validation des investissements des établissements et des propositions budgétaires 2018,
- Décision d'une d'absorption de 5 associations (Aisd'emploi, Le Maillon, C3I, AI service, ATI 16) au 01/01/18

2 - Faits Particuliers

* Récompenses aux lauréats des établissements :

Diplômes	ITEP SESSAD de l'Anguienne	Maison J. Baptiste	Maisons des Deux Sèvres	APLB 24	Maison St Louis de Montfort	Maison St Joseph Tarbes	TOTAL
D.E.L.F ⁽¹⁾		9				2	11
C.F.G ⁽²⁾	4	3	2	1	1	1	12
Brevet collège		2	3	2	5	2	14
C.A.P			1	1		6	8
Brevet Prof/Tech.			1	1		5	7
BTS							
BAC		1		1			2
BAC Pro			2				2
BAC Techno							
CAPA							
BAFA							
TOTAL	4	15	9	6	6	16	56

(1) : Diplôme d'étude en langue française

(2) : Certificat de fin d'études générales

3 - Personnel

Nomination cadres

ITEP-SESSAD Anguienne	Etienne POUPART-TAUSSAT	Directeur
Maison Jean Baptiste	Joël BOCCARA	Chef de Service
Maisons des Deux Sèvres	Angélique ROCARD	Chef de Service
MONTFORT	Kévin ROY	Chef de Service
MONTFORT	Mathilde NGUYEN	Psychologue
APLB 24	Caroline LAFON	Psychologue
APLB 24	Teddy LABELLE	Psychologue

Départ cadres

Maison Jean Baptiste	Christine BAUSSANT	Chef de Service
ITEP-SESSAD de l'Anguienne	Etienne POUPART-TAUSSAT Valérie ALBOT	Chef de Service Directrice
Maisons des Deux-Sèvres	Murielle MENARD	Chef de service
MONTFORT	Vincent DESPROGES Karine FONCHAIN Jonathan AGLAEE	Directeur Adjoint Psychologue Chef de Service
SAH	Jack DUQUERROY	Psychologue

Les prestations en nature :

- les Administrateurs abandonnent le remboursement de leurs frais de déplacements pour un montant de : 3 713.28 €
- Les prestations bénévoles : le temps passé par le Président et les Administrateurs est évalué à : 123 009.25 €

Bénévoles	Temps	Heures
Président	0.50	910.00
Administrateurs Dont réunions de chantier (0.15)	0.75	1 365.00
TOTAL	1.25	2 275.00

Montant total bénévolat : 126 722.53 €

II - ETABLISSEMENTS A PRIX DE JOURNEES

1 - MAISON JEAN-BAPTISTE (Ruelle - 16)

1) Présentation des Services

1.1) Les différentes structures de la Maison Jean Baptiste :

**Maison Jean-Baptiste (Directeur Mr FAURE David
Directeur Adjoint Mr DALLEAU Eric)**

673, Rte du Gond-Pontouvre
16600 RUELLE
Tél : 05.45.65.63.47
Portable : 06 70 72 99 39
Fax : 05.45.65.79.50
Mail : direction@mjb16.aplb.fr

A Ruelle (CSE Mr BOIS)

- « MECS Logis de Fissac » - 673, Route du Gond-Pontouvre
16600 RUELLE

A Ruffec (CSE Mr SANSON)

- « MECS Foyer de Ruffec » - 21-23 ,Boulevard de Verdun
16700 RUFFEC

A Angoulême (CSE Mr SANSON)

- « MECS Foyer la Coulée Verte » 61, Boulevard Saint Antoine
16000 Angoulême
 - **SAPMN (CSE Mr BOCCARA)**
« Chemin de Tous Vents » BP 41206
16000 Angoulême
 - **PFS (Mme BARRE)**
« Chemin de Tous Vents » BP 41206
16000 Angoulême

AEMOR(Mme BARRE)

- « MECS Logis de Fissac » - 673, Route du Gond-Pontouvre
16600 RUELLE

1.2) Les Statuts Juridiques

La Maison Jean-Baptiste accueille des enfants et des jeunes au titre de :

- **L'Accueil provisoire** (art.221.1 et 222-5 du CASF). Il s'agit ici de mineurs qui ne peuvent provisoirement être maintenus dans leur milieu de vie habituel. Cette orientation nécessite un accord entre le département (Aide sociale à l'enfance) et la famille, ainsi que l'avis de l'enfant.
- **De l'article 375 du code civil** : la mesure d'assistance éducative est prise par le Juge des enfants à la requête des parents, du service ou de la personne à qui a été confié l'enfant, de l'enfant lui-même, du ministère public.
- **De l'ordonnance 45-174 du 2 février 1945** relative à l'enfance délinquante.
- **Du décret 75-96 du 18 février 1975** relatif à la protection judiciaire des jeunes majeurs.
- **La loi du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale
- **Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016** relative à la protection de l'enfant (1)

1.3) Rappel du Projet de service

« La Maison Jean-Baptiste » offre aux jeunes accueillis une prise en charge au quotidien, un hébergement, un cadre doté de moyens matériels et humains, dans le but de les protéger physiquement et socialement, en leur proposant des conditions de vie répondant à leurs besoins, en leur offrant des repères, des règles, un rythme de vie, un étayage et un accompagnement propices à leur éveil et à la revalorisation de leur image et de celle de leur entourage, en favorisant, en préservant ou en recréant les liens familiaux, dans le respect de leurs droits et de ceux de leur famille.

Le projet d'établissement propose :

- ▶ de ne pas oublier que la place naturelle d'un enfant est auprès de sa famille,
- ▶ de prendre en compte les responsabilités et les compétences des parents, en lui laissant une place active dans la vie de leur enfant, même si celui-ci est placé en institution

► de construire un projet personnalisé pour chaque jeune accueilli, en alliant les droits de l'enfant et de sa famille, leurs devoirs et les contraintes de la vie en collectivité.

La MECS de Fissac (Maison d'Enfants à Caractère Social) de la Maison Jean Baptiste accueille des garçons et filles âgés de 6 à 21 ans au titre de l'accueil provisoire (art.221-1 et 222-5 du CASF), de l'article 375 du Code Civil et de l'ordonnance 45-174 du 2 février 1945.

La MECS de la Coulée verte (Maison d'Enfants à Caractère Social) de la Maison Jean Baptiste accueille des garçons âgés de 12 à 21 ans au titre de l'accueil provisoire (art.221-1 et 222-5 du CASF), de l'article 375 du Code Civil et de l'ordonnance 45-174 du 2 février 1945.

La MECS de Ruffec accueille dans le même cadre législatif et réglementaire des filles et des garçons de 12 à 21 ans.

Elle présente la particularité de disposer d'un appartement à proximité de l'enceinte collective pouvant accueillir 2 jeunes dans le cadre d'un accès à la semi autonomie suite à l'évaluation de l'équipe éducative et à un temps sur le collectif.

Le PFS (Placement Familial Spécialisé) de la Maison Jean Baptiste accueille 21 jeunes, filles et garçons âgés de 3 à 21 ans, confiés sur décision administrative ou judiciaire. L'accueil familial a lieu auprès d'assistants familiaux agréés. Le placement est continu dans le respect des droits de visites et d'hébergement des parents. La spécificité de l'accueil familial procure à l'enfant et à l'adolescent un cadre de vie privilégié et nécessaire à partir duquel il peut se développer harmonieusement et connaître une évolution.

A sa majorité, le jeune peut poursuivre le placement (même si l'orientation vers le SAPMN est prioritaire selon l'évaluation de la situation) si nécessaire jusqu'à ses 21 ans avec le statut contractuel de jeune majeur en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est un service reconnu et sollicité sur le territoire grâce à sa spécificité d'intervention de proximité.

SAPMN

Le SAPMN est un service mixte qui a une capacité d'accueil en appartements de 54 jeunes âgés de 15 à 21 ans. Concernant les jeunes majeurs, ils sont accueillis après validation de leur projet par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental. C'est un dispositif d'accompagnement socio-éducatif différent et complémentaire du droit commun. Il est conditionné par l'engagement du majeur qui se traduit par un projet scolaire et/ou professionnel bien défini où le jeune est déjà investi et mobilisé. Pour les mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés, ils sont orientés vers

le service par une cellule spécialisée du département et sont également accueillis en appartements.

Le service prévient divers types de difficultés ou problèmes liés au parcours de vie et il soutient une prise d'indépendance progressive. Sa mission consiste à construire et/ou consolider avec le jeune, un projet en fonction de sa demande, de ses potentialités et de ses besoins. Ce projet est concrétisé par le contrat du jeune majeur signé avec le service départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance et par un contrat de séjour signé entre le jeune et le SAPMN (APJM).

En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, la situation administrative incertaine de la plupart d'entre eux, la prise en compte de la culture d'origine ainsi que leurs parcours personnels nous conduisent à un accompagnement plus spécifique. Pour ceux dont la D.Z.P.A.F rend un avis positif à travers un rapport technique, il leur est possible de demander et d'obtenir un accueil provisoire pour jeune majeur. Pour accompagner cette demande, le service transmet à la cellule MNA du CD16 (un mois avant la majorité), un rapport de situation pour soutenir ou non la demande du jeune.

AEMOR

Le service d'Action Educatrice en Milieu Ouvert Renforcée met en œuvre 15 mesures judiciaires confiées par la Direction de la Jeunesse et de la Protection de l'Enfance par décision judiciaire. C'est un service nouvellement créé depuis le 1^{er} février 2017.

Il vise à rétablir et garantir la sécurité, la moralité et les conditions d'éducation du jeune accompagné.

La mesure dite « renforcée » prend en compte la globalité de la situation familiale et mobilise un dispositif fondé sur :

- La nécessité de faire cesser le danger encouru par l'enfant.
- La prévention de séparation brutale, l'évitement d'un placement.
- Le soutien lors d'un retour en famille post-placement.
- Des préconisations d'orientation.

Le caractère intensif de la mesure est stipulé dans les attendus du jugement. La mesure s'assortit d'une évaluation et de l'élaboration d'un projet individualisé. Elle donne lieu à un bilan.

Durant toute la mesure, l'adhésion, la collaboration, l'engagement et l'implication active des détenteurs de l'autorité parentale et du mineur sont recherchées.

Le service fonctionne avec un éducateur spécialisé à temps plein, une psychologue et une chef de service à temps partiel.

2) L'activité de l'année et le public accueilli

FISSAC- RUFFEC - La COULEE VERTE

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Internat Mixte	53	6-21 ans	58.17	33.05

Global MECS Fissac - Coulée Verte - Ruffec

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel		17000	
Réel	241.69 (01/01/17) 149.86 (01/08/17)	17428	102.51%

Population		
Départs	Admissions	Jeunes suivis
43	48	95

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
15.31	10.70	18.60	38	14	0.98	0.07	2.75

P.F.S

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont
Mixte	21	10 - 21	17.68	1.75 Educatif 14 Ass fam

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	127.72	6250	
Réel	119.97 (01/01/17) 139.46 (01/08/17)	6489	103.82

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
9	12	28

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
14.06	8.06	18.5	20	8	2.1	0.25	4.61

SAPMN

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Appartements	25	18 - 21 ans	12.91	7
	29	15 - 21 ans		

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	66.2	16753	
Réal	49.49 (01/01/17)	17757	105.99
	72.51 (01/08/17)		

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
31	38	81

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
17.8	15.7	20	61	20	0.8	0.08	1.1

AEMOR

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Mesure AEMOR	15	0-18 ans	1.83	1.38

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel		5010	
Réel	19.06 19.09 (01/06/17)	4711	94.03 %

Population		
Départs	Admissions	Jeunes suivis
6	21	21

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
8.35	3.2	13.9	10	5	0.748	0.47	0.89

3) La problématique des enfants accueillis

Les jeunes accueillis présentent des situations « complexes » issues le plus souvent de contextes maltraitants, psychiques ou physiques. Elles se caractérisent par l'imbrication des problématiques affectives, cognitives, sociales, judiciaires, familiales et le retentissement croisé des difficultés d'un champ sur l'autre. On constate la fréquence de mode d'expression troublé et installé dans des situations sociales dégradées.

Fissac - Ruffec - Coulée Verte

La problématique des jeunes accueillis dans les MECS de Ruffec et la Coulée verte se situe dans le domaine de la Protection de l'enfance, mais également dans le cadre de l'enfance délinquante :

- Dans le domaine de la Protection de l'enfance défini par l'article 375 du Code Civil, à savoir tous jeunes présentant des carences avérées en termes de sécurité, de moralité, d'éducation et de santé.
- Dans le cadre de l'ordonnance du 2 février 1945 relatif à l'enfance délinquante

PFS

Elle se situe dans le domaine de la protection de l'enfance maltraitée et en danger. Elle se définit au regard de l'enfance maltraitée et en danger, victime de négligences, violences physiques ou psychiques ou en risque de maltraitements pouvant avoir ou entraîner des conséquences graves sur le développement physique ou psychologique. On constate que le service est de plus en plus sollicité en dernier recours pour des accueils de jeunes en très grandes difficultés : usure de placements successifs, situations exacerbées par des troubles du comportement ou de la personnalité.

SAPMN

On note qu'une grande majorité des jeunes accueillis ont eu un parcours institutionnel. Certains arrivent de familles d'accueil et d'autres de divers horizons tels que parents, famille élargie voire simples connaissances.

Depuis quelques années, le service accueille également des majeurs sortants du champ du Médico-social présentant des troubles psychiques ou des mineurs et majeurs non

accompagnés d'origines diverses, post-traumatisés et confrontés à des problèmes d'acculturation.

La plupart montrent des fragilités générées par des traumatismes psycho-affectifs. On constate chez ces jeunes de l'immaturité affective et sociale, des difficultés à nouer des relations, des fonctionnements pathologiques, des problématiques de santé, des conduites addictives.

Concernant les MNA, on constate des problèmes liés au contraste entre la culture du pays d'accueil et celle du pays d'origine. On note également un faible niveau scolaire pour l'ensemble des jeunes accueillis pouvant aller jusqu'à l'analphabétisation.

La situation administrative de certains d'entre eux peut être source d'angoisse et vient limiter les possibilités pour le jeune de se projeter.

AEMOR

Les problématiques, dont la liste ici n'est pas exhaustive, peuvent entraver gravement l'évolution de l'enfant et son inscription dans un projet socio-éducatif.

Elles sont multiples :

- Manque de repères éducatifs structurants liés à des problématiques personnelles des parents.
- Non-considération de l'enfant par sa famille, allant du manque de stimulation à la maltraitance psychologique probable.
- Questions relatives au lien parents-enfants.
- Déshérence sociale ou scolaire de l'adolescent avec risque de marginalisation.
- Contexte de séparation parentale conflictuelle nuisant à l'intérêt de l'enfant.

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

Fissac - Ruffec - Coulée Verte

Le suivi éducatif, scolaire, professionnel et thérapeutique du jeune s'articule autour de sa dynamique individuelle et les perspectives de son projet pour construire un processus vers la sortie dans un parcours d'évolution.

Durant l'année 2017 :

- 96 jeunes ont fait partie des effectifs (71 garçons et 25 filles)
- 22 orientations vers le SAPMN
- 2 orientations vers le PFS
- 2 jeunes sont rentrés en famille
- 1 jeune a été réorienté vers une autre MECS

Nous avons dû faire 80 déclarations de fugue dont 4 de plus de 2 jours.

Les groupes Vieux Logis et Centre ont été sujet à des modifications dans leurs réorganisations. Ce travail a demandé plusieurs mois d'approche et d'accompagnement afin de conduire les professionnels et jeunes à en comprendre les objectifs, à savoir améliorer la prise en charge éducative en mutualisant les moyens humains des deux groupes.

Les objectifs de la prise en charge :

- Offrir un hébergement et un accueil adapté
- Veiller au bien-être physique, moral et à la santé de la personne accompagnée
- Proposer un accompagnement éducatif, social et psychologique adapté
- Favoriser les liens familiaux et personnels dans le respect des choix de la personne accompagnée et des dispositions de l'ordonnance de placement
- Favoriser les liens sociaux en fonction des potentialités de la personne accompagnée
- Tout autre objectif propre à l'établissement rendu nécessaire pour l'accomplissement de sa mission au profit de la personne accompagnée.

A ce titre, une période d'observation, de durée variable ne pouvant toutefois excéder 6 mois, est mise en place. Au cours de cette période, l'établissement s'engage à recueillir les souhaits, besoins et attentes de la personne accompagnée et/ ou sa famille / son représentant légal, afin d'élaborer conjointement un projet personnalisé.

Durant cette période, la personne accompagnée fait l'objet de :

- un accompagnement éducatif
- un accompagnement d'action sociale
- de la fourniture de prestations hôtelières
- de la protection et de la sécurité
- de la surveillance médicale
- du soutien psychologique
- de la socialisation
- du développement de l'autonomie
- de la scolarisation ou de la formation professionnelle

a) Aide à la scolarité

Madame GUILLAUME, coordinatrice scolaire de la Maison Jean Baptiste, est l'élément central de cette démarche vis-à-vis du public accueilli.

Suite à la phase d'évaluation scolaire et au bilan qui se déroule dès les premiers instants du placement, une aide à la scolarité est mise en place sur les MECS, en lien direct avec

les équipes éducatives qui se charge de rendre effective la remédiation scolaire et l'aide aux devoirs sur les services.

b) Soutien et maintien de la scolarisation des jeunes en milieu ordinaire

Dans la continuité du travail effectué dans les premiers temps du placement, l'objectif est la réintégration des adolescents accueillis vers les dispositifs de droits communs en fonction du bilan scolaire réalisé.

Par la suite, les adolescents sont scolarisés :

- milieu ordinaire : collèges, lycées
- milieux adaptés : ITEP
- dispositifs de droit commun : « savoir clé citoyen », CASSIOPE
- dispositifs d'orientation préprofessionnelle : PAQUI, MFR, GRETA
- CFA : apprentissage patronal

Des allers/retours constants avec nos différents partenaires permettent d'évaluer et de pérenniser la mise en place de ces dispositifs, en lien avec Madame GUILLAUME et les équipes éducatives.

c) Accès aux stages en entreprise

Monsieur ROUCHER, coordinateur insertion professionnelle à la Maison Jean Baptiste, est chargé de cet aspect de la prise en charge du public accueilli.

En fonction des objectifs déclinés à travers le bilan scolaire, le contrat de séjour ou le DIPIC de l'adolescent accueilli, des périodes de stage en entreprise sont mises en place dans le cadre de la découverte des métiers mais également de l'apprentissage professionnel.

Des allers/retours constants avec nos différents partenaires permettent d'évaluer et de pérenniser la mise en place de ces dispositifs, en lien avec Monsieur ROUCHER et les équipes éducatives.

d) Valorisation par l'atelier créatif

Les loisirs et activités sont mis en œuvre par les équipes éducatives en lien avec le projet personnalisé du jeune : soutien scolaire, activité éducative et socialisante en interne, inscription en clubs ou associations culturelles, transferts organisés par les services.

Les jeunes des 2 unités sont orientés dès leur arrivée, en cas d'absence de projet, vers le pôle pédagogique à travers l'action « accès à la citoyenneté » menée par Madame BARBIER.

PFS

L'accompagnement des jeunes s'organise dans la sphère de l'accueil familial mais aussi dans celle du jeune et de sa famille en veillant au réseau d'interactions entre le jeune, sa famille et sa famille d'accueil.

Coordonné autour du suivi éducatif et scolaire et du soutien thérapeutique, le travail d'équipe s'établit au moyen d'échanges réguliers avec les assistants familiaux : réunions d'équipes, réunions de projet personnalisé, révisions annuelles de situation.

2 éducatrices spécialisées travaillent dans le service à hauteur de 1.75 ETP. Elles se rendent au domicile des assistants familiaux régulièrement en fonction des besoins pouvant aller à plusieurs rencontres hebdomadaires. Les interventions appuient l'accompagnement des professionnels : entretiens, conseils éducatifs et soutien technique, réflexion autour de la prise en charge et garantie de la mise en œuvre du projet individualisé. L'accompagnement éducatif des jeunes s'opère également par le biais de moments privilégiés autour de repas ou d'activités.

1 psychologue à mi-temps vient soutenir cette organisation :

- . 17 jeunes ont été reçus en entretien par la psychologue du PFS en 2017. .
- . 16 jeunes ont bénéficié d'un suivi thérapeutique régulier.
- . 1 jeune a bénéficié d'entretiens plus ponctuels.

Aussi en 2017, le nombre de jeunes suivis de manière régulière a augmenté. Parmi ces enfants, 4 ont moins de 10 ans ce qui a nécessité l'achat de matériel de jeu adapté à cet âge pour adapter l'espace thérapeutique proposé.

Des échanges réguliers ont lieu avec les partenaires soignants suite aux orientations réalisées vers les structures de soins extérieures. Nous travaillons beaucoup avec le pôle de pédopsychiatrie du CHS Camille Claudel, mais aussi avec les CMPP, IME ou ITEP.

Le travail d'équipe s'organise au moyen d'échanges réguliers avec les assistants familiaux, de leur soutien, avec la participation de la psychologue aux réunions d'équipe, aux réunions de projet personnalisé, aux synthèses, aux révisions annuelles de situation de l'ASE, aux protocoles d'accueil du jeune.

La rédaction de bilans psychologiques vient appuyer cette mise en œuvre.

L'organisation des loisirs et activités des jeunes accueillis est mise en œuvre par les familles d'accueil avec l'aide de l'équipe éducative en lien avec leur projet : inscription en clubs sportifs ou associations culturelles et l'été, colonies de vacances ou centres de loisirs, moyen d'aller au contact d'autres pairs.

SAPMN

L'organisation du service se fonde sur 2 notions clés : l'adaptabilité de l'équipe et la souplesse des interventions. 27 appartements ou studios répartis sur le grand Angoulême et sont mis à disposition des jeunes. 3 studios sont également loués en ville au Foyer de Jeunes Travailleurs. Les logements en colocation ne sont pas mixtes.

L'accompagnement consiste à étayer les jeunes majeurs dans les registres de la citoyenneté, l'insertion professionnelle, la poursuite d'une scolarité, l'économie familiale, l'insertion dans le tissu social, la santé, l'aide à la résolution de problèmes familiaux et ou administratifs. Le suivi éducatif se déroule durant la semaine sur la base de rendez-vous, passages prévus ou non à l'appartement du jeune. Depuis quelques mois, nous demandons aux jeunes de passer dans nos bureaux à l'Anguienne. Quel qu'en soit la raison, cela donne aux rencontres jeunes / professionnels une autre dimension.

Concernant les M.N.A, un accompagnement plus spécifique leur est proposé. En effet, leur situation administrative ainsi que l'écart entre la culture française et celle de leurs pays d'origine sont des éléments majeurs de la prise en charge.

Un surveillant de nuit peut également rencontrer les jeunes sur rendez-vous, de façon aléatoire ou à la demande du chef de service entre 20h30 et 23h00.

Une équipe de coordination scolaire accompagne les jeunes dans la scolarité, la recherche de stages et d'employeurs pour contractualiser un apprentissage.

Des évaluations sont effectuées régulièrement au niveau purement scolaire ainsi qu'au niveau de l'apprentissage de la langue française en ce qui concerne les M.N.A. Ces jeunes viennent de dix pays différents et certains non francophones.

AEMOR

Le service intervient du lundi au samedi, en soirée si nécessaire au rythme de 2 ou 3 rencontres hebdomadaires. La spécificité d'utiliser la journée du samedi pour rencontrer les parents peu disponibles en semaine du fait de contraintes

professionnelles ou d'un cadre d'accueil soumis à un mode de garde alternée de leur enfant est pertinente. Ce temps permet également l'organisation d'activités ludiques, culturelles ou sportives.

Le service se décline sur un mode d'intervention à la fois souple et évolutif.

Le suivi s'exerce sous forme d'entretiens familiaux et d'entretiens individuels, d'accompagnements si nécessaire vers les administrations, services et dispositifs gravitant autour de la situation. Il agit avec les détenteurs de l'autorité parentale. Il stimule les compétences parentales et les soutient :

- Accompagnement à la parentalité, médiation dans les moments de crise et accompagnement dans la structuration de la vie quotidienne.
- Accompagnement dans les apprentissages à l'autonomie, à la socialisation.
- Suivi de sa santé.
- Soutien, remobilisation et réinsertion scolaire.
- Stimulation des potentialités par la mise en place d'activités.

Le mode d'intervention d'un tel suivi vise à diminuer la durée des mesures et à limiter leur renouvellement.

5) Les temps forts de l'année :

Fissac :

Les temps forts au Logis de Fissac ont été nombreux au cours de l'année 2017, tant individuellement que collectivement.

- Tout d'abord, les transferts « Grand Large » organisés par le groupe Nord-Tremplin, durant les vacances d'avril et estivales. Durant quelques jours, un séjour sur un voilier à la découverte de la navigation et de l'Océan proche de La Rochelle a été vécu par un petit groupe transversal accompagné des professionnels de l'établissement.
- Un autre temps fort de l'année est la fin de l'année scolaire 2017 avec tous les jeunes qui ont eu la joie d'accéder à la classe supérieure. Seul un des plus jeunes s'est vu accompagner à recommencer son année scolaire afin d'accéder aux bases essentielles des apprentissages qui lui manquaient.

- Au cours du mois de Septembre, la mutualisation des groupes Centre et Vieux-Logis a commencé à s'opérer. L'unité de Fissac est depuis composée de deux groupes à savoir le Nord-Tremplin et le Centre.
- Pour les fêtes de Noël 3 professionnels ont organisé un séjour dans les Pyrénées afin de permettre aux enfants n'ayant pas la possibilité de vivre des moments en famille, de bénéficier d'un cadre convivial et dépaysant de par ce séjour à la neige.
- Un séjour a aussi été organisé pour le réveillon du 31/12/2017 à Sarlat La Canéda (24). Le séjour a permis de partager des moments de convivialité lors d'un réveillon gourmand et dansant, sans oublier de rester au contact de la nature tout en visitant les lieux et richesses du Périgord.

Ruffec - La Coulée Verte

Sur l'Unité de Ruffec (mixte), un atelier « bien être à Ruffec » a vu le jour au cours de l'année 2017. Ce support à l'accompagnement éducatif vise à travailler la revalorisation narcissique des mineurs accompagnés à travers sa propre image corporelle et la notion de « prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre ».

Cet atelier alterne des temps d'accompagnement individuels ou collectifs à travers des instants de maquillage, de soin du corps et de relaxation.

Deux transferts ont également vu le jour sur cette Unité :

- Du 13 au 15 juillet 2017 en Vendée à travers la découverte du littoral atlantique
- Du 20 au 22 août 2017 à Paris dans un objectif de découverte de la capitale et de son patrimoine culturel

Sur l'Unité de la Coulée Verte, deux transferts ont été mis en place :

- Du 26 au 27 avril 2017 au Chambon à travers des activités sportives
- Du 23 au 25 décembre 2017 à Meschers dans le cadre de la découverte du patrimoine du littoral charentais.

PFS

Le service a obtenu une modification de son agrément pour l'accueil d'enfants à partir de 3 ans et il a répondu à des demandes très spécifiques : l'accueil d'une fratrie de 3 enfants.

Une modification du profil des jeunes accueillis est à noter : montée en puissance des demandes d'accueils d'enfants plus jeunes (moins de 10 ans) que les années précédentes et l'admission de 2 adolescents seulement.

SAPMN

- Voyage à Bordeaux : une journée a été organisée pour permettre à quelques jeunes accueillis dans le service de découvrir cette grande ville. Au programme, ballade en centre-ville et achats de vêtements (période de soldes). Cette expérience enrichissante est à renouveler.
- Match de hand-ball : plusieurs jeunes ont assisté, en soirée, à des matchs de hand-ball. Ils ont participé aux chants de supporters pour soutenir l'équipe locale. Leur présence a été appréciée par les dirigeants du club.
- Match de foot à Bordeaux : nous avons également permis à quelques jeunes d'aller assister à Bordeaux à un match de ligue 1 de football.
- Deux jeunes du service sont devenus papa en 2017
Deux jeunes accueillis dans le service sont devenus pères en 2017. Nous les accompagnons depuis dans cette aventure humaine en partenariat avec le Centre Parental d'Angoulême. Cette nouvelle expérience va enrichir le service.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

Fissac -Ruffec - Coulée Verte

Les services utilisent tous les outils de la Loi 2002-02. L'élaboration contractuelle et la réactualisation de ces documents a constitué une part importante du travail réalisé sur le 1^{er} trimestre 2017.

Des synthèses institutionnelles pour chaque mineur accompagné au sein des unités ont été mises en place sur cette fin d'année 2017 dans le but de convier les différents partenaires intervenant autour des diverses situations afin de permettre un temps d'analyse et d'élaboration commun, maintenir le dynamisme des accompagnements, ainsi que repenser au besoin les modalités d'accompagnement et d'intervention auprès des mineurs et de leur famille.

PFS

Point sur la Loi 2002-2

Le service utilise tous les outils de la loi 2000-02. Le projet d'établissement, en cours d'actualisation, sera finalisé début 2018.

SAPMN

Point sur la Loi 2002-2

Le SAPMN travaille actuellement sur tous les outils de la loi de 2002-2.

Il s'agit dans un premier temps de vérifier si tous les dossiers des jeunes sont à jour (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, D.I.P.C et contrats de séjour) avant la fin du premier trimestre 2018. Ensuite, l'équipe travaillera à adapter ces outils aux spécificités du service et des jeunes accueillis (ex : pictogrammes, dessins...).

Tous les outils de la Loi 2002-02 sont mis en place ainsi qu'un référentiel d'évaluation. Le projet du service a été finalisé et validé en 2015.

AEMOR

Le service utilise tous les outils de la loi 2002-2.

7) Les partenaires

Fissac- Ruffec - Coulée verte

Les partenaires du service s'identifient selon l'âge et les projets des jeunes confiés. Ils sont multiples et représentent tous les dispositifs scolaires et professionnels, adaptés ou non, d'insertion, le secteur pédopsychiatrique, médical et médico-social et de fait tous les acteurs de la protection de l'enfance du département pouvant soutenir l'engagement des actions mises en œuvre.

La Protection judiciaire de la jeunesse est également un partenaire privilégié dans le cadre des placements judiciaires.

PFS

Les partenaires du service s'identifient selon l'âge et les projets des jeunes confiés. Ils sont multiples et représentés par tous les dispositifs scolaires et professionnels,

adaptés ou non, le secteur pédopsychiatrique, médical et médico-social et de fait, tous les acteurs de la protection de l'enfance du département pouvant soutenir l'engagement des actions mises en œuvre.

SAPMN

L'équipe coordonne et articule le travail en lien étroit avec les acteurs du Conseil Départemental autour des objectifs fixés dans le contrat d'accueil Provisoire du jeune majeur et auprès de la cellule M.N.A.

Elle s'appuie sur tous les dispositifs d'insertion de droit commun, les CFA, lycées et Centres de formation divers ainsi que les partenaires sociaux et du secteur médical.

En 2017, nous avons développé le partenariat avec les bailleurs sociaux afin de mettre en place des baux glissants. Ceci va nous permettre d'installer des jeunes dans des appartements dont le bail glissera au nom du jeune à sa sortie du dispositif.

Un premier contact a été pris avec le CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic) du Centre Hospitalier d'Angoulême. Des interventions de ces professionnels de la santé sont programmées début 2018 (information et sensibilisation sur les MST, et les pratiques à risques).

Du fait de la paternité de deux des jeunes du service, un partenariat soutenu a été mis en place avec le centre parental.

AEMOR

Le service s'inscrit dans la politique associative de développement des partenariats contribuant à la mise en commun de toutes les synergies à l'attention du bénéficiaire dans un souci de pertinence et d'efficacité des différentes actions.

L'intégration de la dimension territoriale est majeure afin de permettre au mineur de ne pas rompre avec ses lieux d'insertion habituels (école, loisirs, soins).

Les partenaires du service s'identifient selon l'âge et les projets des jeunes confiés. Ils sont multiples et représentés par tous les dispositifs sociaux, scolaires et professionnels, adaptés ou non, le secteur pédopsychiatrique, médical et médico-social et de fait, tous les acteurs de la protection de l'enfance du département pouvant soutenir l'engagement des actions mises en œuvre.

8) Les Projets 2018

Fissac Ruffec Coulée Verte

Avec la signature du CPOM :

Délocalisation du groupe Nord à Fissac par un déménagement sur un autre site.

Accueil de 12 jeunes par lieu d'hébergement.

Nouvelle mesure PEAD (5).

Ouverture d'un projet expérimental : Accueil Primo Arrivant.

PFS

En 2018, dans le cadre du CPOM, le service augmentera sa capacité d'accueil de 21 à 25 jeunes.

Le projet permanent d'évoluer de manière continue en fonction des besoins du département tout en améliorant la qualité de son accompagnement.

SAPMN

Nous allons développer les baux glissants pour permettre à plus de jeunes de sortir du dispositif avec un logement personnel (bail au nom du jeune). Le Conseil Départemental nous accompagne dans ce projet et notamment la Cellule MNA qui va proposer aux jeunes majeurs non accompagnés, des APJM (Accueil Provisoire Jeune Majeur) jusqu'à l'obtention d'un titre de séjour.

Nous allons également favoriser quelques activités et sorties loisirs pour l'année à venir :

- Une journée au Futuroscope de Poitiers,
- Des journées sur Bordeaux,
- Des journées plages sont également en projet

Commun Maison Jean-Baptiste - PFS - SAPMN- AEMOR

PFS

Le PFS a pu solliciter à deux reprises l'accueil collectif en urgence auprès de 2 MECS de la Maison Jean-Baptiste pour des jeunes en très grande difficulté dans leur famille d'accueil respective. Cette ressource est non négligeable et réactive dans l'urgence mais

elle reste une ultime solution. D'autre part, un travail de collaboration s'est instauré avec le service de coordination scolaire et professionnel de la Maison Jean-Baptiste pour l'accès aux stages en entreprises des jeunes le nécessitant.

SAPMN

- Appartements « sas ».
- Parcours interne MJB de chaque jeune rendu plus fluide.
- Lien et cohérence entre les différents services de la MJB

AEMOR :

Afin de garantir un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des bénéficiaires, la complémentarité des professionnels intervenants constitue un facteur essentiel d'une prise en charge de qualité. Ainsi, différents acteurs du Pôle Pédagogique de la Maison Jean-Baptiste peuvent intervenir dans le cadre de la mesure

a) Pôle pédagogique

BILAN D'ACTIVITES Mme BARBIER du 1/04/2017 au 28/02/2018

Le poste fait partie du pôle pédagogique, il vient compléter les deux postes existants, cela ne fait pas un an qu'il est ouvert. Nous sommes encore en expérimentation ou plutôt en évolution perpétuelle du poste. Au départ, nous intervenions plus principalement auprès des jeunes MNA du service APMN, très vite nous avons ouvert ces temps aux MNA des MECS et depuis mi-février tous les jeunes de tous les services de la MJB peuvent bénéficier de cette prise en charge.

Le projet est vaste, il peut offrir un soutien en citoyenneté : au sens large du terme, l'idée étant que les jeunes puissent repérer le fonctionnement des institutions Françaises, les lieux ressources (CIJ, MPP, CAF, Sécurité sociale...), où et comment faire certaines démarches peu importe où l'on se trouve en France. Ce volet englobe aussi tout l'accès à la laïcité. Mais la citoyenneté ouvre aussi la porte à des comportements dits citoyens comme le tri sélectif (visite de Calitom), le cycle de l'eau (centre de recyclage des eaux usées)...

Nous nous attachons aussi à développer ce que nous pourrions qualifier toujours au sens général de « socialisation », vie ensemble, en mettant de temps en temps en place des repas partagés avec des MNA (mineur non accompagné), des après-midis foot interservices, l'apprentissage de l'orientation en ville... Mais aussi en les accompagnant vers des associations comme « cyclofficine », association leur permettant de s'inscrire

dans un territoire en apprenant à réparer leur vélo dans le but d'être autonome au moins au niveau des déplacements. Rencontre avec des bénévoles pouvant les aider dans le développement de l'apprentissage du français comme au Secours Catholique, mais aussi avoir des temps de partage avec les ayants droits des associations, pour ce qui est des MNA.

Nous souhaitons leur offrir l'accès à la « culture », en assurant les accompagnements aux diverses médiathèques, aux visites de musée, des expositions, comme celles organisées par le Département lors du salon de la BD, des salons, mais aussi des lieux insolites proches d'Angoulême.

Ce poste est assez polyvalent, il peut aussi répondre à l'accompagnement très quotidien pour régler quelques petits détails administratifs, des aides aux révisions scolaires, à la constitution de dossiers de stage... la mise en place des temps de prévention en lien avec le CeGIDD, accompagnement au centre de prévention de la Charente....

Enfin, cette polyvalence permet de pouvoir travailler en commun avec les différents services de la Maison Jean Baptiste, d'être associés à des interventions faites par l'ASE (les actions collectives autour du budget).

La polyvalence et l'adaptabilité ont façonné ce poste cette première année.

BILAN COORDINATEURS SCOLAIRES

La coordination scolaire s'organise autour de plusieurs axes et selon les différents profils des jeunes accueillis.

Sur demande des équipes pour certains, sur protocole d'accueil pour d'autres, les jeunes rencontrant des difficultés dans leur scolarité ou dans leur projet de scolarisation et d'orientation sont pris en charge par la coordinatrice qui évalue leurs besoins et leurs compétences.

En fonction de cela, des actions de soutiens, de formation, d'orientation ainsi que des liens étroits avec différents intervenants et partenaires (milieux professionnels, foyers, écoles, Inspection académique, CIO,...) sont mis en place.



**JEUNES Pris en charge
COORDINATION SCOLAIRE**

MECS 2017

80 JEUNES de 14 à 17ans 3/4	ORIENTATIONS		PRISES EN CHARGE	ACCOMPAGNEMENTS		29 PARTENARIATS
	ou suivi réorient	EVALUATIONS	PERSONNALISEES		DEMARCHES	
	SCOLAIRES	SCOLAIRES		ORGANISATION TRAJETS	PARTENAIRES	
	49	30	SOUTIEN SCOLAIRE			
FOYER de RUFFEC	13	15	15	6	13	9 LYCEES 5 COLLEGES 0 ECOLES
FOYER de FISSAC	1 NORD 3 CENTRE	3 NORD 1 CENTRE	3 NORD 6 CENTRE	2 NORD 1 CENTRE	4	1 DIMA 3 MFR
	/ V,LOGIS	V,LOGIS	2 V,LOGIS	1 V,LOGIS		4 INSTITUTS FORMATION (Irferp-Cassiopée-Greta-s,Cat))
COULEE VERTE	12	6	8	2	12	1 PAQI 6 ADMINISTRATIONS (Inspection Acad,- 2 CIO -Ase - 2 Missions Locales)
passage SAPMN	20	5	12	2	20	



**BILAN DES EVALUATIONS
SCOLAIRES 2017
MINEURS NON ACCOMPAGNES**

	28 MINEURS Non Accompagnés évalués en 2017 (pour 38 en 2016) (pour 7 en 2015)									
AGE MOYEN	scolarisables: 6/28 - moins de 16 ans 1/28 : 3,5% - (13% 2016) scolarisés: 14/28 (50%)									
17,3 ans (16,34 en 2016)	âge allant de 14 à 17ans 3/4 53,57% ont plus de 17 ans apprentis : 8/28 (28,5%)									
07 NATIONALITES	Côte d'Iv,	Mali	Angola	Guinée		Libéria	Burkina	Algérie		
	2	5	1	17		1	1	1		
Niveau de Langue moyen	A0 (non francophone) 02/28									
	A1 (CP/CE1) 08/28 +10/28 allophones ou niveau très faible (1/3)									
	A2 (cycle 3 CE2/CM) 11/28 les 2/3 pas le niveau collège									
	B1 (début collège) 6/28 Mis en établissements scolaires de 14/28									
	B2 (fin collège/lycée) 1/28 Mis en Instituts de formation (Greta/Clés): 07/28									
ORIENTATIONS	sans scolar,	sec,cathol	college UP2A	LYCEE PRO	D2A	COLLEGE gal	CLE SAVOIR	GRETA	DIMA	PAQI
(2X/an)	3	5	6	8	0	1	5	3	3	4

**BILAN DES INTERVENTIONS
COORDINATION SCOLAIRE 2017
MAISON JEAN-BAPTISTE**

<p>80 JEUNES SUIVIS de 14 à 18 ans</p>	<p>avec 30 évaluations scolaires et 52 soutiens à la scolarité 49 orientés ou réorientés</p>
<p>Démarches /partenariats</p>	<p>liens établissements (rencontres professeurs, bilans, commissions,suivis,divers) recherches de solutions scolaires et partenariat UP2A - FLS- Collèges- Segpa- Classe relai - Lycées -Greta - Irfrep - EREA inscriptions /dérogations et besoins administratifs divers (fournitures) liens administrations /partenaires Inspection académique- Paqi- CIO - Mission Locale -ASE- Sec,Catholique rendez-vous et réunions présence en classe</p>
<p>32</p>	<p>rencontres individuelles ou collectives Foyers Coulée Verte- Fissac- Ruffec-SAPMN -établissements scolaires syntheses/ réunions équipes - psychologues - infirmière -chefs de service organisations des transports et repas rapports écrits -plannings de prise en charge</p>
<p>Liens jeunes/équipes</p>	<p>en Langue et en mathématiques (niveau de francophonie- bases - collège/lycée)</p>
<p>Evaluations de la Langue et des capacités scolaires</p> <p>Accompagnements remédiation soutien à la scolarité</p>	<p>corrections et transmissions des évaluations aux différents partenaires évaluations sommatives et formatives accompagnement physique scolarité et stage , CIO, Mission Locale,Greta,,,, prise en charge des jeunes foyer et établissements scolaires CV et lettre de motivation remédiation face aux difficultés scolaires aide aux devoirs personnalisée du CP au BAC PRO accompagnement aux apprentissages de la lecture/écriture et de la Langue orale préparation d'exercices de remédiation et de devoirs adaptés corrections /guide et pistes de travail pour les équipes</p>

Stages entreprises année 2017

nombre de partenaires	nombre de jeunes	nombre de semaines	jeunes en apprentissage
63 entreprises	53 jeunes	315 semaines	9 contrats signés
2 espaces verts	Coulée Verte: 11	Coulée Verte: 82	SAPMN: 8
2 menuiseries	Logis de Fissac: 10	Logis de Fissac: 47	Ruffec: 1
7 peintres	foyer de Ruffec: 11	foyer de Ruffec: 51	
3 maçons	SAPMN : 21	SAPMN: 135	
3 ESAT			
2 crèches			
5 garages auto			
2 carrossiers auto			
5 boulangeries			
3 associations			
2 maisons de retraite			
1 animalerie			
3 jardinneries			
3 plombiers			
5 électriciens			
7 restaurants			
3 restaurations collectives			
5 mairies			



BILAN DES INTERVENTIONS COORDINATION PROFESSIONNELLE
2017 MAISON JEAN-BAPTISTE

ACTIONS concernant 53 jeunes en 2017	DETAIL DES ACTIONS									
Démarches /partenariats	Rencontre avec les entreprises pour présenter la MJB et mise en place de stages ou apprentissages contact avec les centres de formation: chambre des métiers, CIFOP, lycées professionnels pour échange d'infos travail avec les associations et collectivités: restos du cœur, Emmaüs, Croix rouge, écoles, mairies, crèches, maisons de retraite. Négocier avec les partenaires stage ou apprentissage et les aider sur le plan administratif lors d'un contrat									
Liens jeunes/équipes	rencontres individuelles ou collectives synthèses/ réunions organisations des transports et repas compte rendu de la semaine				Foyers et services: Coulée Verte- Fissac- Ruffec-SAPMN-PF					
Suivi et évaluations	accompagner les jeunes en stage ou au lycée, notamment la première journée suivi des stages: vérifier la ponctualité à l'embauche, l'intégration dans l'équipe, la participation au travail informer les entreprises des absences, rendez-vous ou de situations particulières du jeune bilan de stage (fiche d'évaluation)									
	rapports: compte rendu de la semaine, synthèses planning									
démarches administratives	signature conventions: ASE, entreprise, direction de collège ou lycée, représentant légal, contact par mail avec les partenaires: demande de stage, lettre de motivation, CV									
	réunion du service de coordination: organisation de la semaine									

b) Bilan Infirmière

Le Service Médical

- Une Infirmière à temps partiel (Mme LAVAURE) avec un temps réparti ainsi : présence le Lundi et le Vendredi toute la journée à la MJB (7 heures par jour).
- Pas de médecin généraliste puisque le Dr Wisman ne fait plus partie de l'établissement depuis le 1^{er} Septembre 2016 et qu'il n'y a pas d'autre médecin pour le remplacer, donc plus de référent médical du fait en plus de l'absence de médecin psychiatre...

Activité Médicale

- Consultations avec les Médecins généralistes = du fait de l'absence de médecin généraliste dans l'institution nous sommes en lien et nous faisons appel à différents médecins pour le suivi des jeunes. Ces consultations ont pour objet :
 - o maladies et pathologies
 - o certificats médicaux
 - o vaccins
 - o divers

Autres Activités

- Traitements médicamenteux : les traitements sont préparés par l'infirmière ou les pharmacies et sont mis dans des piluliers. Il y a eu une moyenne de 20 piluliers en service par semaine sur l'année. Ce nombre a fortement augmenté ces dernières années et les traitements donnés sont surtout à visée psychiatrique. En principe c'est l'infirmière qui va chercher les médicaments à la pharmacie mais il arrive que ce soit les éducateurs qui s'en occupent.
- Rendez-vous et consultations à l'extérieur : dentiste, ophtalmologue, ORL, dermatologue, orthodontiste, chirurgien, radiographie, podologue, opticien, orthoptiste, psychiatrie, bilan de santé, divers, environ 500 cette année... Cette forte augmentation s'explique en grande partie par l'arrivée et la prise en charge des MNA qui nécessitent un suivi médical et un dépistage assez lourd du fait de leur parcours et de leur état de santé parfois très dégradé et altéré. Il est à constater qu'il est de plus en plus difficile aujourd'hui d'obtenir des rendez-vous rapidement étant donné la « désertification » médicale. Ce sont les éducateurs la plupart du temps qui accompagnent les jeunes, car du fait de son temps partiel l'infirmière ne peut pas toujours assurer l'accompagnement de tous les rendez-

vous médicaux. De plus les temps d'attente lors des rendez-vous médicaux (Médecins, Spécialistes, paramédical) sont de plus en plus longs ce qui amène les équipes et l'infirmière a passé beaucoup de temps à l'extérieur. A noter également que les consultations en pédopsychiatrie se sont accrues.

- Gestion des médicaments, du matériel de soins et des trousse à pharmacie : l'infirmière prépare les commandes puis les fait viser par la direction et va ensuite les chercher elle-même à la pharmacie ou chez Vitaléa. Pour les trousse à pharmacie (6 en ce moment) l'infirmière les vérifie régulièrement et les éducateurs lui signalent quand il faut réapprovisionner leur contenu.
- Gestion des dossiers médicaux, tenue du registre d'infirmierie : c'est le secrétariat « enfants » qui prévient l'infirmière des nouveaux arrivants et qui donne les éléments pour le dossier médical (photocopies des vaccinations et du carnet de santé, papiers de CPAM, ordonnances, etc...) donc mise à jour régulière du dossier et suivi.
- Liaisons extérieures : l'infirmière est amenée à contacter les différents organismes de prévention, de soins ainsi que divers professionnels (infirmières des établissements scolaires et médico-sociaux, éducateurs, travailleurs sociaux, médecins, etc...) dans le cadre de recueil de renseignements médicaux concernant les jeunes ou pour des informations. Liens également avec AGORA, ANPAA, REPCO, CARSAT pour des actions de prévention éventuelles. L'accueil et la prise en charge des MNA (mineurs non accompagnés) ont renforcé les liens et le partenariat avec le service médical du CDE (Centre Départemental de l'Enfance), le Centre de Prévention de la Charente, le Centre d'Examens de Santé ainsi qu'avec le Centre Hospitalier de Girac.
- Liaisons au sein de l'institution : l'infirmière est en contact avec les éducateurs, les chefs de service éducatif, les formateurs, les familles d'accueil, les psychologues et les autres professionnels (secrétariat, économat, agents d'entretien, maîtresses de maison) - concernant les parents ce sont les éducateurs qui font le relais car difficultés pour les joindre (dues aux horaires). Le plus souvent la communication se fait en direct lorsque l'infirmière va dans les différents foyers et les services ou alors par le biais du téléphone (facilité par le téléphone portable mis à disposition depuis la réorganisation du temps de travail) ou des mails.
- Participation aux réunions : CHS-CT et autres. Il est à souligner que, faute de temps et pour raison de planning, l'Infirmière ne peut pas participer aux différentes réunions (d'équipes, pluridisciplinaires, PP, etc...).

Conclusion

Cette année encore la prise en charge et l'accompagnement des jeunes de la MECS tant sur les 3 foyers d'hébergement que sur le SAPMN, ont été prépondérants et importants du fait de l'arrivée en nombre important de mineurs non accompagnés. Le manque de données médicales et d'informations (antécédents médicaux et familiaux) lié à leur situation complique donc le suivi de ces jeunes. De plus l'arrivée de ces populations a entraîné une recrudescence de certaines pathologies qui avaient disparues et qui étaient pratiquement éradiquées en France, d'où une prise en charge assez lourde pour le service médical mais aussi pour les équipes éducatives.

Il est à souligner que les consultations et différentes interventions à l'extérieur ont été plus nombreuses, et surtout elles ont demandé plus de temps en raison de la pénurie chez les différents praticiens et aussi de l'augmentation considérable de leur nombre de patients.

Au-delà de son rôle propre de « soin », l'infirmière a aussi de nombreuses autres missions qui évoluent au fil du temps et en fonction des jeunes accueillis. Il est à souligner que les jeunes ont de plus en plus de problèmes de santé et de carences physiques d'où une augmentation des consultations à l'extérieur. L'activité du service médical est donc variée et la prise en charge médicale des jeunes s'articule sur plusieurs axes. Celle-ci s'inscrit alors pleinement dans le projet personnalisé du jeune.

9) Ressources Humaines

a) Formation du Personnel

INTITULE FORMATION	FONCTION DU SALARIE	DUREE
26è journées Nationales d'Etude	2 Educatrices	14H
"Je t'aime de tout mon "Care". Engagement affectif et "bonnes pratiques" en accueil fam	1 Psychologue 1 CSE	
Formation Préparatoire au DEAF	1 Ass. Familial	240H/2 ans
Formation Incendie	7 Surveillants Nuit	3H
Maîtresse de Maison	1 Agent Serv. Intérieur	203H / 2 ans
Forum radicalité (PJJ 16)	3 Educateurs + 1 MM	7H
De l'écriture des mots au rapport éducatif	8 Educateurs	7H
Loi du 14 mars 2016, quels changements pour les professionnels (ANDESI) gratuit	8 Cadres	6H
Mieux évaluer le conflit parental pour mieux protéger l'enfant (ACR) PJJ Limoges	3 Educateurs	7H
Mieux s'organiser pour plus de sérénité (ACR)	1 Secrétaire, 3 MM	21H
L'innovation, enjeu d'évolution (ACR)	3 Educateurs	7H
Valeur de la République et Laïcité (CIDFF 16) gatuit	1 Educateur	14H
Formation Octime	2 Cadres	7H
Analyse de la Pratique MECS, PFS, SAPMN	Personnel Educatif Assistants Familiaux	

a. Les mouvements de personnel

Effectif au 31/12/17 : 87 (39 hommes - 48 femmes)

C.D.D : 11 CDD réalisés

C.D.I : 14 CDI réalisés (dont 1 déjà en CDD + 8 intérimaires)

Départs : 12 salariés en CDI

- 6 licenciements
 - . 3 pour inaptitude

- . 1 pour cause réelle et sérieuse
- . 2 pour absence enfant confié
- 1 rupture conventionnelle
- 5 démissions

2 Assistants Familiaux ont quitté le service et 3 ont été recrutés dont 2 hommes. Avec les recrutements de ces nouveaux salariés, plus jeunes, modifiant la pyramide des âges, le profil de l'équipe d'assistants familiaux tend peu à peu vers la parité, se dynamise et s'enrichit.

Arrêts maladie : 48 personnels concernés (2071 jours d'absence)

Accidents du travail : 5 personnels concernés

Maternité : 2 congés maternités

b. Les stagiaires

1 Surveillant de nuit en stage (FARE 16)

1 Accompagnateur Social (HORIZONS MEDIATION)

10) Conclusion et perspectives

2017 fut une année très dense pour les différents sites en terme d'activité mais aussi en terme de mise en place de procédures favorisant le parcours des jeunes sur les différentes structures et services.

En terme de rénovation il y a la création d'un espace supplémentaire à Fissac(trois bureaux), création d'une chambre à mobilité réduite.

Le déménagement du service SAPMN et PFS dans les nouveaux locaux.

2018 sera une année charnière pour la Maison Jean Baptiste après la signature du Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens signé avec le Conseil Départemental de la Charente pour une durée de trois ans (2018 - 2020).

L'effectif d'accueil va considérablement se modifier favorisant l'accès à des nouvelles mesures mais surtout favoriser l'accès à l'autonomie avant l'âge de 21 ans.

L'effectif des Maisons d'Enfants à Caractère Social va passer de 53 à 48.
Le PFS de 21 mesures à 25 mesures au 01.07.2018.

Le SAPMN de 54 à 59 mesures au 01.07.2018 puis à 61 mesures au 01.09.2018.
Création de 5 mesures en placement éducatif à domicile.

Création d'un lieu d'hébergement pour les Mineurs non accompagnés primo-arrivants.

2018 sera aussi l'année de l'évaluation externe ainsi que la finalisation du projet d'établissement en adéquation avec le contenu du CPOM.

2 - ITEP-SESSAD de l'Anguienne (Angoulême - 16)

1) Présentation et rappel du projet d'établissement

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de l'Anguienne se décline en 4 composantes relatives au décret du 6 janvier 2005 : Thérapeutique, Educative, Pédagogique et Institutionnelle (l'institution réalisant le lien entre les 3 autres composantes).

Il est important de rappeler que l'appellation ITEP fait « clairement référence au processus de soins, à la prise de conscience par l'utilisateur et sa famille de sa propre problématique comme objectif à engager avec la structure »

(Extrait de : « le Dispositif ITEP » - pour un parcours de soins et d'accompagnement personnalisé - UNIOPPS et Aire 2001)

La mission réglementaire principale des ITEP « n'est donc ni de socialiser, ni d'éduquer, ni d'instruire, ni de « thérapéutiser », mais bien d'amener un enfant, un adolescent ou un jeune adulte à modifier son système de défense intrapsychique non en le rééduquant mais en l'accompagnant vers le travail d'élaboration psychique qui lui fait défaut. » (Décret n°2005-11 du 6 janvier 2005 - art 1 JORF 8 janvier 2005).

L'ITEP de l'Anguienne est habilité à recevoir 30 jeunes (garçons et filles) âgé(e)s de 12 à 20 ans. En 2016, l'ITEP a accueilli uniquement des garçons. L'admission fait suite à une notification prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH : semi internat ou internat. En 2017, il y a eu 13 départs et 12 admissions.

La prise en charge des jeunes se déroule du lundi matin au vendredi matin

Les jeunes sont répartis sur trois pavillons : Zéphyr 12 -14 ans, Autan 14 - 16 ans, Alizés 16 - 20 ans.

L'ITEP a réalisé en 2017 : 5771 journées.

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont
Internat Mixte	30	12- 20 ans	28.25	15 Educatif 3 enseignants

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	251.23	5767	
Réel	287.56 (01.01.17) 185.11 (01.09.17)	5771	

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
13	12	42

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
14.35	12.4	16.5	42		1.8	0.2	3.9

3) La problématique des enfants accueillis au sein de l'établissement

Selon l'article D.312-59-1 du code de l'action sociale et des familles,

« Les Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents, jeunes adultes, se trouvent malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement spécialisé ».

Comme défini dans les textes de loi, les difficultés psychologiques des enfants ou adolescents constituent le premier élément d'orientation vers l'ITEP. Leur intensité et leur caractère durable en font un des éléments essentiels. Leurs manifestations perturbent la scolarisation et la socialisation. Elles s'expriment sur un mode d'extériorisation ou de retrait et ne sont pas d'ordre passager, circonstanciel ou réactionnel. Il s'agit de symptômes liés à des difficultés psychologiques importants qui perdurent. Le terme « trouble du comportement » est un terme général, recouvrant des manifestations cliniques hétérogènes. Les caractéristiques de ces jeunes impliquent d'importantes manifestations de la conduite qui se déclinent principalement par des comportements déviants, violents, inadaptés, difficiles, sans limites, impulsifs ou mutiques...une passivité scolaire ou inhibition à « produire », un échec et désintérêt scolaire important, une incapacité à s'intégrer dans le monde « ordinaire ». Aujourd'hui on parle de « troubles psychiques ».

Les jeunes sont ainsi engagés dans des processus complexes d'interactions entre leurs difficultés personnelles, leur comportement et leur environnement. Ils sont alors en situation ou en risque de rupture familiale, scolaire ou sociale.

Les caractéristiques principales de ces jeunes se définissent entre autres de la manière suivante :

- Leurs potentialités sont préservées ainsi que leurs capacités de réflexions, de rebond, de récupération rapide, d'adaptabilité et leurs capacités à détecter les failles, les limites et résistances des institutions.
- Leur contrôle difficile des émotions s'exprime par des manifestations pulsionnelles avec somatisation et des agir ce qui n'exclut pas une combinaison de sentiments, de jubilation et de désarroi

- Ils ont très souvent une faible estime d'eux-mêmes : le moindre échec ou remise en question sont vécus comme insupportables car cela fragilise l'image de toute puissance et d'assurance que ces jeunes tentent de se donner.
- Leur détresse existentielle et leur forte quête affective se manifestent par des attitudes de rupture, de défiance, alternant des comportements de régression et de défi, des demandes contradictoires ou paradoxales
- Leur mode relationnel où l'affrontement défensif domine (tentative de dominer, réduire, nier l'autre, instrumentaliser les plus faibles)
- Leur mode relationnel où le repli défensif est privilégié (l'autre étant vécu sur un mode intrusif, un sentiment d'emprise insupportable les conduit au retrait, au passage à l'acte...)
- Ils ont des difficultés dans la représentation du temps, le jeune ne percevant essentiellement que l'instant présent
- Ils sont intolérants à la frustration et recherchent insatiablement du plaisir immédiat pouvant générer colère, violence, intimidations, transgressions, instabilité, obsessions, mutisme, repli, somatisation.

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

4.1 Au Niveau du Pôle Pédagogique

4.1.1 Les Classes

Répartition des élèves en 4 classes : ils sont regroupés selon leur âge, leur maturité et leur niveau scolaire.

Les trois enseignants se sont répartis les matières enseignées (français/anglais, histoire/géographie/éducation civique et morale/PSE (Prévention, Santé, Environnement), Maths/Sciences) et suivant leur emploi du temps, les jeunes changent de salle et d'enseignant. Ce fonctionnement permet de préparer les jeunes au fonctionnement d'un collège traditionnel et ainsi favoriser les inclusions scolaires. Il permet aussi à chaque enseignant d'avoir un point de vue sur chaque élève.

Chaque élève est rattaché à un enseignant référent, en charge de s'assurer de son accompagnement personnalisé.

L'emploi du temps de la semaine a été modifié en novembre 2017, pour découper les mardis, mercredis et jeudis matins en 3 temps de classe (au lieu de 2 précédemment).

Ces temps de classe sont plus courts (45-50 minutes en moyenne), plus adaptés aux capacités des jeunes accueillis favorisant ainsi une concentration optimale durant ces temps de classe.

Effectifs des classes :

Sur l'année 2017, 14 élèves sont en inclusion scolaire en milieu ordinaire (contre 18 en 2016). Ils sont répartis dans les collèges et lycées d'Angoulême ou proche périphérie, de la 6ème à la 3ème (et 3ème prépa pro), mais aussi dans des dispositifs de formation professionnelle tels que le CFA.

5 élèves sont à temps plein (en septembre 2017) et 9 sont à temps partiels, l'objectif pour ces derniers étant de valoriser leur potentiel d'apprentissage, de se réconcilier avec l'école et de vérifier leurs capacités d'adaptation en milieu ordinaire.

Leur répartition est la suivante :

- 5 élèves sont inscrits en SEGPA,
- 8 élèves sont inscrits en collège traditionnel (de la 6ème à la 3ème),
- 1 élève est inscrit au DIMA du CFA (niveau 3ème Prépa Pro).

Suivant leur temps de scolarité extérieure, les élèves bénéficient d'un suivi pédagogique mené par les enseignants sur l'unité d'enseignement. Cet accompagnement sert de soutien pour les cours vus en milieu scolaire ordinaire et pour travailler les matières manquantes dans leurs temps d'inclusion. Cet accompagnement est bénéfique pour certains qui mettent à profit ce temps de soutien pour augmenter leur temps de scolarité extérieure. Pour d'autres, ce temps représente un lieu de décompression nécessaire où nous leur proposons différents supports afin de leur permettre de travailler leurs difficultés.

Les 16 jeunes présents à temps complet sur l'unité d'enseignement de l'ITEP ont un emploi du temps adapté avec, suivant leur âge et leur projet personnalisé, des temps de classe, d'activités physiques et sportives, d'atelier, de stage, d'activités à visée soignante, et pour les plus âgés (15/18ans) une participation au Service d'Insertion à la Vie Active.

L'accompagnement pédagogique vise alors la consolidation et le maintien, des connaissances, ainsi qu'une notion de préprofessionnalisation dans le cadre de mises en stage de découverte du monde professionnel.

Passage d'examen :

4 élèves ont été inscrits au CFG, 3 l'ont obtenu.

2 élèves ont validé l'ASSR1 et 1 élève a validé l'ASSR2.

2 élèves ont été inscrits au DNB, 1 l'a obtenu

Partenaires scolaires :

- Collège René Cassin à Gond-Pontouvre.
- Collège Pierre Bodet à Angoulême.
- Collège Romain Rolland à Soyaux.
- Collège Pierre Mendès France à Soyaux.
- Collège Anatole France à Angoulême.
- Collège Jean Rostand à la Rochefoucauld.
- Collège Saint-Paul à Angoulême.
- Collège le Petit Mairat à Montemboeuf.
- Collège Jean Moulin à Barbezieux.
- EREA à Angoulême.
- Lycée Charles Coulomb à Angoulême.
- Lycée Jean Rostand à Angoulême.
- DIMA au sein du CFA de Chasseneuil-Sur-Bonnieure.

Supports et sorties pédagogiques

- Organisation et préparation de l'ASSR1 et ASSR2.
- Festival de la BD d'Angoulême.
- Projet Rouletaboule en collaboration avec l'organisme Charente Nature, pour sensibiliser les jeunes à l'écologie (avec pour finalité le développement d'un jeu à présenter en juin 2018).
- Expérimentation d'un atelier ludo-pédagogique sur 2 mois (mai et juin 2017), avec une enseignante et un éducateur. Cet atelier a montré un réel apport aux élèves les plus en difficulté. Il n'a pas été relancé en septembre 2017, mais il est prévu de le remettre en place courant 2018.

4.1.1 Accompagnement préprofessionnel

L'accompagnement préprofessionnel est un axe de travail qui doit être prioritaire pour favoriser la réintégration de jeunes dans la cité.

C'est pourquoi à l'ITEP cet item est abordé en mobilisant différents supports en fonction des particularités des jeunes accueillis. En effet, ces jeunes cherchent avant tout des réponses sur leur avenir professionnel et la scolarité reste difficile pour eux. L'important est de consolider leurs acquis scolaires mais aussi, pour ces jeunes au parcours scolaire douloureux, il convient de leur redonner confiance afin

de les rassurer et leur donner la possibilité d'accéder au monde du travail plus sereinement en favorisant les expériences réussies.

Pour ce faire, l'ITEP dispose d'un atelier découverte, d'un Service d'Insertion à la Vie Active, d'un temps d'accompagnement « insertion professionnel »

- **L'Atelier Découverte**

Cet atelier est animé par un éducateur technique.

Il regroupe 5 domaines d'activités techniques : mécanique, vélo, espaces verts, menuiserie et poterie.

Ces activités permettent aux jeunes de découvrir divers champs professionnels, mais aussi d'acquérir des compétences manuelles ainsi que les savoir-être nécessaires à une future intégration dans un domaine professionnel.

Presque tous les élèves de l'ITEP (qu'ils soient en inclusion ou non) sont concernés par ces activités atelier, mais selon les projets personnalisés, certains élèves fréquentent plus l'atelier que d'autres.

Pour les élèves plutôt orientés vers l'inclusion en collège traditionnel (déjà en inclusion ou avec de grandes chances d'y aller), les activités atelier ont plus une résonance "cours de technologie" : il s'agit de leur proposer un environnement de travail alternatif par rapport à celui de la classe (tout en y retravaillant les notions abordées en classe, notamment en maths et sciences).

Pour les élèves plus en difficultés scolaires et pour qui l'espoir d'une inclusion en milieu ordinaire est moindre, l'atelier représente plus un espace de préprofessionnalisation où les jeunes y apprendront les automatismes professionnels (tenue de travail, ponctualité, respect des consignes de travail, respect des règles de sécurité...). L'important est de consolider leurs acquis scolaires mais aussi, pour ces jeunes aux parcours scolaires douloureux, il convient de leur redonner confiance afin de les rassurer et leur donner la possibilité d'accéder au monde du travail plus sereinement (ces jeunes cherchent avant tout des réponses sur leur avenir professionnel).

Activité mécanique : Une convention a été mise en place avec la collaboration de CasseAuto2000 (Dignac) d'où l'on fait venir des véhicules dépollués pour que les jeunes puissent les démonter et remonter afin d'acquérir les bases de la

mécanique et ainsi avoir une meilleure idée du degré de difficulté que l'on peut rencontrer dans ce domaine. Cette activité est maintenue pour 2018.

Activité mécanique vélo : permet de prendre connaissance des différents éléments que l'on trouve sur un vélo, savoir réparer une chambre à air, régler les vitesses, changer les patins et tout ce qui touche à l'entretien du vélo en général. L'idée de cet atelier est d'accompagner les cyclistes pour qu'ils deviennent "vélo nomes" (souvent les vélos sont remisés dans un coin, du fait de problèmes techniques non pris en charge). Cet atelier a un grand succès auprès des jeunes : si certains étaient réticents à venir en atelier au début, grâce à cette activité, ils ont accroché et même progressé dans ce domaine.

Activité espaces verts : année compliquée pour mettre en place cet atelier du fait de l'âge des jeunes accueillis. La plupart d'entre eux ne pouvaient pas utiliser les machines à cause de leur âge en-deçà de l'âge légal de 16 ans.

Activité menuiserie : activité ayant du succès et fonctionnant très bien autant pour la réalisation de nichoirs à oiseaux, pour la gravure sur bois, pour la réalisation de sculptures, pour la fabrication de caisses à savon, ou encore pour la rénovation de meubles (donnés par la suite à différentes associations comme les Restos du Cœur ou Emmaüs). Cette activité est maintenue en 2018.

Activité poterie : nouvel atelier mis en place en mai 2017 en collaboration entre une éducatrice et l'éducateur technique. Celui-ci a suivi une formation en poterie, ce qui a permis de mieux appréhender et ainsi mieux transmettre aux jeunes des techniques de potier professionnel. Il s'agit là de toucher et malaxer la matière, de créer des objets et de pouvoir repartir chez soi avec son travail fini. La poterie est une source d'apaisement pour les jeunes, c'est déstressant, tout en canalisant leur énergie, en travaillant leur patience (3 semaines pour passer de la boule d'argile à l'objet finalisé) et leur motricité fine. Différentes techniques sont abordées dans le cadre de la réalisation de bols et de vases. Hormis le four, les élèves utilisent tout le matériel nécessaire à la réalisation du travail (sans contrainte d'âge).

- **L'accompagnement Insertion Professionnel :**

A partir de 14/15ans la majorité des jeunes accueillis bénéficient d'accompagnement individualisé sur le thème de l'insertion professionnelle. Cet accompagnement nécessite aujourd'hui un travail de collaboration, de transmission d'information, d'organisation très important entre les différents intervenants. En effet à l'heure actuelle, une personne est chargée de cette mission à mi-temps

nécessitant le passage de relais à ses collègues pour favoriser l'avancement et la continuité du travail engagé avec le jeune. Cependant sur l'année 2017, 19 conventions de stage ont été signés, après un travail sur la rédaction du curriculum vitae et des lettres de motivation. Néanmoins, pour la plupart des jeunes accueillis, les difficultés face à la réalité du monde du travail sont bien présentes et le parcours visant l'insertion professionnelle sera souvent long et chaotique. C'est pourquoi l'accompagnement sur l'insertion professionnelle, à la fois source d'angoisse et de désir chez le public accueilli, nécessite des moyens humains dédiés favorisant un accompagnement soutenant et favorisant la création d'un réseau de partenaires important.

- **Le Service d'Insertion à la Vie Active : SIVA**

Le SIVA animé par deux éducateurs techniques constitue également un terrain de stage régulier pour les élèves. Ce lieu permet une première approche adaptée du monde professionnel par le biais de la fabrication et l'entretien d'abribus via une convention avec le Conseil Départemental suite à un appel d'offre. L'évaluation hebdomadaire des jeunes sur des items reprenant savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à une insertion professionnelle, permettent aux jeunes d'appréhender et de travailler leur difficulté afin d'aller ensuite vers des stages extérieurs et ainsi mieux se projeter sur le chemin à parcourir.

En 2017, 7 jeunes de l'ITEP ont bénéficié du SIVA de manière plus ou moins importante suivant leur projet professionnel.

Les principales réalisations effectuées ont été :

- Fabrication et livraison de 2 abribus
- Réparation de 40 abribus
- Entretien complet de 63 abribus
- Fabrication d'une bibliothèque pour la salle du personnel de l'ITEP/SESSAD/PFS/SAPMN)
- Fabrication d'une niche spéciale pour la SPA
- Fabrication de modules « Labyrinthe » pour le programme « in vivo »

4.1.2 Activités d'Education Physique et Sportives

4.1.3

Cette saison, les APS sont proposées aux jeunes dans l'intention que chacun puisse s'exprimer en fonction de ses moyens et de ses ambitions sportives. Ces activités sportives ont une place indispensable dans la prise en charge des jeunes de l'ITEP, elles ont chacune des objectifs de travail en lien avec l'évolution de la

problématique des élèves.

Les APS sont proposées sous forme de cycle, allant d'un trimestre à l'année entière pour certaines activités.

Voici la liste de ces activités :

- Jeux de ballon : il s'agit de manipuler toutes sortes de ballons sous forme de jeux moins codifiés que les sports avec leurs règlements fédéraux.
- Tennis de table : toute l'année avec six jeunes licenciés au club local TTGF, participants aux entraînements et à la vie du club, visant à progresser et aller le plus loin possible en sport adapté, jusqu'au championnat de France.
- Natation : trois groupes de niveau sont constitués (un par trimestre), avec pour chacun des niveaux d'apprentissage différents.
- Pêche : nos jeunes sont titulaires d'une carte de pêche, à l'année civile. Nous travaillons tantôt sur la patience, sur les différentes techniques, sur la motricité fine, tantôt sur la relation à l'autre en entrant en communication avec les autres pêcheurs.
- VTT : le groupe est constitué de jeunes pour lesquels le projet est avant tout de passer un bon moment, de s'aérer, de découvrir la campagne environnante. Là aussi, nous rencontrons divers pratiquants du plein air.
- La motricité : comme son nom l'indique, il s'agit d'utiliser divers supports, divers engins et de manipuler un maximum, dans le but de se familiariser, de transférer des compétences à la vie de tous les jours...
- Marche urbaine : activité accessible aux jeunes non sportifs ou atteints de surcharge pondérale, ou qui ont globalement besoin de se "poser". Cette activité n'est prévue que pour le premier et le troisième trimestre en raison de la météo, et permet aux jeunes de découvrir ou redécouvrir différemment nos campagnes, mais aussi certains quartiers d'Angoulême (travail de repérage et d'orientation).
- Football : le partenariat avec l'ITEP de Douzat, l'IME de Sireuil et le Comité départemental de sport adapté perdure malgré des difficultés grandissantes tant au niveau du recrutement des jeunes que des volontés institutionnelles.
- Equitation : la médiation animale nous permet d'offrir une prise en charge différenciée à nos jeunes.
- Tir à l'arc : cette activité est exigeante sur le plan de la concentration, et de la nécessité de se replier sur soi, de travailler sur de l'imagerie mentale... elle n'est donc pas accessible à tous.

Avec ces différents supports, les jeunes se sont vus proposer :

- Rencontre départementale de tennis de table à Chateaubernard.
- Rencontre régionale de tennis de table à Gond-Pontouvre.
- Championnat de France de tennis de table à Aubagne (Marseille) avec 4 jeunes médaillés (l'un d'entre eux est champion de France).
- Rencontre de football sur sable à Royan (Beach Soccer).
- Randonnée pédestre à la Grande Côte (Royan).
- Rencontre de football avec le club de Jarnac (milieu ordinaire).
- Sortie à la coupe du monde d'Ultimate (Royan).
- Rencontre régionale de tir à l'arc à La Rochelle.
- Participation au championnat de France de tir à l'arc à Bourges.

4.1.4 Activités Pédagogiques et Ateliers

Durant les temps de formation, les jeunes sont aussi positionnés sur différentes activités et ateliers selon leur projet personnalisé.

- **Atelier Taille de Pierre :**

A partir du 21/09/2016, 4 jeunes des 3 groupes d'hébergement, ont participé à l'atelier taille de pierre encadré par le Club Marpen à Tusson. Ils ont suivis 5 séances les mercredis après-midi, de découverte de ce support jusqu'à la réalisation d'un motif sur une pierre qui pourra prendre place au sein de l'ITEP. Ces temps ont été mis en place et encadrés par une éducatrice et un éducateur technique.

Les objectifs étaient :

- Mener à bien une création commune.
- Découvrir et initier à la taille de pierre.
- Acquérir de nouvelles connaissances.

Chaque jeune a pu mettre en valeur des qualités différentes mais néanmoins nécessaires à cette activité que sont : la précision, la patience, l'écoute des consignes, la demande d'aide, l'endurance et la continuité d'une tâche... tout cela dans un cadre calme, studieux et adapté à chacun. Le travail collectif n'est pas finalisé, nous envisageons donc de le poursuivre avec un autre groupe de jeunes durant l'année 2018.

- **La Ferme des Vallées :**

Un partenariat avec la Ferme des Vallées de Montmoreau s'est mis en place avec la signature d'une convention depuis 2015. Un éducateur technique et une enseignante y accompagnent 4 jeunes tous les jeudis après-midi depuis septembre 2017 (les mardis matin jusqu'à juin 2017). Cette activité initialement basée autour de la médiation animale et de l'apprentissage des différentes espèces animales a évolué vers la construction et l'amélioration des enclos et abris des animaux, l'entretien et la réparation des pancartes abîmées, le soin des animaux présents.

Cet accompagnement permet aux jeunes de gérer leurs émotions, de développer une cohésion sociale, de découvrir les différents métiers de la ferme (fromager, soigneur, palefrenier...) et enfin de se confronter à un autre public en difficulté.

- **La Voix des jeunes :**

Atelier initié en 2016, les 10 séances programmées ont été finalisées en 2017. 4 jeunes étaient concernés, les mardis après-midi de 13h30 à 14h30. Une intervenante extérieure, musicothérapeute et chanteuse, animait ces temps, accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire de l'ITEP constituée d'un éducateur, d'une psychologue et d'une enseignante. Ce programme s'appuie sur des outils thérapeutiques utilisés en musicothérapie active. Technique centrée sur l'expression corporelle, sonore et musicale du sujet en relation avec la musicothérapeute. C'est une approche basée sur les potentialités propres à chacun, donnant à l'individu un statut de personne à part entière, dans le but de maintenir son identité et non de l'obliger à une réussite qu'elle ne pourrait atteindre.

Les objectifs étaient :

- Faire émerger ses potentialités, sa créativité.
- Faire entendre son opinion, oser s'affirmer.
- Faire évoluer son mode de relation aux autres.
- Augmenter sa confiance en soi.
- Libérer ses blocages physiques et émotionnels.
- Trouver du plaisir à jouer, chanter, écouter, partager.

- **L'art des mets :**

Cette activité est animée par deux éducateurs et 4 jeunes ont participé à cet atelier en 2017.

A travers la réalisation de dessert, les professionnels suscitent chez le jeune la mobilisation de son imagination, sa culture mais aussi ses connaissances.

Depuis la rentrée de septembre l'atelier se déroule en deux temps.

Une séance est dédiée au choix de la recette à réaliser et à l'achat des ingrédients pour la réaliser.

La deuxième étant consacrée à la réalisation et au partage de la dégustation.

Les objectifs de travail sont variés suivant le profil des jeunes mais les principaux sont :

- lien avec les connaissances scolaires: notion de quantité, travail autour de la lecture, de la compréhension.
- capacité d'innover, de transformer une recette de base
- être capable de suivre une recette
- travail en équipe
- susciter l'envie, le désir et le partage
- accompagner vers l'autonomie

- **Intervention du centre de prévention Santé de la Charente :**

Un protocole d'intervention : vie affective et sexualité a été mis en place depuis décembre 2016, en collaboration avec le Centre de Prévention Santé de la Charente.

Le but est de permettre aux jeunes accueillis de bénéficier d'informations collectives de prévention portant sur la puberté, la vie affective et sexuelle. Cela permet de compléter les apports théoriques dispensés par les enseignants, à savoir, les notions de base en matière d'anatomie et de physiologie.

Les interventions sont effectuées par le personnel du centre de planification et d'éducation familiale. Les professionnels de santé ne sont ni des professeurs, ni des conférenciers, ils permettent les échanges et les débats en toute

confidentialité en garantissant un espace de « liberté de parole » et apportent des informations essentiels.

Deux interventions ont alors pu avoir lieu, une première en mai 2017 avec la participation de quatre jeunes, et une autre en décembre 2017 avec trois autres jeunes. Ces interventions sont encadrées par deux infirmières du centre de planification et deux éducatrices de l'ITEP. En amont de ces temps d'échange les jeunes sont rencontrés par les deux éducatrices dans le but de leur présenter le projet et de préparer l'intervention.

De ces rencontres, il en ressort que les jeunes investissent bien ce temps prévu et y trouvent des réponses à leurs questionnements.

Une reconduite de ces interventions est prévue en 2018 au vus des bénéfices que les jeunes en tirent.

De plus, l'ITEP de l'Anguienne a signé des conventions avec des associations caritatives et a réaffirmé la solidarité comme une valeur constitutive de son projet.

- **Resto du Cœur :**

Cette année, la convention de partenariat avec l'Association Départementale des restos du cœur de Charente a été renouvelée. Les jeunes de l'ITEP ont participé à une action bénévole les mardis matin au centre de distribution du Gond-Pontouvre. Les objectifs principaux sont :

- Développer au maximum les compétences sociales.
- Evaluer les capacités de mise au travail et la Socialisation.
- Découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, de nouvelles relations donc s'ouvrir sur l'extérieur.
- Contribuer à la valorisation du savoir-faire, savoir-être.
- Evaluer la capacité dans l'exécution des tâches et la résistance face à la tâche.
- favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
-

Durant l'année 2017, 8 jeunes ont intégré cette action. Les jeunes ont été assidus et participatifs au fil des mois.

Au mois de juin 2017, 2 jeunes ont également donné de leur temps un samedi pour animer la kermesse du centre.

La finalité de ces mois de travail et le partenariat établi depuis plusieurs années nous ont permis d'obtenir une nouvelle fois des places « bénévoles » pour le concert des enfoirés au Zénith de Strasbourg en début d'année 2018. Nous avons fait partis de la centaine de bénévoles privilégiés à assister aux répétitions et à être placés devant la scène. Ce fut un temps de partage exceptionnel à vivre tant pour les jeunes que pour les accompagnateurs. Lors de ce séjour nous sommes partis avec 4 bénévoles du centre, 3 jeunes, la psychologue de l'établissement et une éducatrice.

- **Emmaüs :**

Le partenariat avec Emmaüs a été reconduit en 2017. Une éducatrice accompagne 2 jeunes tous les jeudis matin pour intervenir en collaboration avec les compagnons sur leur site à la Couronne.

Les objectifs principaux de ce partenariat sont les suivants :

- participation au travail des compagnons : tri des vêtements, de la vaisselle, des livres, construction d'un poulailler, plantation...
- notion de solidarité, de partage, d'entraide : respect d'autrui, des difficultés de chacun, des différences, respect de la dignité
- notion de vivre par le partage de temps conviviaux et chaleureux (pose café, gâteaux...)
- Valorisation des uns par les autres
- enrichissement grâce à la rencontre avec des personnes de différents pays et de nationalités diverses ayant souvent des parcours de vie atypiques
- travailler la relation à l'autre et adapter les moyens de communication

Ces actions de solidarité, reconduites depuis maintenant 4 ans avec les Restos du Cœur et engagée depuis deux ans avec Emmaüs, ont sensibilisé les jeunes aux difficultés présentes dans leur environnement social. Ils s'y sont impliqués pleinement et ils ont recueillis reconnaissance et valorisation.

- **Activité Escalade :**

Une activité escalade est animée par deux éducateurs diplômés les mercredis après-midi complétée par deux transferts (Via Ferrata et Canyoning). Cette activité est ouverte à l'ensemble des jeunes de l'établissement, 9 jeunes y ont participé de manière assidue .

Les objectifs travaillés sur cette activité sont les suivants :

- travailler l'autonomie et le dynamisme :

Maintenir et développer des habilités motrices (praxies) des pouvoirs physiques, psychologiques, acquérir un savoir, offrir aux enfants un ensemble d'activités complémentaires (escalade, canyoning, via ferrata, accrobranche, descente en rappel etc...) leur permettant de se développer et de s'épanouir en tenant compte du régime pédagogique déjà en place dans l'institution.

L'enfant doit pouvoir s'y épanouir, s'y recréer et s'y détendre en partageant des moments de vie avec des amis de même qu'avec des éducateurs. Les éducateurs pourront profiter des moments de vie partagés avec l'enfant pour l'amener à prendre progressivement son équilibre et le renouvellement de ses énergies.

- Relever des défis.
- Prendre des initiatives et faire des choix.
- Se fixer des buts, prévoir une séquence d'actions à exécuter en vue d'atteindre un résultat.
- Planifier l'organisation de son temps.
- Trouver plusieurs solutions à un problème.
- Utiliser ses habilités techniques au profit de tâches collectives pour la réalisation de projets concrets et utiles.

Ainsi on confie des responsabilités à l'enfant qui font appel à ses intérêts et à ses capacités. On l'invite à participer à l'organisation du projet (préparation de la journée, s'organiser etc...), à prendre des décisions par rapport au temps, à l'espace, au choix de l'activité, tout en l'aidant à atteindre ses objectifs.

En percevant sa contribution au travail accompli le jeune développe de la fierté et de l'estime de soi, tout en perfectionnant la maîtrise de son corps, moyen d'action et de communication.

L'activité escalade permet au jeune d'agir sur le plan psychomoteur, cognitif, affectif et social. En effet sa participation l'amène à :

- Exercer la maîtrise de son corps comme moyen d'expression
- Exercer la maîtrise de son corps notamment l'adaptation spatio-temporelle en s'ajustant à différentes situations et aux différentes conditions de l'environnement.
- Développer ses capacités physiques telles que la force, l'endurance, l'agilité, et la souplesse.

- Apprendre de nouvelles techniques reliées à l'activité.
- Exercer sa pensée en participant à la recherche de solutions ou l'élaboration de stratégies.
- Développer l'estime de soi en relevant des défis, grâce à la satisfaction que procurent l'apprentissage et la maîtrise de nouvelles praxies.
- Développer des intérêts pour des activités corporelles.
- Se recréer et de se détendre.
- Etablir des liens avec les autres, rechercher la communication, développer ses capacités d'empathies.
- D'exercer son sens des responsabilités en s'engageant dans l'activité de groupe ou l'on doit respecter certaines règles et assurer différentes tâches.
- Apprendre la coopération.

Ainsi les jeunes doivent mettre en application tous les acquis obtenus sur les séances escalade du mercredi après-midi lors des camps pleine nature échelonnés sur l'année.

4.1.5 Les Ateliers à Visés Soignante

Ces ateliers font désormais partie intégrante de l'accompagnement dans le projet d'établissement. Ils se pratiquent sur préconisation lors du projet personnalisé du jeune.

Les professionnels qui animent ces ateliers ont bénéficié en 2017 d'un accompagnement spécifique par un intervenant extérieur permettant de créer de nouveaux outils d'observations et d'analyse pour favoriser l'évolution des jeunes.

- **Atelier ludothèque :**

Cet atelier, existant depuis 2011, s'est poursuivi sur un créneau hebdomadaire. L'atelier accueille 4 jeunes et est animé par une éducatrice du SESSAD et un éducateur de l'ITEP.

L'atelier permet ainsi la rencontre et l'échange entre les jeunes des deux structures.

En outre, Comme tous les ans en Juillet, le groupe participe au festival ludique international de Parthenay (FLIP). C'est l'occasion de partager de nouveaux jeux et de travailler la relation et les comportements sur l'extérieur.

- **Atelier In Vivo :**

Depuis deux ans, l'atelier s'est engagé dans le projet « IN VIVO », programme expérimental canadien de recherche visant au développement de compétences par l'entraînement à l'inoculation au stress. Ce programme est en lien avec un enseignant chercheur de l'Université du Québec que les professionnels ont rencontré lors des journées de formation de l'AIRE à Tours. Depuis, les 2 professionnels qui encadrent l'atelier escalade ont pu bénéficier de plusieurs jours de formation dont une semaine au Canada qui se sera renouvelé en 2018 afin d'être accrédités pour dispenser des formations sur ce programme spécifique.

Sur l'année 2017, 3 cycles du programme In Vivo ont été réalisés à destination des jeunes accueillis. Cela a concerné 11 jeunes sur l'ensemble de l'année.

Un cycle se déroule sur 10 séances au rythme d'une séance par semaine. Chaque séance a des objectifs définis et se découpe avec une partie théorique et une partie pratique d'entraînement sur différents modules.

Nous avons depuis cette année 3 modules : le mur d'escalade, le labyrinthe et le trampoline.

Ces trois modules permettent de mettre au travail des compétences différentes et de travailler la gestion du stress. Le but de l'entraînement sur module est de mettre en pratique l'apport théorique en inoculant volontairement du stress pour mettre les jeunes en situation. Ils vont ensuite pouvoir développer des stratégies d'adaptation afin d'acquérir de nouvelles compétences.

Chaque jeune va alors apprendre à s'autoévaluer avec l'aide de supports qui sont la grille du SPIN et l'échelle de stress. Nous demandons également aux jeunes de s'observer entre eux et de pouvoir nommer les signes de stress qu'ils repèrent chez l'autre. Cela permet de leur apprendre à mettre des mots sur leurs ressentis et leurs émotions.

Les objectifs du programme In Vivo :

- Approfondir les connaissances sur le stress
- Améliorer l'autorégulation en situation de stress
- Acquérir des techniques permettant de gérer efficacement le stress
- Développer l'utilisation de stratégies d'adaptation efficaces

Pour la première fois en fin une jeune fille du SESSAD participe au programme. Cette ouverture permet de travailler avec un autre regard.

Cette année, une formation a également eu lieu sur l'établissement afin de former de nouveaux animateurs en interne mais aussi appartenant à d'autres institutions.

Sur l'établissement, 6 professionnels en ont bénéficié. Cela a permis que de nouveaux animateurs interviennent et utilisent ce programme.

4.1.6 Les Projets en cours

- Visite du village Gaulois de Esse.
- Présentation en juin du jeu développé dans le cadre du projet Rouletaboule (en concurrence avec d'autres écoles).
- Mise en place en collaboration avec le SESSAD et avec un intervenant extérieur, d'un atelier création de jeux vidéo pour 3 jeunes de l'ITEP + 3 jeunes du SESSAD.
- Relance de l'atelier taille de pierre en collaboration avec le Club Marpen à Tusson.
- Relance de l'atelier La Voix des Jeunes.
- Remise en place et pérennisation de la classe ludo-pédagogique pour 2 matières différentes et plus. Cette classe permet de travailler en binôme, (enseignant/éducateur ou enseignant/enseignant) avec certains élèves en total manque d'autonomie ou bien encore en grande difficulté scolaire, et qui nécessitent donc un accompagnement plus adapté. Cette expérience, menée sur 2 mois (mai-juin 2017), a montré des résultats encourageants (motivation et intérêt des jeunes concernés, progrès constatés). Il s'agissait de faire travailler les élèves par le biais de jeux (1 heure par semaine), principalement orientés sur l'apprentissage du français. Cette méthode mérite d'être exploitée plus en avant avec l'ouverture sur d'autres matières (mathématiques, histoire/géographie, éducation civique).
- Mise en place du PSC1 pour les élèves en âge de le passer, et une initiation aux bons réflexes pour les plus jeunes.
- Partenariat avec un EPADH pour favoriser le lien inter génération

4.2 Le Pôle Educatif

Le travail sur l'autonomie, la socialisation et l'épanouissement des jeunes a conduit à développer des rythmes, projets et accompagnements différents entre les différents pavillons :

- Zéphyr (les plus jeunes) : appui sur la vie quotidienne, la ritualisation des temps de la journée
- L'Autan (les moyens) : soutien à un projet de scolarisation, au vivre ensemble avec des dimensions vers l'autonomie qui se renforcent
- Les Alizés (les plus âgés) : appui sur un projet scolaire ou préprofessionnel, sur une inscription dans la cité plus marquée par une autonomie sur l'extérieur

En 2017, nous avons constaté que l'accueil en internat à l'ITEP s'est modulé de plus en plus.

En septembre 2017,

- 10 jeunes étaient accueillis en internat complet
- 8 jeunes en mode séquentiel
- 12 en demi-pension...

Ces chiffres ont fluctué au cours de l'année selon les projets personnalisés de chaque jeune.

Chaque pavillon compte 3,5 éducateurs pour assurer l'accompagnement de 10 jeunes (internes et demi-pensionnaires). Chaque éducateur ayant la référence éducative, en moyenne de trois jeunes. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place du projet personnalisé du jeune, le rôle de l'éducateur référent est central. Non seulement par la relation qu'il établit avec le jeune mais aussi avec l'ensemble des partenaires qui gravitent autour de la situation du jeune accueilli. Nous remarquons que ce travail de partenariat est primordial mais aussi croissant. En effet ces jeunes aux problématiques multiples doivent nous amener à mieux travailler ensemble pour construire l'accompagnement en termes de parcours et non de rupture.

Les partenaires privilégiés de l'éducateur sont le jeune, sa famille, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'Education Nationale, les services de Pédopsychiatrie de Camille Claudel, l'Aide Sociale à l'Enfance

En outre, l'accompagnement éducatif au sein d'un collectif, s'efforce de s'adapter au plus près des problématiques des jeunes et de leurs troubles psychiques et s'appuie sur de multiples supports d'activités.

L'accompagnement éducatif prend notamment appui sur la vie quotidienne et sur des ateliers-activités (le mercredi après-midi ou après le goûter) afin d'aider le jeune à grandir et vivre en collectivité.

Des repères sur le « vivre ensemble » sont intégrés petit à petit. Cet accompagnement travaille aussi sur des repères de temps dans la journée et dans la semaine. Plus les usagers sont jeunes, plus l'accompagnement éducatif s'appuie sur de la ritualisation. En grandissant, le travail sur la gestion autonome de son temps et de ses déplacements va prendre plus de place.

L'accompagnement éducatif s'articule également autour de la notion de socialisation et les relations à autrui dans le cadre d'un collectif de pré-adolescents, d'adolescents ou de jeunes adultes. L'apprentissage et la prise en compte de soi-même, l'ouverture vers l'extérieur, le soutien des potentialités intellectuelles, la sensibilisation et l'accès à la culture, le soutien scolaire et la découverte professionnelle sont les fondements des objectifs éducatifs.

L'accompagnement éducatif s'appuie aussi sur les moyens suivants :

- L'activité culturelle

En 2017, L'ITEP de l'Anguienne a poursuivi son ouverture culturelle par le biais de sorties au Théâtre d'Angoulême.

Cette année scolaire, les jeunes comme depuis quatre ans, ont participé aux sorties « être spectateur » via la programmation du Théâtre d'Angoulême.

Sur l'année. Six spectacles ont été choisis, 50 places réservées.

Ce projet est mis en place par deux éducatrices et soutenu dans sa réalisation par l'ensemble des professionnels des hébergements et de l'unité de formation.

L'objectif étant de permettre à chacun d'accéder à la pensée, l'imaginaire mais aussi d'intégrer la vie culturelle de la cité et de se faire plaisir.

En outre, la médiathèque a été un support de travail important pour les jeunes du groupe Zéphyr. Des sorties régulières ont été organisées autour des différentes expositions et thèmes mis en place par la médiathèque. Ce lieu permet d'apprendre à se canaliser, à faire des recherches afin de leur permettre une autonomie d'accès à la culture.

- Les jeux

Les jeux de société reste un support important pour apprendre le vivre ensemble. Sur le pavillon du Zéphyr tous les mardis soir, la soirée s'organisent autour d'un

jeu. C'est un temps ludique qui a pour but l'échange, la solidarité et où le côté convivial doit prendre du sens.

- Une soirée Vidéo débat

Ce projet est axé sur un film, médiateur qui suscite l'intérêt des jeunes, grâce auquel les professionnels, qui animent le projet, vont susciter l'expression, la réflexion et l'échange avec les jeunes.

Chaque film se déroule en deux séances : une première partie du film est visionnée et les jeunes imaginent la fin de l'histoire et, à la séance suivante, fin du visionnage suivi d'un débat. Ce projet a concerné quatre jeunes sur deux séances en 2017 et a été encadré par une psychologue et une éducatrice.

- Un Atelier Cuisine

Trois mercredis par mois, sur le pavillon des plus grands, un éducateur accompagne deux à trois jeunes à confectionner le repas du soir. L'objectif principal étant de les préparer à l'autonomie autour d'un moment convivial.

- Les transferts

Ils se sont situés dans la continuité de l'accompagnement éducatif. A ce titre, ils ont fait l'objet d'une préparation avec les jeunes et leurs parents. Ils sont l'occasion de créer une rupture dans un mode de relation établie. En permettant une approche différente, ils sont de nature à faire évoluer le travail pluridisciplinaire de l'ITEP.

Au cours de l'année 2017, 7 transferts ont été organisés pour l'ensemble des jeunes accueillis.

Chaque transfert a des objectifs de travail multiples à destination du public accueilli. Pour exemple, les camps de pleines natures tels que la Via Ferrata ou le Canyon ont les objectifs suivant :

Ils permettent de mettre en application tous les acquis de l'année, obtenus sur les séances d'escalade des mercredis après-midi dans un milieu totalement nouveau.

Les jeunes doivent s'adapter à l'environnement en s'appuyant sur les autres (jeunes et adultes) et se dépasser. Cela influence donc les dynamiques de groupe, favorise l'entraide, le respect de l'autre et l'intégration des consignes de sécurité. Il y a un

travail important sur la gestion des émotions, la communication, l'acceptation des différences des autres dans un milieu où le risque existe.

Au travail cognitif s'ajoute le travail au niveau corporel. Savoir coordonner ses mouvements, gérer ses efforts, repérer ses forces et ses faiblesses, faire face aux souffrances liées à l'effort et savoir demander de l'aide.

A chaque camp une fiche est remplie par les jeunes, sous forme d'une évaluation journalière, à travers des critères de communication, de respect des autres, d'écoute, d'application des consignes et des acquis techniques liés aux activités. A cela s'ajoute une sensibilisation à l'environnement et aux notions de plaisir, de valorisation d'avoir été capable de se dépasser, d'arriver en haut malgré la difficulté.

Alors que d'autres transferts tels que la Cité de l'espace ou Vulcania vont avoir une dimension culturelle plus importante. Pour exemple :

D'autres séjours vont avoir des objectifs où le vivre ensemble est primordiale, tels que le transfert voile à l'Île d'Oléron ou montagne à la Mongie. Pour exemple :

- 4 jeunes, 2 éducateurs et 1 maîtresse de maison sont allés à Boyardville sur l'île d'Oléron pour participer à un transfert en bord de mer avec comme thématique principale l'initiation à la voile.

Ils étaient hébergés au camping de Boyardville dans un mobil home familial. Ils ont fait la traversée jusqu'à l'île d'Aix en catamaran et se sont appliqués à profiter des plaisirs qu'offre le bord de mer (voile, visite culturelle, baignade, pêche à pied...).

Durant ce séjour, a pu être observé et travaillé, la capacité des jeunes à entrer en relation, à s'adapter à un contexte différent de l'internat et adopter d'autres règles de vie.

Ce séjour fut un temps de partage et de convivialité avec comme objectif principal, la découverte du littoral dans un climat de plaisir, de solidarité et d'entraide sur terre comme en mer...

4.3 Le Pôle Thérapeutique

Il est important de signaler l'absence de Médecin Psychiatre et de Médecin Généraliste sur ce pôle. Afin de pallier à ce manquement une convention avec le secteur pédopsychiatrique de Camille Claudel est en cours de réalisation pour

répondre au mieux aux difficultés du public accueillis. Cependant ce partenariat ne résout pas le problème de la responsabilité et de la coordination du projet de soin de l'établissement.

A l'heure actuelle, le pôle thérapeutique est composé :
d'une Infirmière à 0.33 ETP,
d'une Psychomotricienne à 0.35 ETP
et de deux psychologues respectivement à 0.24 et 0.89 ETP.

Aujourd'hui, il nous semble que ce pôle soit particulièrement mal doté par rapport aux besoins grandissant du public accueilli. En effet, il est par exemple fréquent que les préconisations de suivi psychomoteur ne puissent être mise en œuvre faute de place. Ces différentes difficultés ont été soulignées à l'ARS dans le cadre d'un travail sur le passage en CPOM.

4.3.1 L'infirmière

Les Soins à l'Infirmierie = 87 répartis entre :

- Soins pour plaies, contusions, brûlures, traumatismes etc...
- Prise de médicaments pour différents symptômes et pathologies
- Injections, vaccins (25)
- Divers

Les visites à l'Infirmierie sont souvent accompagnées d'un temps d'écoute et d'entretien avec le jeune.

Autres Activités

- Traitements médicamenteux :

Les traitements sont préparés par l'infirmière et mis dans des piluliers. Elle les distribue dans les différents pavillons chaque semaine. Il y a eu une moyenne de 10 piluliers en service par semaine sur l'année.

Ce nombre a fortement augmenté ces dernières années et les traitements donnés sont surtout à visée psychiatrique.

- Rendez-vous et consultations à l'extérieur : dentiste, ophtalmologue, ORL, dermatologue, orthodontiste, chirurgien, radiographie, podologue, opticien.

- Gestion des médicaments, du matériel de soins et des troussees à pharmacie
- Gestion des dossiers médicaux, tenue du registre d'infirmierie : c'est le secrétariat « enfants » qui prévient l'infirmière des nouveaux arrivants et qui donne les éléments pour le dossier médical (photocopies des vaccinations et du carnet de santé, papiers de CPAM, ordonnances etc...),
- Mise à jour régulière du dossier et suivi. Chaque passage à l'infirmierie est noté sur le registre afin d'avoir une trace qui permet de visualiser et suivre la santé de chaque jeune.
- Liaisons extérieures : l'infirmière est amenée à contacter les différents organismes de prévention, de soins ainsi que divers professionnels (infirmières des établissements scolaires et médico-sociaux, éducateurs, travailleurs sociaux, médecins, etc. ...) dans le cadre de recueil de renseignements médicaux concernant les jeunes. Liens également avec des organismes pouvant intervenir pour des actions de prévention (tabac, sexualité, drogue, alcool...) telles que AGORA, ANPAA....
- Liaisons au sein de l'institution : l'infirmière est en contact avec les éducateurs, les enseignants, les familles, les familles d'accueil, les psychologues et les autres professionnels (secrétariat, économat, agents d'entretien). Le plus souvent la communication se fait en direct lorsque l'infirmière va dans les pavillons et les services ou alors par le biais du téléphone ou des mails.

Au-delà de son propre rôle de « soin », l'infirmière a aussi d'autres missions qui évoluent au fil du temps et en fonction des jeunes accueillis. Il est à souligner que les jeunes ont de plus en plus de problèmes de santé et des problèmes physiques d'où une augmentation des consultations à l'extérieur. L'activité du service médical est donc variée et la prise en charge médicale des jeunes s'articule sur plusieurs axes. Celle-ci s'inscrit alors pleinement dans le projet personnalisé du jeune.

4.3.2 Le suivi Psychomoteur

Temps de présence du psychomotricien : 35% soit 12 heures d'intervention/semaine.

- Bilan psychomoteur

Passation d'un bilan psychomoteur pour chaque nouvelle admission.

Un bilan correspond à 1h30 de passation. Passation en deux rencontres de trois quart d'heure chacune.

Cotation et rédaction du bilan : 1h30.

Bilans réalisés en 2017 : 9

- Organisation de l'accompagnement

A l'issue des bilans psychomoteurs, une indication ou une absence d'indication est posée quant à la mise en place d'un accompagnement en psychomotricité.

Des entretiens avec les parents sont proposés afin de faire une restitution du bilan aux parents et de présenter les objectifs psychomoteurs de l'accompagnement faisant suite aux indications posées par le bilan.

Rencontres famille réalisées en 2017 dans le cadre de la restitution du bilan : 1

L'accompagnement est alors préconisé en individuel, en binôme et/ou en groupe.

En fonction des objectifs personnalisés, définis à l'issue du Projet Personnalisé d'Accompagnement, l'accompagnement peut s'inscrire via une médiation spécifique, porteuse d'objectifs généraux inhérents à la médiation et à l'intérieur de laquelle seront définis des objectifs personnalisés d'accompagnement en fonction des problématiques et besoins repérés pour l'enfant/le jeune.

L'accompagnement en psychomotricité va donc se décliner selon :

- Des rencontres en salle de psychomotricité, hebdomadaires ou à la quinzaine. Durée de chaque séance : 45 minutes.

- Des séances de balnéothérapie (Médiation « eau »), en collaboration avec un Educateur Spécialisé.

- Bassin de balnéothérapie adapté (convention avec l'hôpital de Girac et le service de Rééducation).

(3 jeunes bénéficient de cette médiation au sein de l'ITEP, répartis en binôme).

- Des séances de relaxation (en individuel en en groupe selon les objectifs et besoins repérés : PPA).

Mise en place d'un atelier « relax' », fonctionnement en groupe ouvert et en fonction d'inscriptions « libres », proposé à l'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'ITEP, ayant pour objectif la découverte et l'expérimentation par les jeunes d'un espace/temps de détente et de relaxation (découverte). Espace ouvert aux Educateurs présents sur ce temps.

Accompagnements mis en place en 2017 : 6

Un bilan d'évolution et des synthèses d'accompagnements sont systématiquement programmés afin d'évaluer les progrès et/ou de réajuster les objectifs de l'accompagnement (maintien ou arrêt de la préconisation).

- Projection concernant l'accompagnement des jeunes

Nouvelles admissions depuis septembre 2017 en attente pour passation de bilans, faute de créneaux disponibles : 4

A ce jour, absence de créneaux pour des éventuels accompagnements qui feront suite aux futurs bilans.

- Les partenaires

Institution « les légendes » ITEP de Douzat, Psychomotricienne

Institution psychiatrique (infanto-juvénile Camille Claudel) Mikado, Psychomotricienne

- Les projets en cours

Maintien d'un groupe relax' ouvert (découverte)

Maintien de l'espace balnéothérapie

Projet d'un Groupe Théâtre/Atelier d'improvisation théâtrale en partenariat avec un intervenant extérieur et en collaboration avec professionnels Educateurs spécialisés et Enseignants.

4.3.3 Le suivi Psychologique

L'ITEP de l'Anguienne accueille 30 jeunes et les deux psychologues ont une file active totale de 52 adolescents sur l'année 2017:

- 39 pour la professionnelle à 84 %
- 13 pour la psychologue à 29 %

Ces professionnelles soutiennent l'expression des adolescents et leur élaboration psychique, notamment à l'occasion d'entretiens ou à travers différents supports ou ateliers proposés. Elles adaptent le cadre et le lieu en fonction des potentialités du jeune.

Les entretiens ont plusieurs objectifs :

- recueillir des éléments cliniques permettant une meilleure compréhension de chaque jeune, une analyse fine de sa problématique, notamment lors de l'admission. Ces informations permettent par la suite d'alimenter la réflexion institutionnelle concernant le jeune et son projet ;
- assurer un suivi régulier (hebdomadaire, bimensuel voire mensuel) au travers d'entretiens à visée thérapeutique dont l'orientation est déterminé par la nature de la demande initiale et les besoins repérés. Les éducateurs référents des jeunes peuvent au besoin être associés directement à ce travail ;
- répondre à une situation particulière ou à un évènement de vie à l'occasion

de demandes ponctuelles émanant du jeune lui-même ou de l'équipe. Dans cette optique, cela vient soutenir l'action éducative et les accompagnements.

Un bilan psychologique peut être proposé dans certaines situations :

- en début d'accompagnement, lorsqu'aucun bilan n'a pu être réalisé au préalable,
- en cours de parcours, quand il s'agit d'évaluer l'évolution d'un usager et en particulier lorsqu'un questionnement intervient quant à sa réorientation.

Par ailleurs, les psychologues participent **l'animation ou la co-animation d'ateliers** destinées aux jeunes. En partant de leur centre d'intérêt, ces temps collectifs permettent de soutenir l'expression et de repérer les registres d'interactions.

Music et mots

Approche non verbale visant à faciliter la communication et l'expression, la musique nous a semblé un support intéressant pour les jeunes d'ITEP. Écouter de la musique, des textes, visionner un clip...le tout permet de vivre des ressentis et d'exprimer des émotions, voire d'extérioriser des angoisses ou autres tensions internes.

L'ITEP de l'Angienne axe son projet institutionnel vers toujours plus d'interdisciplinarité. Dans cette perspective les professionnels sont amenés à penser des pratiques communes.

Aussi, une éducatrice et une psychologue ont remarqué que les adolescents prennent plaisir à partager leur univers musical : sortir son portable, faire écouter sa chanson favorite, visionner un clip... c'est déjà parler de soi et de ses préoccupations du moment. Ainsi est né « Music' et mots ».

Indiqués dans le cadre des réunions pluri-professionnelles, 3 jeunes ont participé à cet atelier hebdomadaire. Ils travaillent leur capacité d'écoute et de concentration. Chacun a pu à tour de rôle, apporter quelque chose de soi, partager plusieurs chansons de son choix et oser chanter. Les artistes proposés par les adultes étaient le plus souvent méconnus pour eux, ils se sont ouverts à la nouveauté. Donner son avis, défendre son point de vue, exprimer ses ressentis sont favorisés par le cadre rassurant du petit groupe, par le lieu choisi et le rythme donné à la séance. Cet atelier permet une ouverture culturelle, l'enrichissement du vocabulaire et incite à la lecture.

Médiation animale

La médiation animale constitue une pratique professionnelle qui nécessite des intervenants ayant des compétences précises, et qui ne peut être confondue avec une pratique courante de loisirs autour de l'animal. Le but de cette pratique est la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal. Dans la médiation, l'animal n'est donc pas thérapeutique, mais est bien un médiateur de la thérapie. Il sera un levier dans la relation « jeune/psychologue/animal ». L'animal favorise le lien, la relation à l'autre. C'est un médiateur qui cherche l'interaction. Il va vers l'autre sans jugement, sans intention, sans communication verbale. Il est spontané, stimule, éveille, réconforte de manière naturelle. Il permet le partage et une relation authentique.

L'animal assure un rôle de catalyseur social et procure de l'apaisement.

La médiation animale, permet, en lien avec le projet personnalisé du jeune, de travailler différents points comme :

- La gestion de l'humeur et des émotions,
- La communication et la socialisation,
- L'analyse de son environnement et conscience de soi,
- L'adaptation, la valorisation,
- Être acteur et avoir confiance en soi,
- La stimulation cognitive

Les activités ludiques ne demandent aucune aptitude particulière au jeune, cela supprime le sentiment d'échec et favorise l'adaptation et l'adhésion de celui-ci au sein de l'activité.

Le chien peut être uniquement en coprésence pendant les entretiens, ou participer à des ateliers formalisés. Sur l'année 2017, 11 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement par la médiation animale.

Dans un registre plus large, les psychologues participent à la **dimension institutionnelle du soin** :

- participation aux entretiens d'admissions ;
- participation aux réunions pluri professionnelles hebdomadaires ;
- élaboration pluri professionnelle des PPA et de suivis de PPA ;
- animation de réunions cliniques ;
- points ponctuels avec l'ensemble des professionnels.
- contribution au projet institutionnel ;

Ce travail de collaboration à l'interne entre les psychologues et les autres professionnels a comme objectifs, d'élaborer en équipe pluridisciplinaire la problématique des jeunes et de déterminer en les associant, mais aussi en associant leurs familles, un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) évolutif et compatible avec leur handicap psychique.

En effet, **les familles** (d'origine, recomposées ou non, mais aussi les familles d'accueil) sont associées au projet de soin proposé à leur enfant ou participent plus directement à la démarche, au travers d'entretiens réguliers.

Outre son intérêt en interne, le travail d'analyse clinique participe également de la co-élaboration avec **les partenaires extérieurs**, de manière à parvenir à une trame cohérente associant les différents champs.

En lien avec les éducateurs, les psychologues ont intensifié la collaboration avec le Centre Hospitalier Camille Claudel (UAOCC - Mikado - Agora...) dans un souci de répondre aux besoins de soins spécialisés, dont relèvent toujours plus les jeunes admis à l'ITEP de l'Anguienne.

En effet, qu'il s'agisse de recours à des hospitalisations à temps complet, à des centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), les psychologues effectuent des liens téléphoniques réguliers avec les psychologues et les psychiatres. Elles font des points cliniques réguliers incluant les soignants de Mikado mais aussi du temps de synthèse élargie aux travailleurs sociaux et aux familles.

Sur l'année 2017, 22 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychiatrique auprès de Mikado. Après une amorce de soins auprès de Mikado, deux jeunes, poursuivent leur suivi avec un psychiatre en libéral. Un jeune bénéficie d'un suivi psychologique libéral (antérieur à l'admission ITEP). Un autre jeune bénéficie d'un suivi psychologique dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire au REPOP.

Au-delà des liens avec la psychiatrie et des structures rattachées aux handicaps, les psychologues sont amenées à être en liens réguliers avec d'autres partenaires dont une orthophoniste libérale avec qui l'ITEP a signé une convention de partenariat, l'ITEP de Douzat, les CMPP, les SESSAD (ADAPEI, T2C), l'éducation nationale lors des équipes de suivi de scolarisation (ESS), les maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou lieux de vie (L'Abreuvoir), l'aide sociale à l'enfance (l'ASE)...

Bilan quantitatif :

❖ Consultation individuelle / enfants :

94 (dont 52 en médiation animale) pour la psychologue à 29 % (arrêt maladie non remplacé du 1er février au 04 avril 2017 et du 04 septembre au 23 septembre 2017)

254 pour la psychologue à 84 % (arrêt maladie non remplacé du 1^{er} janvier au 24 mars 2017)

❖ Ecrits / professionnels :

13 pour la psychologue à 29 %

168 pour la psychologue à 84 %

❖ Réunions admissions, Pluri professionnelles, Cliniques, PPA, Suivi PPA...

57 pour la psychologue à 29 %

190 pour la psychologue à 84 %

❖ Consultations familiales, parents, familles d'accueil :

9 pour la psychologue à 29 %

47 pour la psychologue à 84 %

❖ Travail clinique en lien avec les partenaires des institutions extérieures :

13 pour la psychologue à 29 %

82 pour la psychologue à 84 %

❖ Ateliers co-animé avec une éducatrice :

22 pour la psychologue à 84 %

Le temps de psychologue s'avère trop restreint pour répondre à tous les besoins des jeunes et de leurs familles : entretiens trop espacés dans le temps et support médiation animale ne pouvant être proposés à tous les adolescents dont les problématiques pourraient correspondre.

Temps DIRES

Dans le cadre des temps de documentation et de recherches, les psychologues poursuivent des actions de formation et de recherche en lien avec les activités cliniques : supervision individuelle ou Intervision, documentation, recherches thématiques, groupe de travail, colloques et journées d'études auprès de l'Institut d'Etude Systémique (IES) l'Association des ITEP et leurs Réseaux (AIRe), accueil de stagiaires...

Perspectives :

2017 est aussi l'occasion de d'écrire des projets et des prévoir des actions qui démarreront en 2018.

Vidéo débat :

Visionner un film, un court ou un long métrage ... échanger en groupe pendant et après coup, permet de vivre des ressentis, d'exprimer des émotions, et pourquoi pas, d'extérioriser des angoisses ou autres tensions internes.

Un nouvel atelier a été co-construit par une psychologue et une éducatrice et sera proposé à un groupe de 4 jeunes maximums autour des objectifs suivants :

- Etre capable de se concentrer le temps d'un film,
- Aller vers le nouveau, l'inconnu (ouverture culturelle),
- Se mettre à l'écoute de soi, de ses émotions, ...
- Se reconnaître capable de partager des opinions,
- Donner un avis, défendre un point de vue, exprimer ses pensées et ses ressentis sans se sentir en danger dans sa propre place,
- Oser partager avec d'autres, se faire reconnaître des autres,

Cet atelier démarrera en 2018.

Projet de constitution d'un groupe de paroles proposé aux parents :

Les psychologues du SESSAD et de l'ITEP de L'Anguienne ont pensé la mise en place de ce groupe, et élaboré un questionnaire adressé aux familles.

Les objectifs sont les suivants :

- ❖ proposer un groupe de parole répondant aux problématiques rencontrées par les parents : diffusion d'informations sur les différents troubles, partages d'expériences et de vécus, donner des outils concrets pour faire face aux différents problèmes au quotidien ;
- ❖ permettre une décharge émotionnelle et une réduction de la culpabilité parentale et de la stigmatisation ;
- ❖ donner la vision d'une issue possible et les clés pour y arriver ;
- ❖ valoriser les connaissances et les expériences de chacun, afin d'augmenter leur confiance en eux ;
- ❖ encourager le lien social et la solidarité ;
- ❖ stimuler, encourager et valoriser leur investissement dans leur fonction parentale et dans l'accompagnement quotidien de l'enfant ;
- ❖ les aider et les accompagner à (re)prendre une place centrale et active dans

l'éducation de leur enfant.
Une première expérience aura lieu début 2018.

Projet partenarial prévention-addictions :

Pour bon nombre des adolescents de notre ITEP, les conduites à risques et notamment les expérimentations de stupéfiants font partie intégrante du processus de maturation vers l'âge adulte.

Dans cette perspective une action ponctuelle de sensibilisation aux risques des stupéfiants trouve toute sa pertinence. En partenariat avec AGORA, un projet de prévention a été mis au travail.

Ce projet s'articulera autour de la diffusion de plusieurs courts-métrages d'animation (créés spécifiquement pour cette sensibilisation) puis d'un temps d'échange entre les jeunes et les intervenants au regard des sujets traités durant ces films.

Au préalable de l'intervention, il sera proposé aux professionnels qui le souhaitent un temps de présentation de la structure Agora, de son action préventive et de soin. Ce temps sera aussi l'occasion de sensibiliser les équipes à l'intervention à venir mais aussi sur la prévention en général.

Les courts-métrages diffusés seront choisis en amont en fonction de la maturité et des problématiques éventuelles du groupe qui sera alors constitué.

4.4 Le travail en équipe

La réorganisation des réunions, finalisées en 2016, a permis d'optimiser la dynamique d'équipe et la mutualisation des professionnels. Ce changement s'inscrit désormais dans un souci de construire une équipe interdisciplinaire investie pour la poursuite de la mise en œuvre du dispositif ITEP.

Les professionnels de l'établissement (tout pôle confondu) ont bénéficié en 2017 :

- d'une analyse de la pratique d'1h30/mois
- d'une réunion pluridisciplinaire hebdomadaire d'une heure $\frac{1}{2}$ consacrée à chaque pavillon en partant de réflexion autour du jeune en présence du chef de service éducatif et/ou parfois du Directeur

- d'une réunion d'organisation par équipe (pavillons et formation) avec présence du chef de service
- une réunion maîtresse de maison avec présence du chef de service
- une réunion clinique mensuelle animée par les psychologues
- une réunion de projet personnalisé le lundi soir et une réunion de suivi de projet du jeune le mardi soir animées par le chef de service.

Les innovations, les projets mis en œuvre ont structuré l'année, initiés et impulsés par la Direction et les professionnels. Grâce à l'attention portée aux jeunes et les moyens donnés, le fonctionnement de l'ITEP de l'Anguienne s'est dynamisé et a révélé l'existence d'une logique d'accompagnement ancrée dans l'intérêt des jeunes accueillis, priorisant leurs besoins et leur bien-être.

5) Les temps forts de l'année

- Déménagement dans les nouveaux locaux de l'administration, de l'unité d'enseignement et des pavillons.
- Changement de Direction
- Trois journées de travail ont été effectuées avec l'ensemble des professionnels de l'ITEP sur le thème suivant : Le Dispositif, La place des familles, l'appartement d'adaptation et la classe externalisée.
- Fin janvier, plusieurs groupes sont constitués afin d'accompagner les jeunes au festival de la BD.
- Comme chaque année, une journée de travail fin juin a été dédiée au bilan de l'année scolaire. C'est un moment important pour faire le point avec l'ensemble des professionnels sur l'année écoulée afin de préparer la rentrée suivante.
- la rentrée scolaire : accueil des familles et de leur enfant sur chaque pavillon avec présentation des professionnels et visite des nouveaux locaux.
- Les festivités de Noël : elles ont eu lieu par groupe d'accueil : repas, animations sur place ou hors de l'ITEP : soirée au restaurant et sortie au bowling pour les plus âgés.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

L'ITEP de l'Anguienne est en conformité avec presque l'ensemble des outils de la loi 2002.2 notamment au niveau du contrat de séjour, du projet personnalisé, du livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, il nous reste encore à mettre en place un CVS avec des représentants des familles. En effet, nous remarquons depuis plusieurs années qu'il est très difficile de mobiliser et d'intégrer les jeunes et leur famille à la vie de l'établissement. Suite à des journées de travail effectué cette année sur le thème de la participation des familles d'autres modalités de participation seront expérimentées en 2018.

En outre une inspection de l'ARS sur le SESSAD, a permis à l'équipe de Direction d'engager aussi un travail de mise à jour des différents outils de la loi 2002-2 sur l'ITEP.

Chaque jeune à son arrivée signe, ainsi que ses parents un contrat de séjour en présence du Directeur ou de son représentant. Le livret d'accueil est remis à la famille.

Le projet personnalisé répond notamment aux préconisations de l'orientation élaborées en amont par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il est construit au regard de la problématique du jeune et des missions de l'établissement en lien avec la loi du 02 janvier 2002.

Les parents sont systématiquement conviés à participer à son élaboration et ont été rencontrés, ainsi que le jeune par le chef de service éducatif lors de sa signature.

Cependant, aujourd'hui, nous expérimentons avec certaines familles du SESSAD, une nouvelle organisation de co-construction du projet personnalisé favorisant la présence du jeune et de sa famille dans cet espace. Cette nouvelle pratique sera généralisée en 2018 à l'ensemble des jeunes accueillis sur L'ITEP

7) Les partenaires

Outre les partenaires habituels, indispensables au fonctionnement: collèges et lycées, MDS, PJJ, Secteur pédopsychiatrique, brigade des mineurs, un certain nombre de conventions de partenariat ont été reconduites ou nouvellement signées en 2016 :

- Ferme Vallée
- Emmaüs
- Restos du cœur
- Auto casse 2000
- Professionnels de santé paramédicaux : orthophoniste, ergothérapeute...
- Théâtre d'Angoulême
- UNSS
- Ligue nationale d'escalade
- Centre équestre des Eaux Claires de Puymoyen
- Université du Québec
- Charente Nature dans le cadre du projet Rouletaboule
- Piscine Nautilus

8) Les projets en cours

- Le fonctionnement DITEP tels que définis dans le décret n°2017-620 du 24 Avril 2017. Dans ce cadre un travail a débuté avec l'ARS en décembre 2017 pour passer d'une tarification journalière à un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.
- Travail collaboratif avec les différents partenaires (ARS, MDPH, EN, ASE,...) pour établir une convention de fonctionnement en DITEP.
- Réflexion et travail autour de la mise en place du dispositif ITEP. Réfléchir l'ITEP SESSAD sous forme de dispositif tout en se basant sur les formes organisationnelles repérées, dépasse la logique des établissements et services dédiés, pour offrir, seul ou en coopération une diversité d'intervention modulables intra et extra muros, adaptables à ce que les jeunes sont en capacité de pouvoir « supporter » et répondant à une logique de parcours.

9) La gestion des Ressources Humaines de l'établissement:

a. Formation du Personnel

- Formation incendie : tout le personnel
- Formation cadre avec Maître BAUSSET (Direction, 5 journées)

- Journée des cadres (5 personnes, Direction, CSE, psychologues : 1 journée).
- Comment passer en DITEP : (les 2 CSE, 2 jours).
- Formation OCTIME (les 2 CSE, 1 journée)
- Formation UNIFAF : Osez l'innovation (les 2 CSE, 3 jours)
- Formation Invivo (7 personnes, éducateurs : 1 journée)
- Formation SST (2 Personnes, éducateur, surveillant de nuit)
- Journées de l'Aire (4 personnes, directeur, 1 psychologue, 1 éducatrice, 3 jours)
- Initiation à la conduite de projet : (3 éducatrices, 3 jours)
- La place du fantasme chez les AVS (2 éducateurs, 1 psychologue, 1 jour).
- Formation UNIFAF : mieux s'organiser pour plus de sérénité (secrétaire, 3 jours)
- Formation UNIFAF : repérer les troubles psychiques des enfants et des adolescents.

b. Les mouvements de personnel

Nombre de personnes présentes au 31.12.2017 : 32 personnes

Départs : 1 démission : La Directrice

1 CDI (Cadre)

1 vacance de poste CSE ITEP due à promotion sur poste de directeur (CDI)

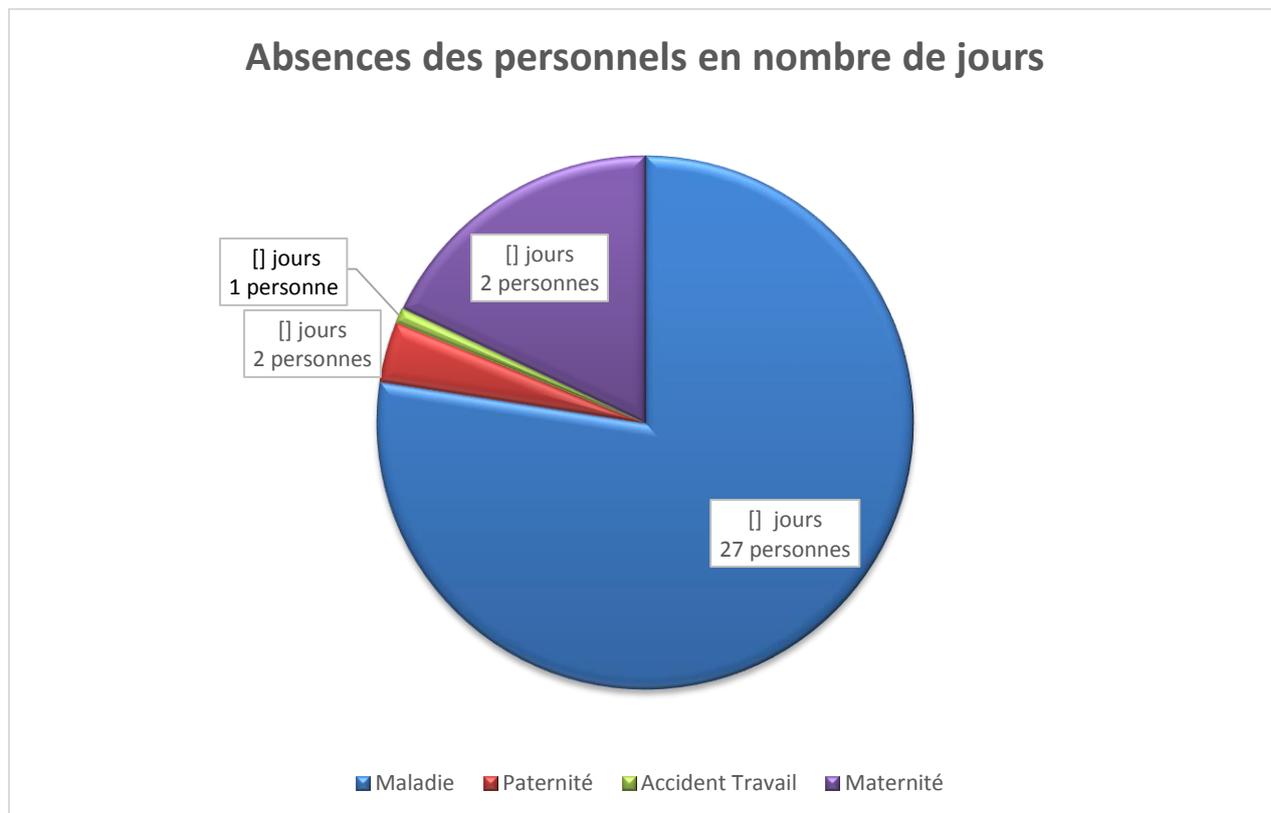
Embauches : 2 CDD

1 CDD (Education Nationale)

1 CDD (remplacement maternité)

2 avenants au contrat cadre : 1 directeur, augmentation ETP CSE

Absences des personnels :



Nous constatons un total d'absence de 763 jours pour 32 personnels.

Sur 210 jours ouvrés d'établissement $763/210 : 3.6$. Cela représente donc une moyenne de 3.6 ETP absent sur l'année.

Ces absences ont un impact non négligeable sur la qualité de l'accompagnement des jeunes impliquant une réorganisation chaque semaine.

Les absences de 2 à 3 jours peuvent être absorbées, en revanche au-delà d'une semaine il faut trouver des solutions de remplacements. Il est à noter qu'à ce jour nous n'avons pas de budget spécifique alloué, il est donc difficile de se créer un vivier de remplacement.

10) Les faits marquants de l'année

- La dynamique institutionnelle a permis de mobiliser les professionnels autour d'une réflexion sur le fonctionnement de l'établissement en Dispositif Intégré. Ce travail doit se poursuivre en 2018 par la visite d'établissement ayant fait partie de l'expérimentation afin d'enrichir la réflexion et de construire le nouveau projet d'établissement.
- Emménagement progressif dans les nouveaux locaux de l'Etablissement.
Administration, SESSAD, SAPMN, PFS et Unité d'enseignement
- Une inspection de l'ARS permettant à l'équipe de Direction d'actualiser la démarche d'amélioration continue
- Un renouvellement de l'équipe de Direction

11) Les perspectives et projets à venir, conclusion

L'année 2017 a été riche de projets et de changements, notamment l'emménagement dans de nouveaux locaux. Ce qui a permis d'améliorer les conditions d'accompagnement du public accueillis mais aussi les conditions de travail des professionnels.

En outre l'équipe de Direction a été renouvelée en fin d'année et doit mener un accompagnement au changement important avec les équipes.

En effet, au moment de nous tourner vers 2018, l'ARS nous invite au passage en CPOM prochainement ; la loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation de notre système de santé et le décret du 24 avril 2017 sur la mise en place du dispositif ITEP-SESSAD modifient le cadre juridique, et de fait nous amène à devoir « repenser » l'organisation de notre établissement.

En parallèle, nous amorcerons prochainement l'évaluation interne de l'ITEP-SESSAD. Tous ces changements questionnent les professionnels et peuvent générer des inquiétudes. C'est pour cela que depuis novembre 2017, les professionnels ont participé à des temps d'échange et de communication sur leurs pratiques en participant à l'Analyse de Pratiques Professionnelles une fois par mois et cela jusqu'en juin 2018.

En outre, pour faire suite aux journées de travail effectuées en 2017, des temps de visites d'établissement ayant participé à l'expérimentation du fonctionnement en Dispositif devront être organisées en 2018. En effet dans cette phase de mutation en devenir, il va être important de s'enrichir d'expérimentations différentes afin de construire ensemble la mise en œuvre de notre nouveau projet d'établissement.

En parallèle, nous devons continuer à optimiser la mise en œuvre des droits des usagers et la réflexion éthique au sein de l'ITEP, mieux communiquer et accompagner les fins d'accompagnements et passages de relais, tous comme le suivi des 3 ans.

Ainsi nous nous retrouvons avec des perspectives de travail qui ne peuvent être que motivantes et enrichissantes pour les professionnels mais également pour les jeunes accueillis.

SESSAD de l'Anguienne

1) Présentation et rappel du projet d'établissement

Le principe d'accompagnement du SESSAD se définit par l'objectif principal :

Contribuer au maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu ordinaire.

Le SESSAD de l'Anguienne est un service autonome qui s'inscrit dans le champ médico-social. Ses missions se référant aux **annexes XXIV de 1989** et à sa **circulaire d'application de la loi de 2009**.

Il se veut attentif au respect des dimensions éducative, thérapeutique et pédagogique des accompagnements, faisant de chaque projet individuel une action personnalisée, ce qui implique une coordination de plusieurs interventions.

Le SESSAD s'appuie donc sur une pluridisciplinarité des équipes (3 éducateurs spécialisés, 1 psychologue et 1 psychomotricienne) qui par leur action éducative, thérapeutique, pédagogique participent à l'acquisition, au développement à la reconquête par le jeune de ses capacités et habilités lui permettant de s'autonomiser et de participer à une vie sociale adaptée.

Au service du projet du jeune, le SESSAD c'est aussi :

- Articuler les dimensions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques sur un large territoire (ouest et sud Charente),
- Poursuivre le développement des coopérations.
- Préserver des partenariats reconnus et très actifs : Education Nationale et secteur pédopsychiatrique et en construire d'autres afin d'être au plus proche des besoins des jeunes et de leur famille.

Le projet de service du SESSAD, actualisé en 2016, permet de se projeter dans les années à venir et :

- **Etre en veille et nous adapter** aux évolutions amorcées concernant le **dispositif intégré ITEP/SESSAD**.
- Interroger comment proposer **une réponse pertinente pour chaque jeune** qui a besoin d'un accompagnement dans une **perspective soignante globale et sans stigmatisation**.

- Continuer à optimiser la **souplesse de nos fonctionnements** en articulation avec les partenaires pour permettre une plus grande **fluidité dans le parcours des jeunes**.
- Promouvoir la **participation** de chaque jeune et de sa famille. Favoriser et garantir une **prise en compte de leur parole**.
- Continuer à évaluer nos pratiques, nos modalités d'accompagnements, notre organisation, et ce qu'elles produisent pour poursuivre **l'amélioration continue du service** et **faire vivre le projet du SESSAD** de l'Anguienne que nous défendons.
- Contribuer à ce que chacun des acteurs impliqués au SESSAD **soit reconnu** et **ait envie de participer à cette aventure humaine** qui consiste à prendre soin d'enfants qui peinent à accéder aux apprentissages et à une socialisation « simple ».

Les professionnels d'un SESSAD s'adaptent en permanence à des situations parfois complexes dans l'intérêt de chaque enfant. Ils interviennent souvent seuls en lien avec des acteurs extérieurs au service.

L'ANESM nous rappelle l'importance de disposer de « principes d'intervention communs et d'une organisation explicite basée sur une compréhension de la philosophie générale de l'intervention, des missions et des objectifs du service. » (in RBPP *L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les SESSAD*).

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Externat	23	3- 21 ans	5.46	3

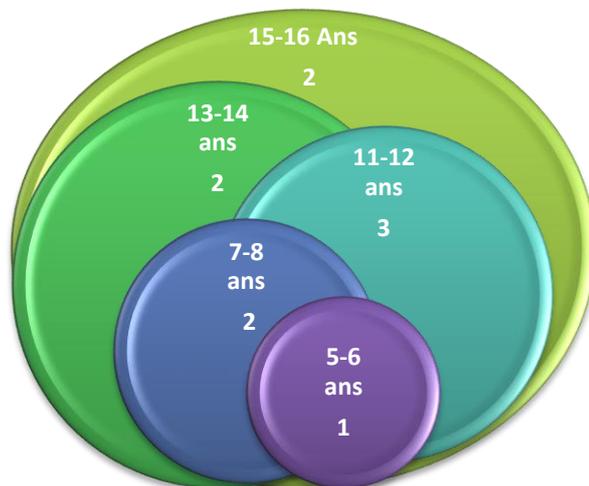
	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	122.54	2 829	
Réel	110.91	3 121	

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
3	10	32

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
12.77	7.8	15.9	27	5	1.5	0.18	3.02

Quelques indicateurs :

→ Ages des jeunes à leur admission au SESSAD de l'Anguienne en 2017



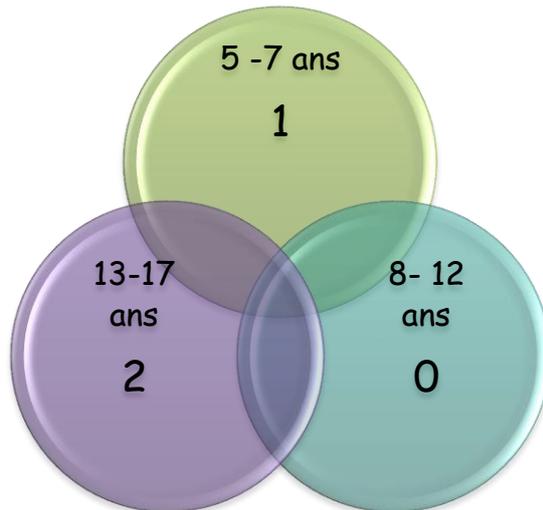
On constate que l'âge des jeunes lors de l'admission est réparti de manière homogène.

→ Origine géographique des jeunes admis en 2017 au SESSAD de l'Anguienne

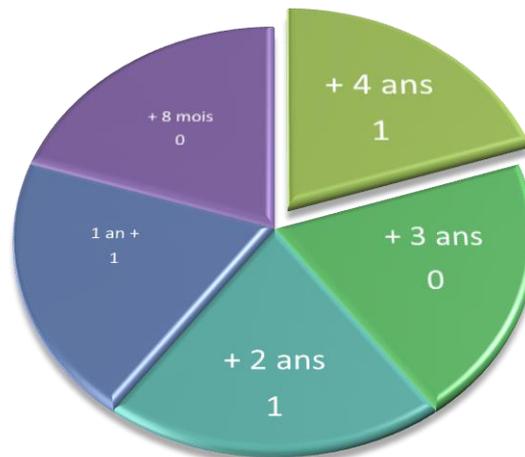


Les jeunes proviennent en majorité d'Angoulême et sa périphérie. Bien qu'intervenant sur une grande partie du département, l'organisation des transports et le budget attribué pour cela, nous contrainent à réduire notre champ d'action.

→ **Âges des jeunes sortis du SESSAD de l'Anguienne en 2017**



→ **Temps de la prise en charge des jeunes sortis en 2017 du SESSAD de l'Anguienne**



3) La problématique des enfants accueillis au sein de l'établissement

Le SESSAD accompagne « des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents, jeunes adultes se trouvent malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement spécialisé. »

Comme rappelées dans le CASF, les difficultés psychologiques des enfants ou adolescents constituent le premier élément d'orientation vers les SESSAD. Leur intensité et leur caractère durable en font un des éléments essentiels. La manifestation de ces difficultés perturbe la scolarisation et la socialisation de l'enfant ou du jeune. Elles s'expriment sur un mode qui peut être d'extériorisation ou de retrait. Elles peuvent être d'ordre passager, circonstanciel ou réactionnel.

Dans leur grande majorité, les enfants qui sollicitent le SESSAD, le font en raison de problèmes rencontrés dans leur scolarité. Ces problèmes peuvent se manifester au niveau de leur comportement, de leurs apprentissages, etc. Ils se mesurent à leur écart par rapport à « la norme ».

Parler de symptôme ici, revient à reconnaître l'existence de deux réalités, aussi vraies l'une que l'autre : celle de la réalité psychique de l'enfant et celle de la réalité « extérieure », qui pourraient correspondre à une réalité subjective et à une réalité objective. Il s'agit de reconnaître un conflit psychique. Le symptôme, ici, n'est plus quelque chose en plus ou en moins, un excédent ou un déficit, mais un lieu psychique à part entière, habité par le sujet d'un désir en situation conflictuelle. Parler de symptôme revient à dire que la résolution des problèmes apparus au niveau de la scolarité passe par des conflits inter ou intra-psychiques, dans lesquels ils sont pris.

On peut citer : le désir de savoir et celui de n'en rien savoir. Conflit entre la demande de réussite et le désir ou l'interdit de satisfaire cette demande ; conflit entre une organicité plus ou moins handicapante et le monde extérieur. Parler de symptôme ne revient pas à négliger la réalité des difficultés scolaire d'un enfant, mais à les entendre comme une parole et à prendre le temps d'écouter ce que cet enfant a à nous dire ce qui pour lui ne va pas dans son rapport au savoir et à l'école, ce qui l'empêche d'y prendre place, ce qui s'y perd de lui-même.

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

Le SESSAD assure donc la prise en charge globale de 23 jeunes âgés de 3 à 21 ans, sur notification MDPH de la Charente. Le plus souvent, les troubles du comportement sont détectés dans le cadre scolaire.

a) **L'accompagnement de l'enfant et sa famille**

L'équipe du SESSAD de l'Anguienne privilégie avec les familles et les jeunes accueillis, un climat d'ouverture et de dialogue. Dès la préadmission, il est important d'instaurer une relation de confiance entre les parents et les professionnels, élément déterminant dans la mise en place de l'accompagnement futur. Au moment de cette rencontre, la chef de service et la psychologue rencontrent la famille et l'enfant afin de présenter les missions du SESSAD et son fonctionnement, de recueillir les attentes de ces derniers. Une commission d'admission actera ou non l'accueil du jeune.

L'entretien d'accueil avec les éducateurs et la signature du contrat d'accompagnement sont les modalités qui viennent ensuite.

Après une période d'observation d'une durée moyenne de 4 à 6 mois, un premier projet personnalisé est élaboré en équipe puis co-construit avec le jeune et sa famille. Ce projet fixe les objectifs prenant en compte les attentes et les demandes des parents et du jeune. Il est réactualisé tous les ans. D'autres rencontres sont proposées au cours de l'année, selon l'évolution de la situation et les besoins du jeune accueilli.

Les jeunes accueillis sont scolarisés dans le milieu ordinaire avec pour certains une aide adaptée comme la SEGPA ou l'ULIS, ils peuvent bénéficier également d'une Auxiliaire de Vie Scolaire au sein de la classe.

En septembre 2017, pour chaque jeune, une convention de coopération a été signée entre le SESSAD et l'établissement scolaire afin de favoriser la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation de l'élève en situation de handicap et orienté vers un SESSAD.

En effet, sur les 23 jeunes accueillis au SESSAD :

- ✓ 17 sont en scolarité classique dont 6 Bénéficient d'un accompagnement AVS
- ✓ 3 sont en ULIS collège
- ✓ 1 est en SEGPA
- ✓ 2 sont à l'EREA (Etablissements Régionaux d'Enseignements Adapté)
- ✓ 10 sont en enseignement secondaire
- ✓ 6 sont en primaire
- ✓ 1 est en maternelle

Sur les 3 jeunes sortants en 2017 : 2 étaient en scolarité classique et 1 était en SEGPA, ce dernier a rejoint l'ITEP alors que les 2 autres ne relèvent plus de la MDPH.

→ L'accompagnement éducatif

Les temps d'accompagnement peuvent se dérouler autour d'entretiens, à travers l'utilisation de supports divers et variés mais aussi durant les temps de transport.

Les jeunes bénéficient en moyenne d'une à deux séances par semaine en fonction du projet personnalisé. L'objectif global est d'accompagner l'enfant à changer certains de ses comportements qui se traduisent souvent par des troubles psychiques.

Notre travail vise à soutenir l'estime de soi, à sécuriser, à apaiser. Pour cela, les éducateurs étayent l'enfant dans ses compétences qu'elles soient scolaires ou extra-scolaires. Ils proposent différents **supports éducatifs** afin que le jeune prenne conscience de ses savoir-faire et de ses savoir-être.

Les ateliers/supports 2017 :

La médiation animale : L'animal devient médiateur au sein d'une relation triangulaire liant le jeune, l'animal et l'éducateur. La complicité avec l'animal oblige à communiquer, faire confiance et lâcher prise. Faire partie d'un groupe avec un objectif commun : *ménager sa monture pour arriver au but fixé.*

Avec la SPA de Mornac, la notion d'abandon est travaillée ainsi que celle du prendre soin pour mieux rebondir...

La médiation animale, c'est :

- travailler sur les comportements impulsifs, par le biais du respect de l'animal
- se réapproprier une vie de groupe avec son partage social, le respect des règles de vie.
- la valorisation, l'encouragement, le développement de l'implication et de l'investissement.

En 2017, 4 jeunes du SESSAD ont bénéficié du support médiation animale avec les partenaires de la SPA de Mornac et le centre équestre des Eaux Claires. Il s'agit d'un support « fort » dans l'accompagnement des jeunes au SESSAD de L'Anguienne, ce qui nous amène à réfléchir à d'autres projets de ce genre pour les années à venir.

L'atelier Dripping : il a concerné 1 jeune sur plusieurs séances. Le dripping est une technique consistant à utiliser un ustensile trempé dans de la peinture pour la laisser ensuite couler sur la toile en un mince filet. L'artiste peut choisir toute sorte d'ustensile,

le pinceau n'étant pas ici indispensable. Certains vont même jusqu'à percer le fond de leur pot de peinture.

Cette technique permet de créer des mouvements pendulaires. Le balancement du bras génère des sinuosités sur toute la surface de la toile. Les différentes couleurs se mélangent, coulant, se chevauchant, jouant les unes avec les autres. Cela permet à l'artiste d'augmenter son répertoire de geste et de résultats. Le pinceau en devient presque obsolète. L'objectif principal de cet atelier était de favoriser le "lâcher prise" à travers une activité ludique ne demandant pas d'application particulière.

Une des réalisations (ci-dessous) de la jeune a été utilisée pour la réalisation de la carte de vœux de l'Association.

Le projet « mise en scène de la terre » : 1 jeune a participé à ce projet. Cet atelier à médiation artistique a eu pour but de favoriser l'expression et faire naître la créativité. L'art de créer un objet avec l'argile permet de révéler des habilités, d'exprimer des idées, d'extérioriser des émotions et convoque les appareils cognitifs, moteurs et sensoriels. L'éveil à la créativité était le but recherché. Ce travail d'étayage et d'accompagnement dans ce type d'atelier peut permettre de faire émerger une demande chez le jeune. La réalisation est exposée à l'accueil de l'administration du SESSAD.

Le Projet « je filme mon métier » : 1 jeune a participé à ce projet. Dans le cadre du concours « je filme mon métier qui me plaît », le jeune a réalisé un court métrage dont le thème était « les racines de ma cuisine » avec le soutien d'un intervenant extérieur pour le montage. Ce film a été envoyé à un jury. Les objectifs visaient à valoriser les initiatives de découverte de l'entreprise, des métiers et du monde de l'économie en général, de favoriser l'esprit d'entreprendre par une dynamique de projet innovante

La Médiation autour du jeu :

Ludothèque : atelier hebdomadaire à visée soignante, regroupant des jeunes d'ITEP et du SESSAD. Utilisation du support du jeu de société à des fins pédagogique (lecture, calcul, sens de la déduction, tactique) et éducatif (respect de l'autre, des règles, acceptation de la frustration, de perdre).

Le jeu dans l'accompagnement individuel : permet de soutenir la relation éducative, intègre les limites, les règles, fait appel à des stratégies, apprend à gérer la frustration et met en avant les capacités cognitives. Support pour travailler les difficultés du jeune de façon indirecte (lecture, écriture, développer l'imaginaire...)

Le jeu comme support d'intégration sociale dans un groupe : Intégré dans un groupe classe, dans le quotidien du jeune, le jeu permet de travailler sur la communication entre les joueurs, sur le positionnement, le respect, l'écoute, l'entraide. Permet au jeune d'être valorisé et reconnu par ses pairs.

D'autres projets plus spécifiques ont été menés tout au long de l'année à travers différents supports comme l'atelier cuisine (en individuel ou en groupe, permet la valorisation des compétences du jeune, favorise le partage, la créativité, le lâcher-prise, développe l'autocritique et la notion de plaisir), l'atelier piscine, un atelier sur la citoyenneté... Ces ateliers sont malléables en fonction des jeunes accueillis et de leur projet personnalisé.

→ L'accompagnement thérapeutique

◎ L'accompagnement psychologique

Le temps de présence de la psychologue sur le SESSAD équivaut à 60% soit 21 heures d'intervention par semaine, y compris les temps DIRES accordés à cette dernière.

En 2017, il y a eu 2 remplacements successifs pour le congé maternité et parental de la psychologue. Elle a été remplacée d'avril 2017 à mars 2018.

• Bilan psychologique

Chaque nouveau jeune admis au SESSAD passe un bilan psychologique. 4 rencontres sont proposées dont une au moins avec les parents.

5 Bilans réalisés en 2017 :

• Organisation de l'accompagnement

Au sein du SESSAD, la Psychologue est présente lors des entretiens de pré-admissions, en binôme avec la chef de service.

9 Entretiens de pré admissions réalisés en 2017 : (dont 3 n'ont pas aboutis par une admission)

A l'issue des bilans psychologiques, une indication ou une absence d'indication est posée quant à la mise en place d'un accompagnement psychologique.

Des entretiens avec les parents sont proposés afin de faire une restitution du bilan et de présenter les objectifs de l'accompagnement.

Par ailleurs, certains jeunes, avant leur arrivée au sein du SESSAD, bénéficiaient déjà d'un accompagnement psychologique extérieur (psychologue en libéral, CMP, MDS,

etc....). En concertation avec les acteurs externes concernés, il peut être décidé que le jeune poursuive le travail psychologique engagé auprès de ces professionnels.

4 Rencontres familles réalisées en 2017 dans le cadre de la restitution du bilan :

6 Accompagnements mis en place en 2017 :

En fonction des besoins du jeune, la psychologue peut ainsi proposer :

- Un travail thérapeutique individuel régulier par l'intermédiaire
 - o Du jeu (espace de créativité)
 - o De la parole (espace de symbolisation et de subjectivation)
 - o Du transfert (espace relationnel singulier dans lequel viennent se rejouer et se dépasser les traumatismes réels ou imaginaires).
- Des entretiens psychologiques ponctuels ou périodiques à visée de soutien et de réassurance.
- Des groupes thérapeutiques.

- Projection concernant l'accompagnement des jeunes
Il y a eu de nouvelles admissions depuis septembre 2017, 4 jeunes sont en attente de bilan actuellement. Les 2 remplacements successifs ont été un frein par moment dans l'accompagnement, car cela a demandé aux jeunes déjà accueillis d'avoir une capacité d'adaptation face aux changements de professionnels et qu'ils créent de nouveau une relation de confiance.

- Les partenaires
Institution psychiatrique (infanto-juvénile Camille Claudel) Mikado, psychologues libérales...

- Les projets en cours

En novembre 2017, un groupe « communication et affirmation de soi » a été mis en place en collaboration avec un éducateur spécialisée du SESSAD.

4 jeunes participaient à ce projet. Hors, cela a été interrompu car la dynamique du groupe ne permettait pas d'atteindre les objectifs attendus. Un réajustement aurait été nécessaire pour continuer mais la psychologue remplaçante arrivait au terme de son contrat.

Un projet « Groupe parents » a été proposé par la psychologue remplaçante dans l'objectif de proposer un espace de paroles aux familles, familles d'accueil... du SESSAD et de l'ITEP. Actuellement, il n'a pas pu voir le jour car les parents intéressés ne sont

pas venus. Ce projet a été relayé auprès de la psychologue de l'ITEP qui va essayer de le relancer en 2018.

© L'accompagnement psychomoteur

Le temps de présence de la psychomotricienne sur le SESSAD équivaut à 35% soit 12 heures d'intervention par semaine.

- Bilan psychomoteur

Chaque nouveau jeune admis au SESSAD passe un bilan psychomoteur.

Un bilan correspond à 1h30 de passation. Le bilan se fait en deux rencontres de trois quart d'heure chacune. (Cotation et rédaction du bilan : 1h30).

7 Bilans réalisés en 2017 :

- Organisation de l'accompagnement

Au sein du SESSAD, la Psychomotricienne est présente lors des entretiens d'accueil (en fonction des disponibilités), en binôme avec un Educateur Spécialisé.

4 Entretiens d'accueils réalisés en 2017 :

A l'issue des bilans psychomoteurs, une indication ou une absence d'indication est posée quant à la mise en place d'un accompagnement en psychomotricité.

Des entretiens avec les parents sont proposés afin de faire une restitution du bilan et de présenter les objectifs psychomoteurs de l'accompagnement faisant suite aux indications posées par le bilan.

4 Rencontres familles réalisées en 2017 dans le cadre de la restitution du bilan :

L'accompagnement est alors préconisé en individuel, en binôme et/ou en groupe.

En fonction des objectifs personnalisés, définis à l'issu du Projet Personnalisé d'Accompagnement, l'accompagnement peut s'inscrire via une médiation spécifique, porteuse d'objectifs généraux inhérents à la médiation et à l'intérieur de laquelle seront définis des objectifs personnalisés d'accompagnement en fonction des problématiques et besoins repérés pour l'enfant/le jeune.

L'accompagnement en psychomotricité va donc se décliner selon :

-Des rencontres en salle de psychomotricité, hebdomadaires ou à la quinzaine. Durée de chaque séance : 45 minutes.

-Des séances de balnéothérapie (Médiation « eau), en collaboration avec un Educateur Spécialisé.

Bassin de balnéothérapie adapté (convention avec l'hôpital de Girac et le service de Rééducation).

(1 jeune bénéficie de cette médiation au sein du SESSAD).

-Des séances de relaxation (en individuel en en groupe selon les objectifs et besoins repérés : PPA).

9 Accompagnements mis en place en 2017 :

Un bilan d'évolution et des synthèses d'accompagnements sont systématiquement programmés afin d'évaluer les progrès et/ou de réajuster les objectifs de l'accompagnement (maintien ou arrêt de la préconisation).

- Projection concernant l'accompagnement des jeunes
Nouvelles admissions depuis septembre 2017 en attente pour passation de bilans, faute de créneaux disponibles : 4
A ce jour, absence de créneaux pour des éventuels accompagnements qui feront suite aux futurs bilans.
- Les partenaires
Institution « les légendes » ITEP de Douzat, Psychomotricienne
Institution psychiatrique (infanto-juvénile Camille Claudel) Mikado, Psychomotricienne libérale..
- Les projets en cours
Maintien d'un groupe relax' ouvert (découverte)
Maintien de l'espace balnéothérapie
Projet d'un Groupe Théâtre/Atelier d'improvisation théâtrale en partenariat avec un intervenant extérieur et en collaboration avec des professionnels Educateurs spécialisés et Enseignants.

5) Les temps forts de l'année

Juillet 2017

Le SESSAD de l'Anguienne en séjour à PARIS...

4 jeunes du SESSAD, accompagnés des deux éducateurs du service, ont passé 3 jours à PARIS (du 18/07/2017 au 20/07/2017). C'est un séjour qui avait pour thème les monuments de la capitale.

Ils ont visité le centre Georges Pompidou, le Sacré Cœur, la tour Eiffel, le Louvre et fait une balade en bateau mouche sur la seine.

Le groupe a voyagé dans l'histoire de France. Ce séjour a été rythmé par beaucoup de marche avant de s'armer de patience devant les différents monuments.

Les journées se clôturaient par un repas convivial dans différents restaurants. Le climat a été favorable et le groupe, fatigué mais plein de souvenirs, a retrouvé le calme de la Charente

Les objectifs de ce transfert étaient de permettre aux jeunes de s'adapter à de nouveaux lieux, de nouveaux modes de déplacement tout en acceptant la promiscuité de la foule. Egalement gérer leurs émotions et adopter un comportement adapté à des situations nouvelles.

Septembre 2017 :

Un des temps forts de cette année fut l'aboutissement du projet mené par une jeune du SESSAD dans le cadre de son accompagnement par le biais de la médiation animale au refuge de Mornac.

Le mercredi 20 septembre 2017, Celle-ci a enfin pu offrir la première niche de son projet au refuge de Mornac et par ce fait finaliser son passage au SESSAD de l'Anguienne.

Avec l'aide des jeunes du SIVA et de leurs éducateurs, la livraison s'est faite lors d'un après-midi convivial où les amis des animaux se sont tous retrouvés pour mettre un point d'honneur au travail de cette jeune qui pendant un an a rempli pleinement son rôle de bénévole et s'est occupée particulièrement de « Fangio » ce qui a permis à ce dernier d'être adopté au mois de juillet. Cette initiative a été diffusée par la Charente Libre.

Octobre 2017 :

Sortie à Bordeaux : 4 jeunes ont participé de la sortie à l'Escape Game à la cité des sciences sur le thème de la lumière. Cela a permis de mettre en place un groupe avec des jeunes qui ne se connaissaient pas. L'objectif était de permettre une solidarité et une entraide avec un objectif commun (sortie de la salle en temps et en heure avec les réponses attendues). Le transport en commun utilisé nous a permis d'évaluer la capacité des jeunes à respecter les codes sociaux. Ce groupe constitué des nouveaux jeunes nous a permis d'évaluer plus précisément leurs difficultés.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

Suite à une inspection de l'ARS, l'équipe de Direction du SESSAD de l'Anguienne a mis en conformité l'ensemble des outils de la loi 2002.2 notamment au niveau du contrat de séjour, du projet personnalisé, du livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie mais il nous reste à améliorer la question de la participation des familles à la vie de l'établissement. En effet, nous remarquons qu'il est difficile de mobiliser les parents et les usagers autour d'un CVS. C'est pourquoi d'autres formes de participation sont à la réflexion et devront être expérimentées dans les années à venir.

Chaque jeune à son arrivée signe, ainsi que ses parents un contrat de séjour en présence du Directeur ou de son représentant. Dans ce contrat sont notifiés les axes principaux de la prise en compte du jeune en fonction des demandes, des besoins repérés au cours de la période d'observation.

Le livret d'accueil est remis à la famille.

Le projet personnalisé répond notamment aux préconisations de l'orientation élaborées en amont par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il est construit au regard de la problématique du jeune et des missions de l'établissement en lien avec la loi du 02 janvier 2002.

Aujourd'hui, nous expérimentons avec certaines familles, une nouvelle organisation de co-construction du projet personnalisé favorisant la présence du jeune et de sa famille dans cet espace. Cette nouvelle pratique devra être généralisée en 2018 à l'ensemble des jeunes accueillis.

7) Les partenaires

Les partenaires privilégiés sont ceux qui concernent le domaine pédagogique :

- L'Education Nationale (écoles maternelles et primaires, collèges et Lycées)
- Les structures scolaires privées (Ecole et collège St Paul).
- Les lieux d'apprentissages professionnels (Lycée Jean Rostand..).

Mais aussi les partenaires liés aux activités cliniques

- Les CMP de Cognac et Barbezieux
- Les CMPP Bel air et Sillac à Angoulême
- Mikado
- Les professionnels des différentes MDS de la Charente

- L'ITEP de l'Anguienne et des Légendes (Douzat)
- Les autres SESSAD du territoire de la Charente.

Et enfin les différents partenaires du secteur médico-social (MDPH, Département de la Charente...

Ce travail nous permet :

- D'échanger autour d'une socialisation : apprendre à faire différemment avec l'autre.
- De soutenir les apprentissages : adaptations scolaires, au cas par cas.
- Une mise en commun des savoirs afin de construire un accompagnement adapté.
- La construction d'un accompagnement commun à travers le projet personnalisé de scolarisation.

8) Les projets en cours

- Le fonctionnement DITEP tels que définis dans le décret n°2017-620 du 24 Avril 2017. Dans ce cadre un travail a débuté avec l'ARS en décembre 2017 pour passer d'une tarification journalière à un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.
- Travail collaboratif avec les différents partenaires (ARS, MDPH, EN, ASE,...) pour établir une convention de fonctionnement en DITEP.
- Réflexion et travail autour de la mise en place du dispositif ITEP. Réfléchir L'ITEP SESSAD sous forme de dispositif tout en se basant sur les formes organisationnelles repérées, dépasse la logique des établissements et services dédiés, pour offrir, seul ou en coopération une diversité d'intervention modulables intra et extra muros, adaptables à ce que les jeunes sont en capacité de pouvoir « supporter » et répondant à une logique de parcours.

9) La gestion des Ressources Humaines de l'établissement

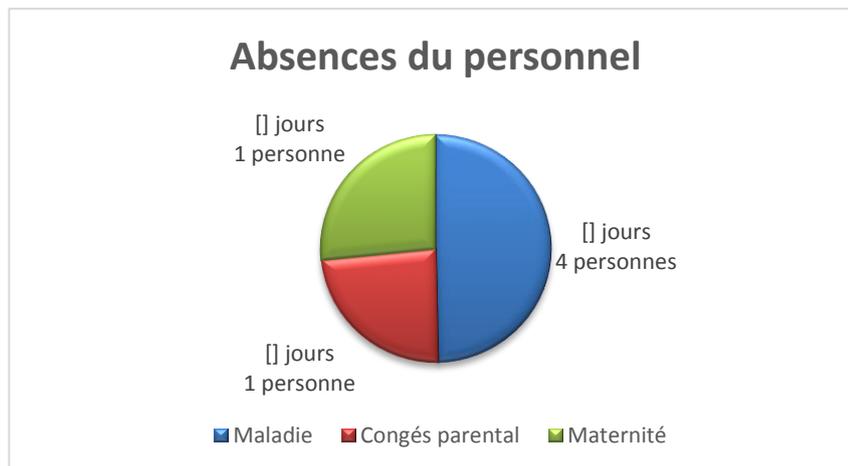
a. Formation du Personnel :

- Formation incendie (M Darquest Cadillac) : Tous les personnels
- Journées de l'Aire à Versailles : 1 éducatrice + le Directeur
3 jours
- Formation UNIFAF : Mieux d'organiser en toute sérénité : La secrétaire
3 jours

- Formation Octime : La chef de service 5h
- Comment passer en dispositif ITEP : la CSE, 2 jours
- Osez l'innovation : la CSE, 3 jours

b. Les mouvements de personnel :

- 1 congés maternité et parental de la psychologue :
 - Remplacement : 2 psychologues en CDD (2 contrats à suivre suite à la démission de la 1^{ère} psychologue en CDD).
- 1 congé maladie d'une éducatrice (jusqu'au 30.06.2017).
 - Remplacement : 2 éducatrices en CDD (2 contrats à suivre suite à la démission de la 1^{ère} éducatrice en CDD).
- Départ de la Directrice 1^{er} novembre 2017
 - Promotion du CSE de l'ITEP sur la fonction de directeur.
 - Passage à plein temps de la CSE du SESSAD au 1^{er} novembre 2017.



Nous constatons un total d'absence de 455 jours pour 5 personnels.

Sur 210 jours ouvrés d'établissement $455/210 : 2$. Cela représente donc une moyenne de 2 ETP absents sur l'année.

Ces absences ont eu un impact important sur la qualité de l'accompagnement des jeunes nécessitant une réorganisation complexe (recrutement du personnel, démission non prévues des CDD, nouvelle phase de recrutement : discontinuité de l'accompagnement des jeunes).

Il est à noter qu'à ce jour nous n'avons pas de budget spécifique alloué, il est donc difficile de se créer un vivier de remplacement.

10) Les faits marquants de l'année

- La dynamique institutionnelle a permis de mobiliser les professionnels autour d'une réflexion sur le fonctionnement de l'établissement en Dispositif Intégré. Ce travail doit se poursuivre en 2018 par la visite d'établissement ayant fait partie de l'expérimentation afin d'enrichir la réflexion et de construire le nouveau projet d'établissement.
- Emménagement progressif dans les nouveaux locaux de l'Etablissement.
- Une inspection de l'ARS permettant à l'équipe de Direction d'actualiser la démarche d'amélioration continue
- Un renouvellement de l'équipe de Direction

11) Les perspectives et projets à venir, conclusion

L'année 2017 a été riche de projets et de changements, notamment l'emménagement dans de nouveaux locaux. Ce qui a permis à l'équipe de mettre en place une nouvelle dynamique de travail avec des moyens matériels plus en adéquation avec notre accompagnement, et surtout d'améliorer la qualité de ce dernier auprès des jeunes et des familles.

En outre l'équipe de Direction a été renouvelée en fin d'année et doit mener un accompagnement au changement important avec les équipes.

En effet, au moment de nous tourner vers 2018, l'ARS nous invite au passage en CPOM prochainement ; la loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation de notre système de santé et le décret du 24 avril 2017 sur la mise en place du dispositif ITEP-SESSAD modifient le cadre juridique, et de fait nous amène à devoir « repenser » l'organisation de notre établissement.

En parallèle, nous amorcerons prochainement l'évaluation interne de l'ITEP-SESSAD. Tous ces changements questionnent les professionnels et peut générer des inquiétudes. C'est pour cela que depuis novembre 2017, l'équipe du SESSAD participe à des temps d'échange et de communication sur leurs pratiques en participant à l'Analyse de Pratiques Professionnelles une fois par mois et cela jusqu'en juin 2018.

En outre, pour faire suite aux journées de travail effectuées en 2017, des temps de visites d'établissement ayant participé à l'expérimentation du fonctionnement en Dispositif devront être organisées en 2018. En effet dans cette phase de mutation en

devenir, il va être important de s'enrichir d'expérimentations différentes afin de construire ensemble la mise en œuvre de notre nouveau projet d'établissement.

En parallèle, nous devons continuer à optimiser la mise en œuvre des droits des usagers et la réflexion éthique au sein du SESSAD, mieux communiquer et accompagner les fins d'accompagnements et passages de relais, tous comme le suivi des 3 ans.

Ainsi nous nous retrouvons avec des perspectives de travail qui ne peuvent être que motivantes et enrichissantes pour les professionnels mais également pour les jeunes accueillis.

3 - S.A.H. – C.H.R.S. (Angoulême - 16)

1) Présentation de l'établissement

Le SAH, établissement de l'association du Père Le BIDEAU, s'appuie sur les valeurs de l'association (respect de la laïcité et des convictions personnelles) pour accueillir un public le plus souvent en situation de précarité matérielle, d'isolement affectif et familial.

Les bureaux du SAH se situent au 123 rue de Périgueux à Angoulême.

Le SAH est habilité et conventionné d'une part, par le ministère de la justice et d'autre part, par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations (DDCSPP).

Depuis mi 2016, le Conseil Départemental mandate le SAH pour encadrer des visites médiatisées en accord avec une ordonnance du Juge des Enfants.

Depuis 2017 une convention a été signée entre le SPIP et le SAH pour accompagner des détenus dans le cadre d'un aménagement de peine.

Nom : S.A.H. Service Accueil et Hébergement

Date de Création : 1982

N° Siret : 775563 190 00302

Adresse : 123, Rue de Périgueux
16000 ANGOULEME

Coordonnées : ☎ 05.45.92.92.01.

06 70 72 99 39

📠 05.45.92.35.42.

💻 direction@mjb16.aplb.fr

Missions : Judiciaires au pénal et au civil

Un CHRS de 17 places

Des visites médiatisées

Des aménagements de peines

Son équipe de 9 salariés (encadrement, travailleurs sociaux, psychologue, secrétariat), accueille et accompagne, les personnes seules après et/ou pendant leur temps d'incarcération, dans leurs obligations judiciaires dans l'attente d'un jugement.

Le SAH travaille en collaboration avec de nombreux partenaires que ce soit dans le domaine administratif, de la santé, de la réinsertion professionnelle et sociale, de la probation et de la protection de l'enfance. Que ce soit sous la contrainte judiciaire ou non, les accompagnements sont basés sur la mise en place d'une relation de confiance. C'est en s'appuyant sur cette relation que les projets des personnes se construisent et se mettent en œuvre.

Les termes clés de ces missions sont :

Accueillir en toute neutralité quel que soit la situation présente ou passée de la personne.

Héberger si nécessaire pour un temps pour donner à la personne un lieu de transition avant sa prise d'autonomie.

Accompagner la personne dans ses démarches d'insertion, mais aussi dans une réflexion autour des actes posés.

Restaurer la confiance en soi, la citoyenneté de la personne, mais aussi les relations familiales dans un cadre protégé.

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Les notions d'**exclusion** et de **marginalisation** sont des sujets de société souvent évoqués, alors que les personnes sortant de détention ou sous-main de justice sont trop peu citées comme référents à cette situation. Après avoir purgé leur peine ou pendant le déroulement de leur peine, même s'il ne s'agit pas d'une privation de liberté, les personnes concernées vivent le plus souvent en marge de notre société.

Après une incarcération, une personne a, la plus part du temps, perdu ses repères, son emploi, les liens avec sa famille et ses amis. C'est ce **travail de restauration** et de **réinsertion** que nous accompagnons.

De la même façon, il est important que les personnes en attente de jugement puissent à la fois mener une réflexion sur les actes posés et poursuivre ou reprendre le chemin de l'insertion.

Dans le cadre des enquêtes sociales, au-delà du processus même de l'enquête, ce sont des mots qui sont mis au cours de la démarche sur des sujets souvent douloureux à propos desquels il est devenu impossible pour les membres d'une famille de parler.

Enfin, dans le cadre des visites médiatisées, il s'agit là encore de restauration du lien familial en assurant la protection de l'enfant et l'apprentissage à un nouveau positionnement éducatif du parent.

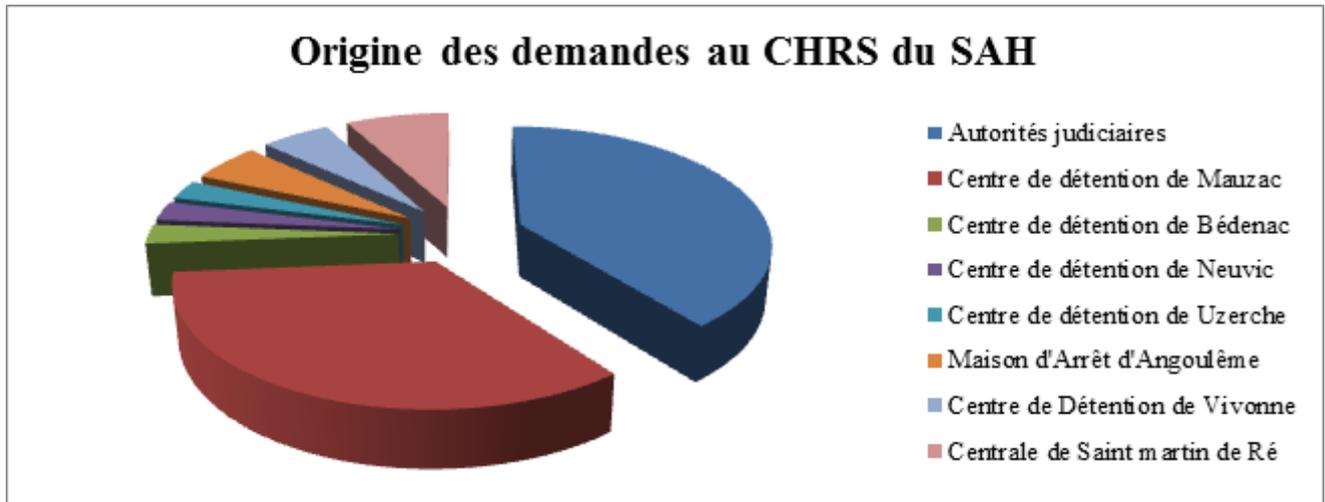
Tableau Récapitulatif des Activités

	2016	2017
Contrôle Judiciaire Socio-Educatif	90	109
Enquête de Personnalité	22	21
Enquête Sociale Rapide	215	247
Médiation Pénale	136	138
Enquête Sociale	39	27
Audition d'Enfant	254	256
Examen Psychologique	6	2
Placement Extérieur	0	3
C.H.R.S. (seul service à prix de journée)	24	21
Visites Médiatisées	150h	720h
Stages de Sensibilisation aux Dangers de l'Usage de Produits Stupéfiants	95	155

3) Les problématiques des personnes accueillies

La différence de problématiques nous conduit à adapter nos interventions et à personnaliser chaque accompagnement.

Le CHRS



Le SAH a loué des nouveaux appartements afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Le nombre de personnes accueillies au CHRS est équivalent à celui de 2016.
38 personnes ont été accompagnées en 2017.

A leur arrivée la majorité sont SDF ou hébergé de façon précaire.



Notre accompagnement n'a pas de réelle limite dans le temps, sa durée varie selon les capacités de personnes à recouvrer leur autonomie.

Quand les personnes accueillies ont trouvé un logement autonome, nous poursuivons l'accompagnement jusqu'à la consolidation de leurs projets.

Chaque fin de prise en charge est marquée par l'orientation de la personne vers les services sociaux de droit commun.



Les permissionnaires, par définition, ne viennent que sur des temps courts au CHRS. Les objectifs des permissions sont variés et étudiés en amont avec les partenaires : sortir quelques jours si il a une hospitalisation longue en incarcération, redécouvrir la réalité du monde extérieur, préparer un projet de sortie définitive.

a) Sexe

Sur les 38 personnes accueillies en 2017 :

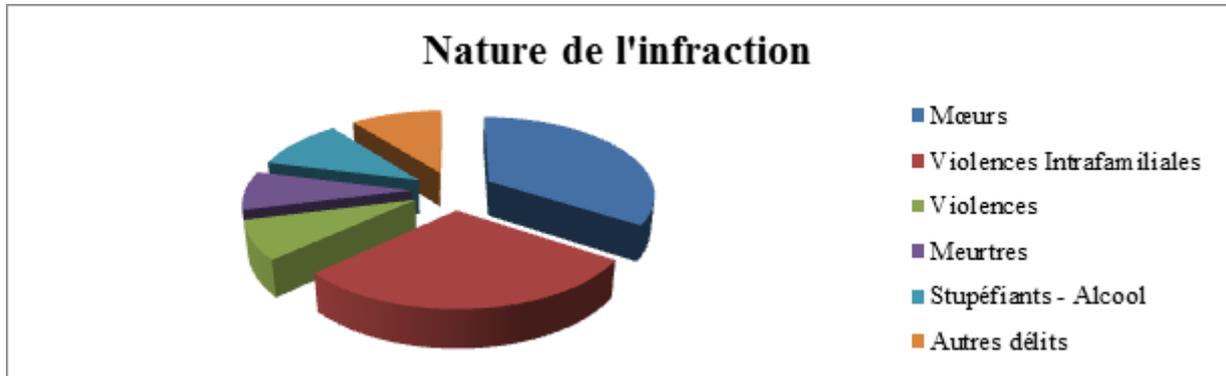
- **35** hommes
- **3** femmes

b) Nature de l'infraction

Sur les 38 personnes accueillies :

- **13** étaient impliquées dans des affaires de mœurs (viols, agressions sexuelles ...)
- **11** dans des violences intrafamiliales
- **3** dans des violences autres
- **3** dans des vols, et affaires d'escroquerie
- **3** pour meurtre

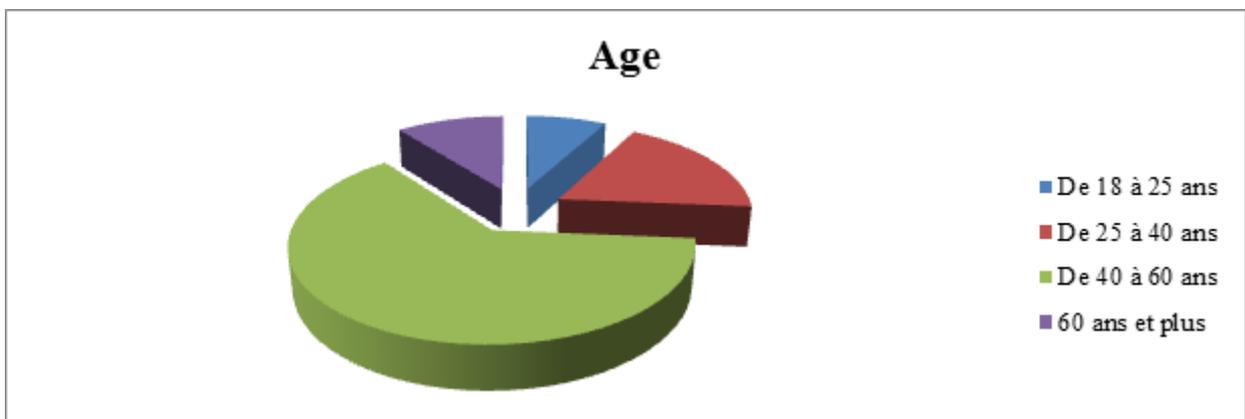
- **1** pour conduite en état d'alcoolisation
- **3** pour des affaires de stupéfiants
- **1** pour travail dissimulé



Comme pour l'année 2016, nous notons que la majorité des personnes admises en CHRS était impliquée dans des affaires d'atteintes aux personnes qu'il s'agisse d'affaires sexuelles ou de violences.

c) Age

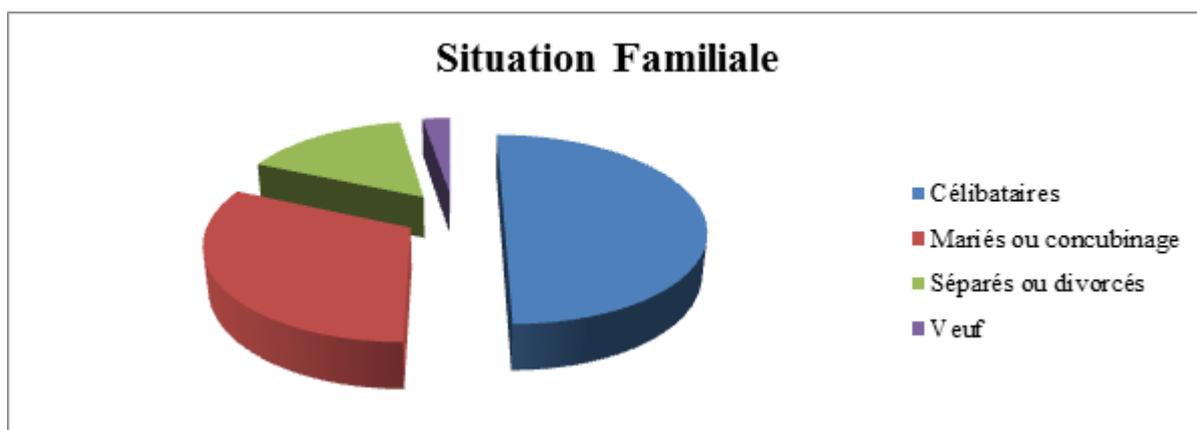
- De 18 à 25 ans : **4**
- De 25 à 40 ans : **4**
- De 40 à 60 ans : **13**
- + 60 ans : **3**
-



d) Situation familiale

Sur les 38 personnes accueillies en 2017

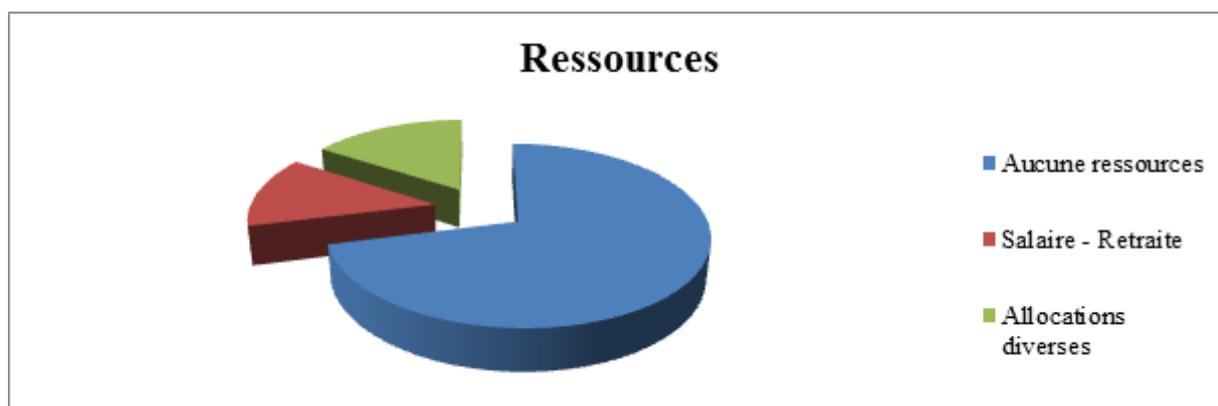
- **19** étaient célibataires
- **12** étaient mariés ou vivaient en concubinage
- **6** étaient séparés ou divorcés
- **1** était veuf



e) Ressources

En 2017, sur les 38 personnes accueillies :

- **27** ne bénéficiaient d'aucune ressource
- **1** bénéficiait d'Allocations de Pôle Emploi
- **4** bénéficiaient de revenus provenant de leur travail
- **1** bénéficiait de droits à la retraite
- **2** bénéficiait d'invalidité ou d'IJ
- **2** bénéficiait du RSA
- **1** bénéficiait de l'AAH



f) Problématiques Associées

Sur les 38 personnes accueillies :

- **15** présentaient une addiction (alcool et/ou stupéfiant)

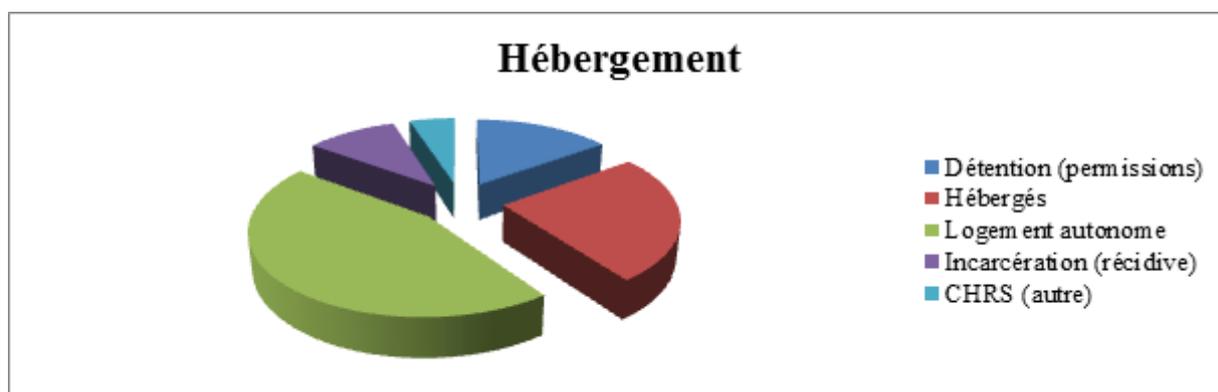
a) Durée de Prise en Charge

En 2017, la durée moyenne de prise en charge a été de 8.9 mois, une durée sensiblement identique à celle de 2016.

b) Hébergement sortie

Sur les 20 personnes sortantes en 2017 :

- **9** vivaient dans leur propre logement
- **5** étaient hébergés par un tiers
- **3** étaient de retour en détention (non pas pour la récidive mais après de longues permissions)
- **2** étaient en détention pour récidive
- **1** était en CHRS dans un autre département



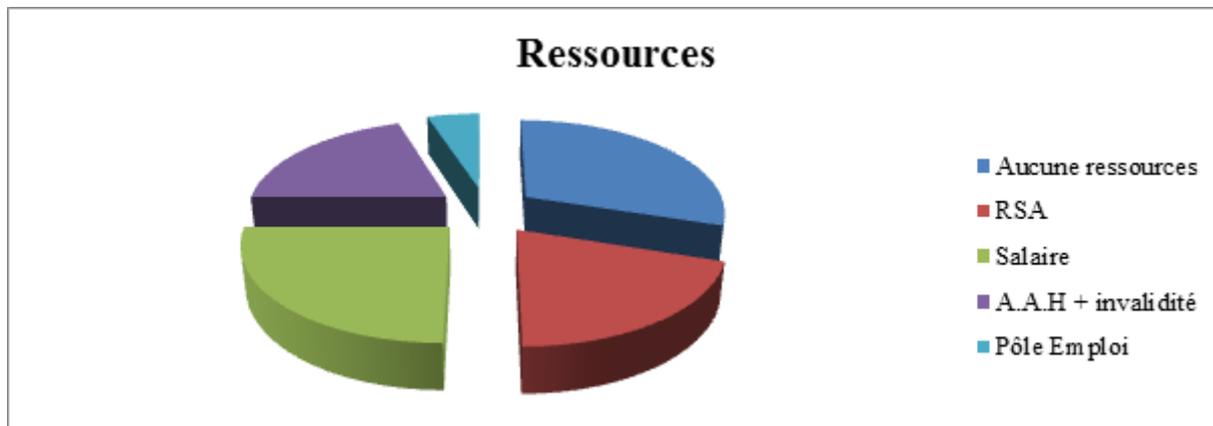
48 % des personnes qui ont quitté notre structure ont accédé à un logement autonome.

c) Ressources

Sur les 20 personnes sortantes en 2017 :

- **4** bénéficiait du RSA
- **1** bénéficiait d'Allocations de Pôle Emploi

- 5 bénéficiaient de revenus tirés de travail
- 4 bénéficiaient de l'Allocation Adulte Handicapé et invalidité
- 6 n'avaient pas de ressources (permissionnaires)



4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

LES MOYENS HUMAINS

Pour assurer l'ensemble de ces activités (CHRS, Activités Judiciaires Pénales et Civiles, les Stages...), le S.A.H. a employé :

- **7,927 ETP** soit 9 personnes (3.08 au CHRS dont 1.67 éducatif)

L'équipe de **9 personnes** était constituée comme suit :

- 1 Directeur
- 1 chef de service
- 1 Secrétaire
- 1 Psychologue
- 1 personne chargée de la Médiation
- 4 Travailleurs Sociaux

Mi 2017, le psychologue est partie à la retraite, une des travailleuses sociales est devenue psychologue à mi-temps, ce qui a réduit les ETP à 7,42.

Les professionnels du SAH sont pour la majorité polyvalents dans leurs activités, toutefois chaque personne a une activité dominante.

Une éducatrice exerce essentiellement sur le CHRS, elle effectue aussi quelques missions judiciaires de type contrôle judiciaire.

Une autre éducatrice est présente mensuellement à la permanence du délégué du procureur pour rencontrer les personnes condamnées à effectuer des stages ILS. Elle est chargée d'animer les stages et parallèlement, effectue majoritairement des contrôles judiciaires. Elle intervient dans l'accueil de permissionnaires au CHRS.

Enfin la troisième éducatrice, est avant tout responsable des visites médiatisées et effectue aussi des enquêtes sociales ou de personnalité.

Une travailleuse sociale effectue essentiellement des missions judiciaires de tous types et participe occasionnellement à l'accueil de permissionnaire.

La seconde travaille à temps partiel et est spécialisée dans les médiations pénales.

Une psychologue, anciennement travailleuse sociale et maintenant à mi-temps au SAH effectue des missions judiciaires confiées par le juge aux affaires familiales et encadre des visites médiatisées à la demande du juge des enfants.

Un psychologue est intervenu jusqu'en juin (départ à la retraite) un après-midi par semaine pour analyser avec les membres de l'équipe des situations particulières et questionnantes.

Ce fonctionnement d'activités doubles permet en cas d'absence des référents de pouvoir prendre le relais sur rendez-vous, voire accueillir et renseigner pour des questions ponctuelles.

LES FORMATIONS :

Une formation payante « Accompagner l'adulte dans sa fonction parentale » a été suivie par l'éducatrice en charge principalement des visites médiatisées.

Une formation, «un regard social en alcoologie et addictologie », mise en place par le dispositif santé ville, gratuite, pour trois membres de l'équipe travaillant sur le CHRS et dans le cadre des contrôles judiciaires, débutée en 2016 s'est poursuivie en 2017.

Une travailleuse sociale a participé au colloque organisé par l'UNAFAM dans le cadre « l'accompagnement dans le parcours de soins de la personne en situation de maladie

psychique », ayant pour thème cette année « l'accompagnement dans la cité par le biais du logement ».

Une éducatrice et une travailleuse sociale ont participé au forum sur « les violences faites aux femmes » organisé par l'UDAF.

5) Les temps forts de l'année 2017

Sur le plan humain, le départ à la retraite du psychologue ainsi que l'arrêt maladie sur plusieurs mois d'un membre de l'équipe et son remplacement ont demandé une réadaptation à toute l'équipe.

La signature de la convention « Placement extérieur » avec le SIP a marqué une reprise des liens avec ce service et un surcroît de travail notoire.

Une rencontre avec le Procureur de la République a permis de renouveler et réactualiser la convention avec le tribunal pour l'organisation des stages de sensibilisation aux produits stupéfiants.

La création d'une boîte mail « partenaire » avec le tribunal a donné une fluidité aux liens formels et informels avec les magistrats et le parquet.

Une participation aux groupes de réflexion et formations locaux ont apporté une ouverture nécessaire au SAH sur notre territoire.

6) Point sur la Loi 2002-2

Le début de l'année 2017 a vu la finalisation puis la mise en œuvre de la totalité des outils de la loi 2002-2.

La participation des usagers faisant encore débat au sein de l'équipe, il a été décidé de mettre en place une enquête de satisfaction.

Pour ce qui est de soumettre l'enquête de satisfaction aux auteurs de violences conjugales, là encore, cela semble compliqué dans la mesure où les personnes sont par obligation accueillies au CHRS car évincées de leurs domiciles et sous-main de justice jusqu'à leur jugement. La réflexion reste à reprendre.

Au-delà d'une part, de la mise en conformité de l'établissement social et médico-social qu'est le CHRS du SAH, et d'autre part, de l'aspect cadre, garant des projets des personnes accueillies, les outils de la loi 2002-2 ont pu être utilisés dans la présentation de notre démarche d'accueil pour les partenaires proches du CHRS tel que les centres de détentions.

Enfin, ces mêmes outils ont été adaptés pour le service du placement extérieur. C'est ainsi que le SAH utilise un contrat de séjour, un règlement de fonctionnement et une trame de projet personnalisés spécifiques au placement extérieur. Dans le même esprit, une fiche de liaison, utilisée par le SPIP et le SAH a été formalisée.

7) Les partenaires

La plaquette créée en 2016 pour présenter le SAH ainsi que le site internet ont été mis à jour.

L'encadrement du SAH a rencontré un des juges d'instruction d'Angoulême, les juges des affaires familiales, le procureur de la République.

La présidente de l'instruction à la cour d'appel de Bordeaux est venue nous rencontrer au SAH suite à une ESR requise par cette juridiction.

Nous avons débuté un partenariat avec LOGELIA (bailleur social). Expliquer nos besoins et notre fonctionnement a permis de créer des rapports de confiance qui se sont concrétisés par l'attribution de deux logements.

Le SAH s'inscrit dans le comité de pilotage du dispositif téléphone grave danger qui se réunit sous l'égide du parquet au tribunal tous les trois mois. C'est l'occasion d'un échange entre accompagnants des victimes et ceux des auteurs (France Victime 16, la préfecture, le commissariat, le conseil départemental, la ville d'Angoulême (CCAS)) afin de déterminer l'attribution des deux téléphones dont dispose le tribunal.

Nous participons aux conseils d'administration de l'ASVAD, dénommée depuis cette année France VICTIME 16.

Le SAH assiste aux rencontres initiées par l'AFUS 16 porteur du dispositif SIAO en Charente. Nous avons participé à l'écriture de leur projet associatif et deux membres de l'équipe ont été initiés au fonctionnement du logiciel utilisé comme lien. Ces

rencontres ont permis de donner un caractère plus spontané aux échanges dans le cadre des sorties de détention non préparées et donc des recherches de logement en urgence

Le SAH est adhérent à la FNARS, la réflexion de cette année s'est portée sur la mise en place de la nouvelle région et ses conséquences. Cette fédération regroupe les CHRS et est porteuse des besoins au niveau national. Un groupe de travailleurs sociaux des CHRS de la région se réunit autour de thèmes liés à leurs pratiques.

Les rencontres trimestrielles entre les établissements du sud-ouest adhérents à « citoyens et justice » a permis de situer le SAH dans sa gestion des missions judiciaires et de réajuster le travail de chacun dans notre organisation.

La nécessité de rencontrer un détenu au centre de détention de Vivonne, dans le cadre d'une enquête de personnalité, a été l'opportunité pour échanger avec la responsable du SPIP et le service social sur les missions de chacun et le fonctionnement du CHRS.

Cette année nous nous sommes rendus à la centrale de St Martin de Ré. Une journée très enrichissante et qui s'est concrétisée par des accueils de permissionnaires et des projets d'aménagement de peine.

Ces rencontres nous permettent de connaître les activités de chacun, de rencontrer des détenus qui ont demandé à être accueillis par notre CHRS, d'échanger sur des situations particulières, et aussi de présenter notre façon de travailler (mode et étapes d'accueil) afin que les demandes soient effectuées en amont des fins de peines et ainsi prévoir un accueil plus personnalisé.

Enfin, fin décembre nous avons invité le GIP Charente Solidarités au SAH. Ce temps d'échange a été l'occasion de rafraîchir nos connaissances en matière de droits dans le domaine du logement.

C'est en s'ouvrant vers l'extérieur que le SAH est maintenant informé et invité à participer aux colloques et forums mis en place par les différentes associations de la région et par là même que nos actions s'inscrivent dans le territoire charentais et régional.

8) Les projets à venir

Si une convention a pu être signée avec le SPIP pour la mise en place du placement extérieur, si les visites médiatisées se poursuivent voire sont en augmentation, il est indispensable d'une part de confirmer nos interventions dans ces domaines et d'en poursuivre le développement.

D'un point de vue pratique, nous allons devoir trouver un second local pour les visites médiatisées, de nouveaux logements pour le PE. Les archives envahissent nos locaux. La mise en ordre de ces documents devient une nécessité.

Si nous avons rencontré le GIP sur le sujet de l'habitat et LOGELIA (bailleur social), nos connaissances en matière de baux glissants, qui pourraient doivent s'élargir.

Le partenariat avec la CAF reste à développer.

C'est en poursuivant nos échanges et relations avec la justice, le conseil départemental, le SPIP et les acteurs locaux que nous pourrons faire valoir nos savoir-faire auprès de cette population marginalisée. Bien que nous n'ayons pu obtenir l'accord pour réaliser des médiations familiales et ouvrir un point rencontre, la veille des appels à projets et des besoins de notre territoire doit rester constante.

4 - MAISONS DES DEUX-SEVRES (Celles/Belle-79)

1) Présentation et rappel du projet d'établissement

a) La Maison St-Jérôme

La Maison St Jérôme de Niort est un des trois services de l'établissement « Les Maisons des Deux-Sèvres » dont le siège social est situé à Celles sur Belle.

La Maison St Jérôme de Niort est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Ouverte depuis 1994, cette structure bénéficie d'une habilitation Aide Sociale à l'Enfance. A ce titre, elle accueille 9 adolescents (1 place est réservée au PEAD pour un repli éventuel) en hébergement collectif et depuis Septembre 2016, 6 jeunes en Placement Educatif à Domicile (PEAD). Les jeunes peuvent être accompagnés dans le cadre d'un Foyer Jeune Travailleur ou dans un appartement autonome selon leur âge et leur projet personnalisé. Nous accueillons des filles et garçons, âgés de 14 à 18 ans (et jeunes majeurs), confiés par l'A.S.E. sur décision judiciaire ou dans le cadre d'un accueil provisoire.

L'atelier technique - SIVA - annexé de l'internat, a proposé de nouveau en 2017 une prise en charge pour les jeunes du département et plus particulièrement des jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) accueillis par le la Maison Départemental de L'Enfance sans projet à leur arrivée, une étape dans un processus d'élaboration d'un projet scolaire ou professionnel. En 2017, quelques journées ont été occupées par les jeunes de la Maison Saint Jérôme mais en fait la scolarité et les dispositifs de droits communs ont été possibles pour l'ensemble des jeunes accueillis.

Nos principales missions sont :

- Accueillir des adolescents âgés de 14 à 18 ans et jeunes majeurs, en difficulté psychosociale, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) afin de les protéger, au titre :
 - de l'accueil provisoire (art 221.1 et 222.5 du CASF)
 - de l'art 375 et suivant du code civil concernant l'assistance éducative.
- Offrir aux adolescents accueillis un cadre sécurisant et structurant basé sur la confiance et l'écoute par la relation éducative.

- Protéger, et aider les adolescents à découvrir leurs propres potentialités, à faire émerger des projets dans le cadre d'une démarche d'autonomisation individualisée.
- Favoriser le lien familial. Soutenir les parents dans leurs pratiques éducatives.
- Proposer et/ou maintenir un travail d'accompagnement psychologique avec la psychologue de la Maison St Jérôme ou avec l'aide d'un centre thérapeutique extérieur à l'établissement.

b) La Maison des Enfants - Les Maisons d'Accueil

La Maison des Enfants de Celles sur Belle et les Maisons d'Accueil sont des services de l'établissement « Les Maisons des Deux-Sèvres » dont le siège social est également situé à Celles sur Belle.

La Maison des Enfants de Celles sur Belle est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Ouverte depuis 1989, cette structure bénéficie d'une habilitation Aide Sociale à l'Enfance. A ce titre, elle accueille 15 enfants, filles et garçons, âgés normalement de 6 à 16 ans, confiés par l'A.S.E. Depuis Septembre 2016, 6 jeunes sont accompagnés dans le cadre du Placement Educatif à Domicile (PEAD). L'intervention auprès du jeune se déroule dans une logique de co-responsabilité éducative avec les parents.

Au 1^{er} septembre 2016, l'habilitation a évolué vers un accueil de 12 enfants, puis 11 en 2017 en lien avec le projet de diversification des prises en charge (cf. 4b).

Les « Maisons d'Accueil » est un service de placement familial. Ouvert depuis 1990, il bénéficie également d'une habilitation Aide Sociale à l'Enfance. 15 enfants, filles et garçons, âgés de 6 à 16 ans (jusqu'à 18 ans dans certaines situations d'accueils en cours), confiés par l'A.S.E, sont pris en charge chez des assistants familiaux, salariés de l'établissement.

Le placement familial est rattaché physiquement et symboliquement à la Maison des Enfants. Un certain nombre de personnes interviennent au sein des deux services. (Chef de service éducatif, 5 éducateurs, la psychologue et quelques assistants familiaux).

Nos principales missions sont :

- Accueillir des enfants âgés de 6 à 16 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.), au titre :
 - . de l'accueil provisoire (art 221.1 et 222.5 du CASF)
 - . de l'art 375 et suivants du code civil concernant l'assistance éducative.
- Offrir aux enfants accueillis un cadre sécurisant et structurant basé sur la confiance et l'écoute à travers la relation éducative.
- Protéger et aider les enfants à découvrir leurs propres potentialités dans le cadre d'une démarche d'autonomisation individualisée.
- Favoriser le lien familial et soutenir les parents dans leurs pratiques éducatives.
- Proposer et/ou maintenir un travail d'accompagnement psychologique avec la Maison des Enfants, ou avec l'aide d'un centre thérapeutique extérieur à l'établissement.

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont
Internat Mixte	47	6-18 ans (+ jeune majeur)	50.22 ETP	17.25 Educatif 19.92 Ass fam

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	164.86	15 312	
Réel	162.81	16 381	106.98 %

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
12	18	58

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
13,5 ans	6 ans	18 ans	31	14	2,5 ans	4 mois	8 ans

3) La problématique des enfants accueillis au sein de l'établissement

a) La Maison St-Jérôme

Dans l'année, nous avons accueilli 4 Mineurs Non Accompagnés, ces adolescents présentent en général une bonne adaptation et une acceptation des modalités d'accompagnement. Certains ont vécu durant leur voyage depuis leur pays d'origine jusqu'en France des situations traumatiques. Selon le pays, la culture, la religion d'origine et leur éducation, ils réagissent aux normes et aux coutumes de manière différenciée.

Un travail personnalisé s'élabore avec eux afin de comprendre et de s'adapter aux règles et normes sociales du pays dans lequel ils vivent. Dans la quotidien, chacun à sa façon éprouve des difficultés mais celles-ci ne présentent pas de frein majeur quant à leur évolution personnelle et professionnelle, chacun avance à son rythme.

Certains adolescents présentent des troubles psychiques ou psychiatriques plus ou moins repérés et pris en charge par le corps médical. Nous travaillons avec l'Unité spécialisée Pour Adolescents.

Nous accueillons des adolescents pris en charge par les ITEP pour leurs troubles du comportement, parfois les IME pour des déficiences légères.

Ce travail partenarial avec les services spécialisés de l'hôpital sont parfois difficiles à mettre en place par manque de moyens. Les services proposent des places limitées où l'adhésion du jeune est un facteur pouvant favoriser la prise en charge de l'unité

Des adolescents sont accueillis après une situation d'errance, errance due aux difficultés rencontrées avec leur famille, à la déscolarisation, une orientation inadaptée, et parfois à l'absence de soins psychiatriques et thérapeutiques.

La vie des jeunes dans un cadre collectif amène des tensions qui parfois accentuent les troubles et rend pour chacun une difficulté supplémentaire. La gestion des conflits est complexifiée du fait de la diversité des troubles repérées chez les jeunes accueillis.

Dans les moments de vie collective en raison d'une tendance agressive chez certains jeunes, mal supportée par les autres usagers, il est nécessaire de mettre en place une présence permanente des professionnels.

b) La Maison des Enfants - Les Maisons d'Accueil

Les jeunes accueillis sur le foyer présentent de plus en plus de troubles du comportement qui complexifient la gestion du groupe (voire parfois l'empêchent) invitant alors à proposer des prises en charge en plus petit nombre et adaptées aux caractéristiques que présentent un certain nombre d'enfants.

Une grande majorité des enfants suivis ont un ou plusieurs traitements quotidiens médicamenteux :

- Quasim (indiqué pour les Troubles Déficitaires de l'Attention avec Hyperactivité (TDAH)),
- Risperdal (indiqué dans le traitement des troubles mentaux et émotionnels comme la schizophrénie et le trouble bipolaire),
- Tercian (pour les troubles graves du comportement avec agitation et agressivité).

La responsabilité qu'impose la prise de ces traitements et leur importance auprès d'enfants âgés entre 7 et 15 ans peut questionner.

Parallèlement, trois enfants du foyer ont présenté des problèmes de santé importants voire graves (asthme, problèmes respiratoires, problèmes orthopédiques, atteinte auditive, tumeur au cerveau, ...) impliquant de nombreux rendez-vous auprès de spécialistes, au CHU de Tours, et un suivi attentif des temps post opératoires. Ce deuxième point vient également interroger nos compétences toutes relatives sur les besoins de prise en charge médicale, les hôpitaux privilégiant pour les enfants le retour à domicile plutôt que les centres de soins de suite et de réadaptation. Pour un jeune ayant suivi une opération très lourde au cerveau, avec risque vital, le temps de convalescence a été envisagé en famille d'accueil. Cependant, très vite, ce jeune a eu besoin de revenir sur le foyer, acceptant très mal le placement en famille. Cela a alors impliqué une très grande responsabilité des équipes éducatives, puisque tout malaise supposait une injection urgemment

effectuée par une infirmière. Il était donc primordial de veiller continuellement à son état tout en gérant le reste du groupe.

De surcroit, les situations familiales dans lesquelles les enfants évoluent et les décisions administratives de l'ASE ou judiciaires, réclament de plus en plus de visites encadrées voire médiatisées. L'absence de communication adaptée ou inexistante parfois, exige une présence professionnelle à chaque rencontre parents/enfants. Celles-ci permettent d'engager un travail sur la posture parentale, sur l'importance du cadre et des limites, sur le « narcissisme insécurisé » des enfants, sur la manière d'entretenir le lien. Sur l'ensemble des effectifs de Celles, seuls deux enfants n'ont pas eu besoin de visites encadrées ou médiatisées. 85 % des enfants accueillis n'ont plus leurs deux parents en couple, ce qui implique une multiplication des visites encadrées.

En revanche, cet étayage parental a permis de mieux envisager les retours à domicile le week-end. Malgré les difficultés, il est nécessaire pour les enfants de vérifier une reconnaissance de leur personne, un lien affectif, une place. Et parfois ce retour permet aussi de travailler le deuil d'une famille idéalisée. Un tiers des enfants ont eu la possibilité de retourner à leur domicile au moins une fois par mois.

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

a) La Maison St-Jérôme

La rigueur de l'organisation est indispensable afin d'effectuer les tâches quotidiennes et à fortiori anticiper l'exceptionnel. Les horaires sont planifiés pour 6 mois de Janvier à Juin et de Juillet à Décembre avec obligation pour les salariés de poser leurs congés pour le semestre à venir de manière à pouvoir construire des horaires sur le long terme. Les horaires du personnel éducatif ont été modifiés afin de s'adapter aux exigences de la prise en charge d'un établissement accueillant des jeunes en hébergement 365 jours par an. Ils doivent respecter la convention collective de l'établissement.

Les réunions hebdomadaires sont des temps essentiels pour permettre une organisation en adéquation avec les besoins des services de l'internat et du PEAD.

En 2017, le taux d'encadrement a été satisfaisant, de plus en plus la prise en charge des jeunes, est individualisée car les problématiques des jeunes sont très diverses. Le travail avec les familles a modifié de manière importante l'organisation du travail de l'internat. Des temps dédiés à cette intervention ont été mis en place.

Nous avons pu bénéficier d'un 0.25 ETP de plus pour l'accompagnement de 6 jeunes en Placement Educatif à Domicile.

Les problématiques des jeunes exigent un accompagnement à la fois individuel et collectif donc des espaces d'actions éducatives et relationnelles nécessaires répondant aux besoins de public accueilli.

Nous nous efforçons, par le biais de la référence éducative, d'apporter des moments individualisés à chaque jeune afin d'affiner l'intervention et développer, voire engendrer une relation de confiance.

Les moments collectifs existent malgré une grande diversité des jeunes que l'on peut accueillir. Les différentes activités internes et externes permettent de construire le groupe.

Scolarité 2017 :

En 2017, nous avons pu permettre à une majorité de jeunes accueillis de bénéficier d'une scolarité dans un établissement scolaire ou pré professionnel. Lycée général, collège, lycée professionnel, MFR, CFA,...

Deux jeunes bénéficiant d'une notification MDPH ont été pris en charge par des établissements spécialisés. Il est à noter des difficultés importantes concernant l'accueil de ces jeunes.

La SIVA (atelier) a offert un espace occupationnel pour les plus démunis intellectuellement et psychologiquement (au nombre de deux). Les demi-journées ont été peu nombreuses et ont questionné ce dispositif pour les jeunes accueillis au foyer Saint Jérôme.

La fin d'année 2017 a permis de faire le bilan d'une activité en baisse significative concernant les Mineurs Non Accompagnés et une activité peu investie par les jeunes en grandes difficultés psychologiques de la Maison Saint Jérôme.

La décision a été la fermeture de ce lieu. Les missions de l'Educateur Technique Spécialisé de la SIVA vont évoluer vers de l'accompagnement

scolaire et professionnel (Stages) afin de répondre aux besoins des jeunes accueillis sur le plan de la formation et des formes alternatives d'insertions sociales et professionnelles.

Suivi psychologique :

La psychologue est présente dans l'institution, à raison d'un mi-temps. Elle rencontre chaque jeune dans les jours suivants leur arrivée au foyer. Certains jeunes ont un parcours institutionnel lourd et ont déjà rencontré plusieurs psychologues. De fait, ils peuvent parfois s'opposer à toute rencontre avec un nouveau psychologue. Par la suite, un accompagnement psychologique peut se poursuivre avec la psychologue de la MECS ou avec un professionnel sur l'extérieur.

Parmi l'ensemble des jeunes accueillis en 2017, tous les jeunes ont accepté de venir à la première rencontre individuelle avec la psychologue. Cinq jeunes ont eu un suivi régulier avec la psychologue sur l'internat et trois autres sur le PEAD dont deux ont été orientés sur des structures de soins.

Ces rencontres se sont faites à la demande de la psychologue, de l'équipe ou bien du jeune directement.

Certains jeunes sont également suivis sur l'extérieur (UP, CMPP, CMPEA etc.). Ainsi pour ces derniers, la psychologue ne propose que des rencontres ponctuelles et non un suivi régulier afin de ne pas interférer avec le suivi existant.

La psychologue réalise également les visites médiatisées ou entretiens familiaux seule ou accompagnée d'un éducateur. Ces visites donnent lieu à un écrit transmis au Juge des Enfants à chaque fin de mesure.

Au niveau institutionnel, la psychologue participe aux réunions d'équipes où elle apporte un regard spécifique et son analyse concernant la problématique des jeunes. Elle s'associe alors à la réflexion quant aux projets personnalisés des jeunes.

Elle participe à l'étude des nouvelles demandes d'admission afin de travailler autour d'une réflexion commune avec l'équipe. Elle participe également, avec le chef de service et les éducateurs, aux commissions d'admission des jeunes qui ont lieu dans les AMS ainsi qu'aux différentes rencontres avec les partenaires (UPA, AMS...).

La psychologue participe aux journées d'analyse de la pratique qui sont animées par un formateur professionnel extérieur à l'établissement.

Afin d'enrichir sa réflexion quant à la clinique de l'adolescent et à l'évolution de cette population, elle participe aussi à des rencontres trimestrielles entre psychologues des Deux-Sèvres.

Depuis fin 2016, la psychologue intervient également sur le Placement Educatif à Domicile. Elle réalise des entretiens familiaux le plus souvent au domicile ou en lieu neutre, mais peut aussi voir les jeunes en entretien individuel afin d'évaluer la nécessité ou non d'orienter ces derniers vers une structure de soins. Ces nouvelles mesures demandent un temps d'intervention supplémentaire, des échanges réguliers avec les éducateurs référents des situations et des temps de réunions afin d'évoquer les différentes problématiques familiales et individuelles.

b) La Maison des Enfants - Les Maisons d'Accueil

Prise en charge :

Depuis fin 2016, l'équipe éducative de Celles se répartit les missions de trois services : la Maison des Enfants, le suivi du placement familial et le PEAD. Cette année 2017 a été marquée par un fort développement des suivis PEAD avec des familles non connues du service. Ces nouvelles modalités de travail ont bousculé les emplois du temps et les manières d'intervenir. En effet, les mesures PEAD auprès de familles non suivies préalablement par nos services ont demandé à créer un lien de confiance avec chacun des membres de ces systèmes familiaux. Les rencontres ont été envisagées parfois seul avec l'enfant, seul avec les parents ou en commun ; parfois sur une rencontre cadrée ou autour d'une activité partagée. Le suivi des familles est assuré par un binôme de professionnels permettant une meilleure prise de recul de la situation, ce suivi s'effectuant en dehors de l'institution. Un projet de service est en cours de construction et sera poursuivi sur l'année 2018 avec l'objectif de créer un service dédié permettant de « soulager » le rythme actuel de prise en charge.

Malgré le développement du PEAD, la Maison des Enfants a préservé son même fonctionnement à savoir une ouverture du lundi au samedi midi, les enfants de la MECS bénéficiant d'un temps familial sur le week-end en famille d'accueil ou dans leur propre famille si les droits d'hébergement des parents le permettent. Durant les vacances, les enfants bénéficient de la même manière de temps en dehors de la collectivité. Cette organisation (alternance foyer collectif/milieu familial) nous permet une prise en charge plus

individualisée sur ces temps, et permet d'envisager la constitution de sous-groupes plus homogènes.

Il n'en demeure pas moins, que de par les nombreux rendez-vous médicaux, la multiplication des visites encadrées et le développement des mesures PEAD, l'articulation avec la prise en charge du collectif reste complexe pour préserver la qualité de vie du foyer.

D'autre part, de nombreux déplacements se sont imposés hors département pour les suivis médicaux (Tours), les suivis scolaires (2 jeunes sur Parthenay et une autre sur Chatellerauld), les visites médiatisées ou rencontres fratries (Angers).

Sur le service de Placement Familial, les effectifs ont peu bougés entre 2016 et 2017. La problématique soulignée en 2016, à savoir l'accueil de fratrie sur une même famille est toujours présente et entraîne un déséquilibre des répartitions de nombre d'enfants par famille. Trois assistants familiaux ont accueilli une fratrie de trois enfants et deux fratries de deux. De ce constat résulte un service à effectif généralement plein (15 places agréées) mais des familles d'accueil en attente d'enfants confiés.

Concernant les mouvements :

- Sur le foyer une jeune est partie du foyer fin mai après de nombreuses fugues et trois autres jeunes sont entrés en février et juillet,
- Sur le PF, un seul jeune est entré en octobre
- Sur le PEAD, l'effectif est passé de 3 à 8 principalement en milieu d'année.

Scolarité 2017 :

A la Maison des Enfants :

- 3 primaires (1 CE1, 1 CM1 et CM2 CLIS)
- 3 collégiens (1 en 6^{ème} et 2 en 4^{ème})
- 2 lycéens (1^{ème} année CAP ECMS et 1^{ère} année CAP APR)
- 1 adolescent en IME

Aux Maisons d'Accueil :

- 1 en Grande Section Maternelle
- 4 primaires (2 en CE2, 1 en CM1, 1 en CM2)
- 4 collégiens (1 en 6^{ème} et 3 en 5^{ème})
- 1 en 3^{ème} MFR
- 3 lycéens (2 en 2nd Bac Pro, 1 en Terminale)
- 2 en 1^{ère} année de BTS

Suivi psychologique :

La psychologue intervient à mi-temps sur la Maison des Enfants et à mi-temps sur le placement familial. De plus, depuis septembre 2016, elle doit également partager ce temps sur le PEAD. Fin 2017, cela représentait 8 situations. Ces mesures demandent un accompagnement très soutenu et donc un temps d'intervention important. Les rendez-vous se déroulent très souvent en présence de deux professionnels.

A la Maison des Enfants, la psychologue rencontre les enfants en entretien individuel, tous les 15 jours. Certains enfants bénéficient d'une prise en charge au CMP ou CMPP et des contacts réguliers ont lieu avec les professionnels de ces institutions ainsi que la participation aux synthèses.

Sur le placement familial, des suivis ponctuels sont mis en place avec la psychologue (3 en 2017). Si un suivi sur du long terme doit se mettre en place, la psychologue sollicite alors le CMP ou CMPP.

Il serait parfois souhaitable de proposer une prise en charge en libéral, notamment pour des adolescents en demande d'un espace de parole et ayant déjà bénéficié de suivi institutionnel. L'adolescent pourrait alors avoir des rendez-vous plus fréquents. En effet, pour obtenir un rendez-vous au CMP ou CMPP, il faut attendre plusieurs mois et les rendez-vous sont parfois très espacés.

Un temps de travail très important est consacré aux visites médiatisées, environ une quinzaine par mois sur l'ensemble des services Maison des Enfants et Placement familial. La psychologue assure seule ces visites, ou avec un éducateur, en fonction de la problématique familiale et du nombre de personnes.

La psychologue participe aux journées de travail de groupe régional ANPF (Association National des Placements Familiaux) à Confolens avec la présence de 2 assistants familiaux.

5) Les temps forts de l'année

a) La Maison St-Jérôme

Trois mineurs non accompagnés (MNA) ont été accueillis en 2017. Une approche éducative singulière et assez diversifiée a été menée selon les

parcours et trajectoires de chacun. Malgré des cultures assez différentes, les jeunes sont solidaires, leurs aspirations sont assez proches. Ils ont une conscience assez importante des enjeux pour leur devenir après leur accompagnement par le conseil départemental dans le cadre de la protection de l'enfance. Les études ont une place importante mais aussi le sport. La réussite est pour eux souvent un objectif et ils se mobilisent en général pour l'atteindre.

Nous avons accentué pour l'ensemble des jeunes accueillis nos accompagnements par la transmission des valeurs humanistes du pays d'accueil sur la citoyenneté, les notions de respect de chacun et de tous, l'égalité homme/femme, la référence aux droits de l'Homme et du citoyen. Nous les accompagnons sur toutes les dimensions liées à l'autonomie : Santé, Hygiène, Sécurité, Insertion Sociale et Professionnelle, Alimentation, démarches administratives... C'est un travail quotidien qui reste à développer et à formaliser afin de le rendre plus efficient.

L'été est l'occasion pour certains jeunes de bénéficier de camps de vacances, ou de stages sportifs, d'autres ont la possibilité d'être accueillis chez leurs parents ou la famille élargie. Des activités à la journée permettent de développer les liens entre les jeunes accueillis et de vivre des moments différents avec les adultes qui les accompagnent au quotidien.

La soirée de fin d'année est investie par les professionnels et les jeunes qui élaborent des jeux et des moments de festivité qui invitent aux partages et aux échanges entre jeunes et les salariés de l'établissement.

b) La Maison des Enfants - les Maisons d'Accueil

La Maison des Enfants a particulièrement vécu le changement de chef de service comme des temps forts de l'année de par la proximité et l'importance du poste avec le départ de Madame Ménard en juin et l'arrivée de Madame Rocard en juillet.

De surcroît, 5 mesures PEAD discutées préalablement en juin ont été accueillies durant l'été au cours de ce même moment de transition.

Pour abaisser le niveau sonore de la pièce de restauration, une isolation phonique a été opérée ainsi que le rafraîchissement des peintures. De même, la salle de veille a été dégagée par l'aménagement de placards muraux et les peintures ont également été refaites.

Enfin, un aménagement du poste de travail des maîtresses de maison pour effectuer le pliage du linge a été réalisé pour préserver l'ergonomie et favoriser l'organisation de la lingerie.

L'année 2017 s'est terminée sur un temps festif avec les enfants et l'intervention d'un magicien qui a ravi ces derniers.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

Les outils de la loi du 02/01/2002 sont mis en œuvre et sont soumis à une évaluation régulière.

Cette année 2017, un travail a été initié par la personne ressource de la démarche qualité de l'APLB. Ce travail a permis à des salariés de tous les établissements d'élaborer ensemble un référentiel commun pour l'évaluation interne qui se déroulera pour chaque établissement en 2018.

Au sein des Maisons des Deux Sèvres, un groupe de suivi de la démarche qualité a élaboré un questionnaire fin 2016, début 2017 autour des RPS (Risques Psycho-Sociaux). Les résultats de ce questionnaire n'ont pas encore été analysés, il reste cette étape à terminer.

Suite au travail des différents groupes métiers, des fiches d'emploi APLB se sont finalisées. Ils restent à les partager avec les salariés afin d'élaborer des fiches de postes dans chaque établissements de l'APLB.

Nous avons depuis septembre 2016, ouvert 12 places de Placement Educatif à Domicile, afin que chacun puisse se projeter dans ces nouveaux accompagnements et construire des nouvelles interventions éducatives avec les jeunes et leurs familles.

En 2017, nous avons bénéficié de l'apport théorico-pratique de M. Noel TOUYA directeur de MECS et intervenant dans les formations, rédacteur de sujets qui concernent le travail en MECS. Son expérience du Placement à Domicile a permis de transmettre une approche professionnelle aux éducateurs de notre établissement. Il reste à construire notre propre projet suite à ses échanges réflexifs sur l'intervention éducative et sociale au domicile familial dans le cadre du PEAD.

7) Les partenaires

a) La Maison St-Jérôme

Concernant les jeunes accueillis, nos interlocuteurs principaux restent les AMS de Niort, Melle, Saint-Maixent L'Ecole et dans une moindre mesure, en raison de l'éloignement Parthenay. Si depuis un certain temps, les équipes de ces antennes étaient stables, s'installe suite à des départs pour raisons diverses un turn-over important à venir. La solidité de nos relations, le respect de nos fonctions devraient permettre le continuum d'un travail commun efficient.

Ensuite, viennent les établissements scolaires et plus particulièrement les établissements spécialisés (ITEP et IME) avec qui nous avons des situations en commun. En raison des difficultés présentées par certains jeunes, de plus en plus d'actions collectives sont menées en partenariat.

Les clubs sportifs, les associations et plus particulièrement les Maisons de Quartiers favorisent l'insertion et l'intégration des jeunes accueillis.

La Mission locale est souvent sollicitée afin d'affiner les projets de certains jeunes.

Les résidences Habitat Jeunes nous permettent d'envisager les suivis extérieurs dans de bonnes conditions, dans la mesure où nos concertations permettent une bonne entame vers l'autonomie et l'insertion de nos jeunes en route vers la majorité légale.

Concernant les soins, les jeunes bénéficient d'un suivi médical avec le praticien de leur choix, avec le respect de leur intimité. A ce titre, la « Maison des Adolescents » permet aux jeunes d'avoir des informations, en toute confidentialité, et un accès à leurs différents questionnements sur leur santé.

Enfin, le partenariat avec l'UPA a été particulièrement actif cette année. Trois jeunes souffrant de pathologies lourdes ont bénéficié de soins ambulatoires, mais également d'hospitalisations répétées.

En dehors du champ médical, toujours avec l'UPA, le mercredi matin, ont été organisées des activités sportives, encadrées par le personnel soignant et un Educateur Technique Spécialisé de La Maison Saint-Jérôme avec le public accueilli au sein des deux établissements.

b) La Maison des Enfants - les Maisons d'Accueil

Nous entretenons régulièrement les liens, et ce depuis longtemps avec l'ASE, par le biais des chefs de bureau et coordinateurs techniques des antennes médico-sociales de Niort, Melle, Saint Maixent et dans une moindre mesure Parthenay. L'ASE reste notre interlocuteur principal.

Dans une approche globale du jeune, et dans l'objectif de favoriser son insertion sociale et professionnelle, nous veillons également à maintenir de nombreux échanges avec les établissements scolaires, les associations sportives ou autres et les commerçants de proximité pour les recherches de stages.

Du fait des difficultés sociales des parents, les services de tutelle dont l'UDAF principalement reste également un interlocuteur majeur. De surcroît, nous sommes régulièrement en lien avec la MDPH pour la mise en place de parcours scolaires adaptés et participons de manière active aux différentes rencontres des équipes de suivi de scolarisation des enfants.

Enfin, dans l'objectif d'une autonomie progressive des jeunes proches de la majorité ou majeurs, et au regard des politiques sociales, il nous semble primordial de maintenir un partenariat de proximité avec les associations d'habitats jeunes et les SAVS.

8) Les projets en cours

a) La Maison St-Jérôme

Nous avons poursuivi le travail auprès des enfants, adolescents et de leurs parents restant au domicile familial dans le cadre du référentiel PEAD élaboré avec les MECS et les services de l'ASE du département 79. Les éducateurs de la Maison Saint Jérôme ont accompagné 8 jeunes dans cette situation de Placement Educatif à Domicile. Chacun a pu bénéficier de l'apport théorico-pratique que M. TOUYA a pu transmettre lors des journées de formation durant l'année 2017. La demande des Maisons des deux Sèvres au Conseil départemental est de mettre en place un service dédié pour cette nouvelle modalité de placement et d'accompagnement. Il s'agit ainsi de se centrer sur des missions communes mais dans des modalités d'accueil différentes afin de répondre aux besoins des publics accueillis.

La maison St Jérôme a bénéficié de travaux de peinture sur de nombreuses pièces de vie de cette maison de nouveaux meubles permettent d'accueillir dans un espace agréable et fonctionnel des jeunes adolescents, de leur transmettre le respect du mobilier et des locaux afin d'y vivre ensemble dans un lieu convivial et propre.

b) La Maison des Enfants - Les Maisons d'Accueil

Après de nombreuses démarches pour déterminer l'organisme pouvant répondre aux besoins de l'équipe éducative, une supervision a été engagée avec l'organisme Forsyfa à Nantes. Le départ de la chef de service courant juin n'a pas permis de débiter cette supervision durant le premier semestre 2017. Une première journée a débuté en octobre 2017 avec la nouvelle chef de service et devrait se poursuivre durant l'année 2018 à raison de trois journées jusqu'en août 2018.

Une assistante familiale inscrite à la formation professionnelle a débuté sa formation en mars 2017 et devrait aboutir à sa qualification au cours de l'année 2018.

L'année a été marquée par le développement des suivis PEAD avec le suivi de familles méconnues de nos services. Pour aider les équipes éducatives à formaliser le cadre, les outils d'intervention, nous avons fait appel à Monsieur Touya, directeur de la Maison Saint Vincent de Paul à Biarritz ayant mis en place et structurer ce type de service depuis plusieurs années. Trois interventions d'une journée ont réunies les équipes éducatives de St Jérôme et Celles sur Belle autour de l'expérience de leurs services GAAM (Le Groupe d'Accueil et d'Accompagnement Modulable créé en 1998).

Pour élargir la réflexion, plusieurs contacts ont également été pris avec d'autres établissements et devraient se poursuivre sur des temps de travail commun.

9) La gestion des Ressources Humaines de l'établissement

a) Formation du Personnel

Au cours de l'année 2017, plusieurs formations collectives et individuelles ont été réalisées. Au plan de formation :

- Une Assistante Familiale a débuté une formation qualifiante qui se déroule sur deux années 2017/18.

- Une Monitrice-éducatrice a pu participer à une action collective de trois journées « Repérer les troubles psychiques chez les enfants et les adolescents ».
- La directrice a bénéficié d'une formation continue en vue de l'obtention d'un Master II « Management des Organisations Sociales et Médico-Sociales ».
- Deux journées d'études proposées par l'Association Nationale du Placement Familial à l'ANPF « Je t'aime de tout mon CARE ».
- IN VIVO 2 journées auxquelles ont participé une Chef de Service et 2 Educateurs.
- Deux bilans de compétences ont pu s'effectués pour deux éducatrices.
- Une formation habilitation Electrique pour l'éducateur Technique de l'établissement qui effectue des missions d'homme d'entretien.
-
- La mise en place du CHSCT de l'établissement a permis d'octroyer aux deux membres nouvellement élus une formation concernant les missions CHSCT de trois journées avec l'APAVE.
- L'équipe éducative de la Maison St-Jérôme ont bénéficié de 4 journées de supervision par un pédopsychiatre.
- L'équipe éducative de la Maison des Enfants de Celles sur Belle a bénéficié d'une journée de supervision avec l'organisme FORSYFA, proposant une approche systémique.
- Recyclage et prévention des premiers secours civiques pour l'ensemble des salariés de l'établissement.
- 4 Interventions sur le placement éducatif à domicile (PEAD) ont été effectuées par M. TOUYA formateur et directeur de MECS à Biarritz.
- 4 éducateurs ont participé aux journées nationales de l'Association Nationales des Maisons d'Enfants à Caractère Sociales.(ANMECS)

b) Les mouvements de personnel

Durant l'année 2017, différents personnels ont été recrutés en contrat à durée indéterminée ou en remplacement de salariés en situation de congés annuels, congés maternité ou arrêts maladie :

Personnels entrants en C.D.I. :

- Florence GAGNOT, monitrice éducatrice, recrutée en avril
- Angélique ROCARD, chef de service éducatif, recrutée en juillet

Personnels en remplacement :

- Valérie LE PEN, maîtresse de maison, recrutée de mai à août
- Perrine CALONNE, éducatrice spécialisée, recruté en mai pour le remplacement d'une salariée en congé sabbatique
- Denis FEKIR, surveillant de nuit, recruté sur plusieurs périodes de juillet à décembre
- Estelle BEAU, éducatrice spécialisée, recrutée de juillet à août
- Sonia NACHBAUER, maitresse de maison, recrutée en septembre

Personnels sortants :

- Bénédicte MASJUAN, éducatrice spécialisée, a démissionné en avril
- Murielle MENARD, chef de service éducatif, a démissionné en juin
- Marie-Paule JEAN, assistante familiale, est partie à la retraite en octobre
- Laurence OLLIER, assistante familiale, a été licenciée en décembre

c) Les stagiaires

Au cours de l'année 2017, les Maisons des Deux-Sèvres se sont engagées de nouveau dans le parcours de formation de cinq étudiants dont trois en stage rémunéré.

A la Maison St-Jérôme :

- Une stagiaire en 1^{ère} année d'éducateur spécialisé à l'IRTS de Tours
- Une stagiaire en 2^{ème} année d'éducateur spécialisé à l'IRTS de Talence
- Un stagiaire en 2^{ème} année de moniteur éducateur à l'IRTS de Poitiers

A la Maison des Enfants :

- Une stagiaire en 2^{ème} année d'éducateur spécialisé à l'IRTS de Poitiers
- Une stagiaire en Master 1 de psychologie à l'Universités de Poitiers

10) Les faits marquants de l'année

L'année 2017 s'inscrit dans le prolongement de l'année 2016 avec d'autres significatifs ; le départ de la chef de service de la Maison des Enfants et du service du placement familial et d'une éducatrice du même service n'ont pas

manqué d'opérer quelques perturbations de repères instaurés depuis 10 années.

L'arrivée d'une nouvelle chef de service n'a pas permis d'enrayer le phénomène de perte de repères des professionnels. L'équipe éducative et la chef de service ont eu du mal à s'entendre sur les manières de faire et les points de vue professionnels ont souvent divergé. Le contexte a été tendu jusqu'à la fin de l'année 2017.

11) Les perspectives et projets à venir, conclusion

Nous envisageons au regard de la diversité des modalités de prises en charge et la demande croissante des juges pour enfants et de l'ASE de places de PEAD, d'ouvrir un service dédié. De nouveaux locaux sont nécessaires pour ce service et pour les visites médiatisées ou encadrées toujours plus nombreuses à la demande des juges et de l'ASE.

Il s'agit d'adapter notre établissement aux nouveaux besoins du territoire des deux Sèvres et de répondre à la politique publique qui oriente ses actions sociales vers les Familles et l'intervention de co-éducation auprès des parents. La loi 2016 réaffirme ses axes prioritaires donnés aux parents et une place majeure au respect des droits de l'Enfant.

Une équipe de trois professionnels et un mi-temps de chef de service seront chargés de la mise en œuvre d'actions de coéducation avec les parents d'enfants et d'adolescents placés à leur domicile et d'un accompagnement éducatif, scolaire et professionnel auprès des jeunes.

Deux postes éducatifs et un poste pédagogique sont prévus pour assurer les moyens de ces objectifs généraux.

Nous devons pour la prochaine année actualiser et revisiter notre projet d'établissement, nous pensons travailler sur le projet du service PEAD dans un premier temps et poursuivre sur le projet d'établissement. En amont, il est prévu pour l'année 2018, l'évaluation interne de l'établissement en collaboration avec la « démarche qualité » fonction support du siège de l'Association.

5 - MAISON SAINT LOUIS DE MONTFORT (St SAVINIEN - 17)

1) Présentation

La Maison Saint Louis de Montfort est autorisée à recevoir dans le cadre de son internat, 79 enfants, et dans le cadre du placement éducatif à domicile 8 enfants, garçons et filles, âgés de 6 à 16 ans.

Ces enfants sont confiés sur décision :

- Administrative, par l'Aide Sociale à l'Enfance, au titre du Code de la Famille et de l'Aide Sociale,
- Judiciaire, par les Juges des Enfants, au titre des articles 375 et suivants du Code Civil.

L'âge d'admission peut être ramené à 4 ans dans le cas d'accueil d'une fratrie. L'accueil peut être prolongé jusqu'à 18 ans pour continuer une action engagée.

Pour assurer sa mission l'établissement bénéficie de :

- Un internat éducatif, composé de 8 Maisons distinctes :
 - 5 à Saint-Savinien,
 - 1 à Pons,
 - 1 à Surgères,
 - 1 appartement week-ends et vacances dans le bâtiment principal.

Caractéristiques particulières :

- Petites unités appelées « maisons » disséminées en ville où les enfants se retrouvent par groupes de 12 avec un contact permanent avec l'environnement.
- Un P.F.S.I (Placement Familial Spécialisé Intégré), pour un accueil de 12 enfants (Assistants Familiaux agréés par le Conseil Général habitant dans un rayon de 20 km environ autour de Saint-Savinien, Pons et Surgères).
- Depuis septembre 2010, une activité de Placement Educatif à Domicile (PEAD) pour suivre 8 enfants pouvant être étendu à 12 enfants qui sont directement rattachés administrativement à la Maison Saint Louis de Montfort.

a) Nos valeurs

Plusieurs valeurs étayent les actions entreprises à la Maison Saint Louis de Montfort. Elles se retrouvent dans les aides apportées aux enfants et à leurs familles.

- Accueil tant à la première rencontre, que dans les actes quotidiens : du petit déjeuner pour commencer la journée, le goûter, au retour de l'école,...
- Respect : réciproque, Enfants - Parents - Encadrants,
- Ecoute de la parole de chacun :
 - prise en considération de toute expression
 - entretiens individuels
 - Conseil de Vie Sociale
 - réunions d'enfants chaque semaine
- Qualité du travail de tout le personnel, entraînant la qualité et le confort du séjour
- Liberté de penser :
 - laïcité
 - reconnaissance des engagements spirituels individuels
- Autorité parentale, reconnue et considérée, dans le respect de la loi, et de la famille
- Responsabilité
- Engagement de tous, enfants-parents-encadrants :
 - dans les actions entreprises
 - dans les démarches mises en œuvre
- Clarté de nos engagements, de nos propositions, de notre parole
- Professionalisme dans toutes nos actions, par le niveau de qualification du personnel, le constant souci de formation permanente, les contrôles et évaluations, tant internes qu'externes.

b) Les règles, les principes

La vie de l'Établissement, des maisons, des classes, est régie par un ensemble de règles fondamentales, de devoirs et de droits, basés sur les lois et les réalités de la vie en collectivité.

Ces règles, devoirs et droits, acceptés et appliqués par chacun, garantissent la qualité du séjour des enfants, la clarté des relations avec les parents, et le professionnalisme des échanges avec tous les professionnels du champ social.

De même, certains principes régissent notre accompagnement :

- Riches de la diversité de l'équipement humain et matériel dont nous disposons, nous mettons en œuvre tout ce qui est à notre disposition pour atteindre nos objectifs dans le respect du jeune et de son entourage.
- Notre accompagnement se veut dynamique, évolutif et ré ajustable au projet individuel en réévaluant constamment les objectifs et moyens mis en œuvre eut égard au contexte et à la temporalité de sa situation.

c) L'accompagnement

L'accompagnement de l'enfant est mené globalement par toute l'institution.

Lorsque nous accueillons un enfant, notre pensée première est de lui apporter : protection, sécurisation et repères.

d) Notre implantation dans l'environnement

De par son implantation physique dans la localité de Saint Savinien mais aussi dans les villes de Pons et Surgères, la Maison Saint Louis de Montfort agit sur son environnement. Les pavillons sont intégrés à l'ensemble urbain, ce qui permet aux groupes d'enfants de vivre de façon intégrée à la ville.

Dans cet esprit, l'institution existe de la même façon dans son environnement.

La Maison Saint Louis de Montfort est inscrite dans un réseau partenarial large :

- avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du département (services hospitaliers, Conseil Départemental, autres structures et établissements sociaux...),
- au niveau local, l'institution utilise les possibilités offertes par l'environnement pour mettre des terrains de stage à disposition (écoles, entreprises, commerces,...),

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Internat Mixte	79	De 6 à 16 ans	90.84	49.52 (*)
PEAD	8			

(*) Sont inclus dans l'Educatif, les enseignants Education Nationale et les assistants familiaux.

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	144,44 € internat	27 393 internat	
	36,11 € PEAD	2 774 PEAD	
Réal	151,64 € internat	27 538 internat	102,53 %
	37,91 € PEAD	3 391 PEAD	

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
27	28	91

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne	Ancienneté 5 plus nvx	Ancienneté 5 plus âgés
12.34	7	16	58	33	1.98	0.28	5.62

3) La problématique des enfants accueillis

a) Sur l' Unité Pédagogique d'Enseignement :

Les élèves accueillis dans l'Unité Pédagogique d'Enseignement ont un retard scolaire important. Ils présentent un défaut de concentration, des failles dans le développement du raisonnement et des lacunes socio-culturelles importantes. Ils sont centrés sur eux-mêmes, n'entrent pas dans la dimension de groupe et montrent des problèmes de comportement. Ils ont un parcours scolaire antérieur chaotique qui les a mené à l'échec avec une perte de confiance en soi.

Certains élèves présentent des troubles psychiques nécessitant des soins et une prise en charge scolaire aménagée.

b) Sur les différentes Unités de Vie :

Durant l'année 2017, les enfants accueillis présentent les problématiques familiales ou sociales suivantes :

- Carences éducatives et sociales (manque de modèle parental, absence de repère et de cadre éducatif),
- Comportement instable,
- Manque d'autonomie dans la vie quotidienne,
- Manque de confiance en soi,
- Manque de repères spatio-temporel,
- En échec scolaire,
- Addiction (alcool, drogue),
- Déficience psychique entraînant une insécurité chez l'enfant,
- Parent isolé débordé par sa situation (professionnel et familial),
- Problème d'autorité parentale,
- Enfant stigmatisé au sein de sa famille.
- Carences éducatives (manque de modèle parental, absence de repère et de cadre éducatif).
- Addiction (alcool, drogue).
- Difficultés à intégrer le cadre, les règles,
- Maltraitance morale et physique,
- Sexualité précoce et inadaptée,
- Parentalisation des enfants,

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

a) Sur l' Unité Pédagogique d'Enseignement :

L'unité d'enseignement comprend trois groupes classes, le nombre d'élèves varie tout au long de l'année. Les programmes sont conformes aux instructions officielles mais adaptés au niveau de chaque élève.

L'UPE se donne pour mission d'enseignement :

- Evaluer les compétences scolaires de chaque élève (évaluations nationales par niveaux) ;
- Proposer des activités diversifiées tenant compte des capacités à lire, à écrire et à compter de chacun (livrets thématiques).
- Réinterroger l'orientation de l'élève durant sa prise en charge (le suivi).
- Réinscrire l'élève déscolarisé dans un rituel d'apprentissages (emploi du temps, volume horaire par matière, programmation, plusieurs intervenants).
- Rendre compte des résultats obtenus sous forme de grilles d'évaluations à la fin de chaque trimestre.
- Accueillir dans l'urgence, si nécessaire, tout enfant d'âge scolaire.

Différents projets fédérateurs sont mis en place, ils apportent de la cohérence, créent une dynamique de groupe où chacun est concerné et engagé, enfants comme adultes.

Trois enseignantes sont chargées de l'accompagnement des élèves scolarisés dans les écoles élémentaires et collèges. Ces interventions sont évolutives et s'adaptent aux besoins : aide aux devoirs, reprise de notions, découvertes de stratégies d'apprentissage, aide méthodologique...

Un éducateur sportif, un éducateur technique et un animateur (poste supprimé en septembre 2017) interviennent dans leurs ateliers respectifs et dans les classes dans le cadre des projets communs.

L'âge des enfants accueillis réduit le nombre de stages de découvertes professionnelles possibles. Ceux-ci restent assez compliqués à mettre en place, les jeunes ont des difficultés à s'investir et à s'inscrire même sur une courte durée. Les lieux de stages dans les environs de Saint-Savinien sont de plus en plus difficiles à trouver.

b) Sur les différentes Unités de Vie :

➤ **UV 1** : Maison Charente, Maison Week-end et PEAD

• Maison Charente :

En fonction des problématiques familiales, individuelles et des mesures de placement, chaque jeune est accueilli sur la Maison Charente du dimanche soir au vendredi soir. En fonction de leur mesure, certains sont accueillis sur la Maison Weekend en respect d'un calendrier établi en amont.

L'équipe est composée de 4 éducateurs, d'une maîtresse de maison ainsi que de deux surveillants de nuit.

Cette prise en charge s'effectue sur plusieurs plans :

Scolaire :

Les enfants sont scolarisés dans différents établissements tels que le Collège de Saint Savinien, l'EGPA du collège de Saint Jean d'Angély et d'Edgar Quinet de Saintes, l'école primaire de Saint Porchaire et de Saint Savinien, l'UPE (unité pédagogique d'enseignement) de la Maison Saint Louis de Montfort, la MFR de Matha... Chaque jeune est suivi par un éducateur qui est en lien permanent avec l'équipe pédagogique et/ou le professeur principal.

Thérapeutique :

Chaque jeune doit rencontrer au moins une fois une psychologue de la Maison Saint Louis de Montfort au cours de son admission. Par la suite, si le jeune le désire, il pourra rencontrer la psychologue.

Une prise en charge Thérapeutique peut se faire à l'extérieur de l'établissement avec le CAPDO, le LAPS'ADO, le CMPP, le CAMP, le service pédiatrique de l'Hôpital de Saintes... Les suivis orthophoniques se font sur l'extérieur. Certains enfants sont sur des listes d'attente par manque de professionnels dans cette spécialité.

Sportive :

Chaque jeune a la possibilité de participer à une activité sportive en fonction des disponibilités des clubs sportifs de Saint Savinien et de l'organisation de la maison.

Médical :

Lors de l'accueil de chaque jeune, un bilan médical (médecin, ophtalmologue, dentiste, vaccins...) est mis en place en collaboration avec l'infirmière de la Maison Saint Louis de Montfort. Par la suite, un suivi s'organise en fonction de l'état de santé du jeune.

Les parents sont sollicités dans le suivi médical (accompagnement, accord pour les vaccins, prise de rendez-vous...) .

Quotidien :

Tout au long de la semaine, l'équipe éducative assure la prise en charge quotidienne des jeunes (le lever, les repas, les devoirs, le coucher...).

La Famille :

En fonction des problématiques et des mesures, un lien doit être instauré par l'équipe éducative ou l'éducateur-référent avec la famille. Cette relation permettra à l'éducateur de mieux comprendre le fonctionnement familial et d'agir en conséquence auprès de chacun (parent/enfant). Lorsque le lien avec la famille ne se crée pas ou est compliqué, la prise en charge avec l'enfant s'en voit complexifiée.

Le parent peut téléphoner une fois par semaine à son enfant et plus suivant la situation. Il en est de même pour les enfants.

- **La Maison Week-end**, répond à un souhait institutionnel et fonctionne du Vendredi soir au dimanche soir. Elle est composée de 2 monitrice-éducatrices et de 2 éducateurs sportifs.

L'objectif de ce groupe est d'offrir aux jeunes de tout l'établissement, qui ne peuvent rentrer chez eux, un temps de fin de semaine leur permettant de pouvoir se poser, se reposer (souffler de la semaine), mais aussi de se découvrir au travers de différentes sorties culturelles, sportives, en apprenant à se respecter et à respecter les autres. Il s'agit pour ce groupe d'élaborer la continuité de l'action éducative qui est menée durant la semaine. Cette année, le fil rouge était de travailler autour du thème « notre esprit en week-end », mais ce projet a été difficile à mettre en place de par le grand nombre d'enfants présents sur les week-ends. D'ailleurs, le weekend de 3 jours à l'île d'Oléron que nous faisons chaque année n'a pu se faire cette année pour cette même raison.

- **Les éducateurs du PEAD** interviennent au domicile des familles, sur mandat du juge le plus souvent ou de l'ASE. Les entretiens, à raison d'une à trois fois par semaine, ont pour but de rechercher un équilibre satisfaisant pour la famille, dont chacun va pouvoir bénéficier.

Le partenariat et la collaboration sont des notions importantes : avec les établissements scolaires, les intervenants sociaux, médicaux et judiciaires.

Une nouvelle organisation a été mise en place depuis septembre :

L'équipe PEAD a pu instaurer des rencontres ponctuelles mais plus régulières avec les psychologues de l'institution soit 8 rencontres programmées sur l'année scolaire.

L'équipe PEAD est passé à 2 temps plein, 2 véhicules distincts ont donc été nécessaires. Une Kangoo est spécifiquement attribuée au service, il faut partager le deuxième véhicule avec le secrétariat, ce qui n'est pas toujours confortable.

➤ UV 2 : Maison Saintonge et Maison Corail

Les deux équipes de l'unité de vie 2 essaient de répondre au mieux aux besoins individuels de chaque enfant confié à la MECS, dans le cadre d'un collectif. Le temps du placement doit permettre à l'enfant de se restructurer afin de trouver une certaine sérénité et d'atteindre si possible les objectifs éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques fixés lors de son accueil (DIPC). Le placement permet aussi de protéger et sécuriser l'enfant de son contexte familial quant aux dangers auxquels il était confronté (santé, sécurité, éducation, morale). Les objectifs sont de favoriser leur développement physique et intellectuel (scolarité et projet professionnel) mais aussi de travailler la socialisation et l'estime de soi.

Les équipes sont composées de 4 éducateurs dont une ES et 3 ME, d'une maîtresse de maison et de deux surveillants de nuit. L'équipe fonctionne selon un planning horaire fixé sur 4 semaines dont 3 du lundi au vendredi et une 4^e du lundi au dimanche. Le chef de service est garant du bon déroulement de ce planning horaire.

La Maison Saintonge a accueilli 7 nouveaux jeunes sur 12 sur l'année 2017 ce qui n'est pas simple pour la constitution du groupe et les repères. Cependant cela a permis à l'équipe de se questionner et de refonder tout son règlement intérieur et ses projets.

La maison Corail a accueilli 6 nouveaux jeunes sur 12 et c'est un changement en septembre 2017 de chef de service éducatif.

Les différents intervenants assurent une relation éducative au sein de la maison et favorisent l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...) auprès des jeunes.

La journée, les enfants sont tous scolarisés dans différentes structures scolaires : EREA, école primaire, IME, collège, UPE, lycée. Le reste du temps est consacré au quotidien, aux rendez-vous médicaux et para-médicaux, aux accompagnements des visites médiatisées ...

La réunion d'enfants permet de réguler les tensions du groupe et de permettre à chaque enfant de s'exprimer sur ses envies, de transmettre des informations institutionnelles ou fonctionnelles, de rappeler les règles et le sens de certaines actions éducatives. Les temps d'activités du mercredi sont un moment clé pour décompresser et partager un moment de détente, mais aussi pour permettre aux professionnels une observation affinée des comportements des jeunes. Les activités permettent aussi de créer du lien entre les enfants, c'est pourquoi chaque année, l'équipe tente de proposer un projet d'activité sur l'année.

➤ **UV 3** : Maison Symphonie et Maison Blanche :

Les maisons qui constituent l'unité de vie 3 se distinguent chacune par leurs spécificités. Ainsi, le fonctionnement de chacune d'elle est spécifique :

La Maison Blanche accueille un effectif d'enfants plus petit que les autres maisons puisqu'elle ne peut accueillir qu'un maximum de neuf enfants. Pour des raisons relatives à des considérations éducatives et d'accompagnement, l'effectif physique a été descendu à 7 enfants dans le courant du deuxième semestre 2017 puisqu'un lit a été affecté aux places de repli PEAD et qu'un second lit a été destiné à d'éventuels retours exceptionnels d'un enfant accueilli en famille d'accueil. L'architecture de cette maison, pour une question de nombre d'enfants par chambre, a amené cette maison à n'accueillir, en 2018 qu'un groupe non mixte : des garçons.

Compte tenu de la proximité géographique de cette maison avec l'unité pédagogique d'enseignement (UPE) mais aussi compte-tenu du fait organisationnel qui depuis toujours permet à cette maison de ne pas être ouverte le dimanche soir, la très grande majorité des enfants accueillis sur maison blanche sont scolarisés à l'interne (la reprise des cours du lundi ne se fait qu'à 10h et permet ainsi aux enfants qui rentrent chez eux le weekend de ne revenir sur l'établissement que le lundi matin). Cette réalité, qui peut être un atout sur le plan organisationnel et partenarial, tend néanmoins à héberger sur un même internat des enfants qui regroupent des problématiques de décrochage scolaire, et donc parfois des problématiques sociales plus soutenues. Cette réalité pose parfois des difficultés de cohabitation que l'équipe gère au quotidien.

Enfin, cette maison est dotée d'une équipe légèrement plus réduite que les autres : ne compte que 0.8 ETP de maîtresse de maison et l'équipe de quatre professionnels compte un candidat élève éducateur, lequel a d'ailleurs changé en Septembre 2017. Le reste de l'équipe éducative est constituée de temps pleins parmi lesquels une surveillante de nuit et une éducatrice spécialisée, coordinatrice de la maison présente tout au long de l'année 2017 et de deux postes de moniteurs éducateurs dont l'une des titulaires a été présente toute l'année mais remplacée à deux reprises pour des arrêts maladie dépassant cinq semaines et l'autre est affectée à une personne absente pour raison de santé toute l'année 2017. Ce poste a finalement été pourvu successivement par trois remplaçants (un moniteur éducateur jusqu'en Septembre, un second de septembre à Octobre et enfin un éducateur spécialisé à partir de Novembre). Enfin, après avoir clôturé l'année 2016 sous la responsabilité d'une chef de service présente durant six mois, la maison blanche a été affectée, durant la première moitié de l'année 2017 au chef de service de l'unité de Vie 1, un chef de service étant à nouveau affecté à l'unité de vie 3 à compter de l'été.

La Maison Symphonie, du fait de sa situation de maison extérieure (car située sur la commune de Pons et distante de près de 40 kilomètres), fonctionne avec plus d'indépendance que les maisons situées à Saint Savinien. Elle peut accueillir 12 enfants et a été ainsi complète durant le premier semestre 2017. Le départ d'une jeune décidé dans le cadre de son projet vers une autre maison en début d'année scolaire a fait descendre l'effectif finalement rapidement remonté (un mois plus tard) par l'arrivée d'un jeune d'une autre maison. Un autre jeune a vu son projet d'orientation vers une famille d'accueil aboutir aux vacances de la Toussaint et la maison a ainsi pu compter 11 enfants pour les derniers mois de l'année, la douzième place étant affectée à une place de repli PEAD.

Les enfants accueillis sur la maison symphonie durant l'année 2017 ont tous été scolarisés au sein d'établissements scolaires des communes de Pons et de Saintes, sur la filiative des treize enfants accueillis au cours de cette année, huit ont bénéficié d'une scolarité en milieu ordinaire et cinq d'une scolarité adaptée, tel que (SEGPA, ULIS).

La maison symphonie était rattachée à l'unité de Vie 2 jusqu'en Août 2017 et, dans le cadre d'une réorganisation des services, a finalement été rattachée à l'Unité de Vie 3 à compter de la fin du mois d'Août 2017. Ce changement a entraîné un changement de chef de service. A la même période, une monitrice éducatrice remplaçante depuis une dizaine de mois a vu son contrat prendre fin compte tenu du retour de la titulaire du poste. Bien que présentant un profil complémentaire à celui de l'équipe, l'action de cette remplaçante a eu du mal à se situer en adéquation avec l'action du reste de l'équipe. L'autre moniteur éducateur de l'équipe, présent depuis plusieurs années, a, quant à lui, quitté l'établissement et été remplacé par un moniteur éducateur qui intervenait jusqu'alors sur une autre maison. Ces mouvements ont nécessité, pour les derniers mois de l'année 2017, une période de réadaptation des différents professionnels mais la stabilité du groupe d'enfant a rendu plus aisé le maintien de la cohérence d'équipe.

➤ **UV 4 : Maison Bel-Air et Maison Aunis :**

Les deux équipes répondent au besoin de protection et de sécurité des jeunes accueillis. La prise en charge s'articule autour des besoins individuels de chacun et chacune. Elle vise le développement intellectuel physique et moral de chaque jeune. Le placement doit d'abord apporter sérénité et sécurité au jeune accueilli. Les principaux axes de travail se déterminent sous la forme d'objectifs pédagogiques, scolaires et thérapeutiques. Ils sont ensuite travaillés au sein de chaque maison.

• **La Maison Aunis** a une capacité d'accueil de 12 jeunes (6 garçons et 6 filles) âgés de 10 à 15 ans. Une fille et trois garçons sont partis en juin/ juillet et août 2017. Un éducateur a été remplacé durant 6 mois (de mai à décembre 2017). La maison encadre également un apprenti éducateur spécialisé. L'équipe éducative axe son travail de groupe autour de la problématique adolescente ce qui se traduit par une recherche d'autonomie (transports, activités en club extérieur, visites culturelles) et un travail constant autour de la scolarité à visée professionnelle (stage d'observation).

Les jeunes sont tous scolarisés dans différentes structures scolaires : école primaire, collège, UPE ou MFR.

• **La Maison Bel-Air** a une capacité de 13 lits. 6 places filles et 7 places garçons. 11 lits ont été occupés en 2017 ainsi qu'une place PEAD.

L'année 2017 a été une année de transition. Tant pour l'équipe avec le départ et l'arrivée de trois nouveaux éducateurs qu'au niveau des jeunes accueillis. Trois jeunes ont changé de Maison d'accueil et trois autres ont quitté la Maison Saint Louis de Montfort. 6 « nouveaux » ont été accueillis. La première partie de l'année s'est axée sur la fin des projets pour ces jeunes et leur orientation scolaire.

En septembre, une nouvelle équipe s'est mise en place et un projet centré autour du respect de l'autre (adultes comme enfants) et du cadre représentent l'essentiel des axes éducatifs actuellement au travail avec les jeunes.

c) **Bilan des suivis thérapeutiques/médicaux :**

Les deux psychologues de l'institution interviennent à hauteur de 1.5 équivalent temps plein. Sur le cours de l'année 2015, elles ont reçu 49 enfants dans le cadre d'un suivi régulier ou de la réalisation de bilans psychologiques. Le travail thérapeutique peut s'engager soit à la demande des enfants, soit en relais d'un accompagnement antérieur, ou encore sur la demande des équipes de la structure.

Les problématiques rencontrées le plus fréquemment sont : les manifestations d'angoisse, les dysfonctionnements familiaux, les difficultés scolaires, les résistances à accepter des situations de frustration.

Par ailleurs, 29 enfants ont reçu des soins sur les différents inter-secteurs de pédopsychiatrie du département.

En complément des interventions directes auprès des enfants, les psychologues peuvent recevoir les familles et participent à des réunions avec les équipes éducatives et pédagogiques concernant la mise en œuvre des projets des enfants.

Par ailleurs, les psychologues sont amenées à recevoir individuellement les assistants familiaux, salariés de l'institution. Elles se rendent également disponibles pour travailler avec les éducateurs en charge du service PEAD.

Le reste du temps de travail est réparti entre les contacts avec les différents partenaires, la rédaction des écrits, les temps de coordination de l'équipe soins, des réunions avec l'équipe de direction.

Dans la mesure où il n'y a pas d'orthophoniste dans l'institution, les psychologues font le lien avec les orthophonistes qui reçoivent 22 enfants dans le cadre d'une rééducation.

d) Synthèse des soins infirmiers 2017 :

En 2017 l'infirmière a réalisé 21 vaccins, 17 bilans ophtalmologiques, 9 bilans et suivis en orthoptie, 19 contrôles ORL, 4 avec un dermatologue, 13 avec des spécialistes (pneumologue, orthopédiste, pédiatre allergologue, anesthésiste et gastro-entérologue), 16 avec une podologue et 4 pour des examens (radio, IRM, échographie). 1 enfant a été opéré.

Pour les traitements, elle gère les stocks de médicaments des maisons, 4 piluliers ont été mis en place.

Des soins réguliers sont effectués : pansements, traitement de verrues, évaluation de la nécessité d'une consultation médicale, écoute empathique.

Elle participe à une réunion hebdomadaire de l'équipe soin.

Pour finir, 3 séances de relaxation ont été réalisées, suite à une formation, auprès de 4 enfants.

e) Assistants Familiaux :

Ce service a connu un changement de responsable au cours de l'année 2017, puisque le directeur adjoint en assurait directement la gestion jusqu'en Septembre 2017, date à laquelle le service a été placé sous la responsabilité d'un chef de service en charge par ailleurs d'une unité de vie d'hébergement. Ce changement a entraîné quelques modifications dans les modes de communication et la fin de l'année 2017 a été une période de réadaptation de chacun des professionnels.

Ce service a poursuivi son développement au cours de l'année 2017, afin de répondre au mieux aux situations des jeunes accueillis. Deux recrutements ont eu lieu dès le début de l'année disposant respectivement d'une place (en vue de remplacer un assistant familial ayant quitté l'établissement dans le même temps) et de deux places d'accueil, portant la capacité d'accueil de 14 à 16 places. Une assistante familiale a quitté les effectifs de l'établissement en mai 2017 et a été remplacée par une assistante familiale disposant elle aussi d'une place. Enfin, une assistante familiale a souhaité et obtenu une place supplémentaire sur son agrément. Le nombre de place ainsi disponible au 31 Décembre 2017 sur le service était donc de 17.

Deux de ces places, dans le cadre de projets pensés spécifiquement pour des situations particulières, sont restées attribuées à des enfants pour des accueils continus de semaine et de weekend. Le cœur du projet de ce service reste la dimension du relais proposé aux enfants qui vivent beaucoup de temps en collectivité. Il donne néanmoins l'opportunité, lorsqu'une orientation en famille d'accueil apparaît opportune mais qu'elle suscite beaucoup d'interrogations, ou lorsque la capacité à effectuer des replis sur un internat semble indispensable, de proposer une place en famille d'accueil. Dans le cas de ces accueils, l'enfant conserve une place qui est identifiée au sein d'un groupe, il demeure suivi par un éducateur référent sur le groupe et est susceptible d'y être hébergé en cas de besoin, d'absence de l'assistant familial ou de nécessité de relais pour des raisons éducatives. Une troisième situation avait amené l'établissement à proposer ce type d'accueil à un jeune afin qu'il puisse être admis dans la même dynamique que le reste de sa fratrie, accueillie en collectivité sur différentes maisons. Cet accueil s'est soldé par de grandes difficultés d'adaptation et n'a finalement pas été pérennisé, le jeune ayant été finalement réorienté vers une famille d'accueil ASE.

L'équipe des assistants familiaux s'est réunie une fois par mois (hors été) toute au long de l'année 2017, sous l'animation du responsable du service. Les assistants familiaux ont pu participer aux temps de supervision avec les équipes avec lesquelles ils sont amenés à travailler régulièrement et conservent la possibilité de rencontrer les psychologues cliniciennes de l'établissement pour évoquer des situations et soulever des problématiques particulières.

5) Les temps forts de l'année

a) Sur l'Unité Pédagogique d'Enseignement

Le thème principal de cette année était « Voyage autour du monde ». Ce thème fédérateur a permis aux jeunes de découvrir la vie quotidienne, la faune, la flore et la culture d'autres régions du monde.

Le spectacle de fin d'année en lien avec le thème reste un moment fort pour les jeunes et les adultes de l'UPE, et un évènement pour l'établissement. De nombreux parents ont assisté au spectacle.

En janvier, deux groupes classes sont partis à Payolle dans les Pyrénées à la découverte de la montagne. Les jeunes ont participé à une journée de randonnée en raquettes avec démonstration de chien d'avalanche, laquelle a rencontré un vif succès. Cette activité a été financée par le marché de Noël de l'UPE. Les jeunes ont pu s'initier aussi au ski alpin, encadrés par 2 monitrices de l'ESF. Le déjeuner du retour au Mc Do a également été financé par le marché de Noël.

Le groupe restant sur l'UPE a découvert les continents à travers des goûters typiques.

Nous avons participé au cross de Guron, et nous avons organisé une journée sportive inter établissements dans un esprit « fair play », nous avons conviés l'IME de La Vigerie et l'ITEP de la Fondation Robert.

Une classe a participé à une course d'orientation à Essouvert sur l'invitation de l'ITEP de la Fondation Robert.

Nous avons participé à la journée des métiers d'Arts à Saint- Savinien, les enfants ont eu l'occasion de fabriquer des petits objets artisanaux. Une cabane en osier a été réalisée avec un groupe d'enfants, cette cabane se trouve dans la cour de l'UPE offerte par l'artisan à l'UPE.

Un travail sur l'espace et l'astronomie a été mené. Nous avons suivi l'aventure de Thomas Pesquet.

Au mois de mai, nous avons participé au marché de printemps de La Vigerie, où nous avons vendu quelques une de nos réalisations.

Au mois de décembre 2017, nous avons organisé le 2^{ème} marché de Noël dans les locaux de l'établissement avec la participation de commerçants et d'artisans des environs. Cette manifestation a permis une ouverture sur l'extérieur et le tissage d'un partenariat plus varié. Certains artisans ont proposé des ateliers aux jeunes présents sur la manifestation.

Une classe a participé au concours « Vieilles Maisons de France » sur le thème découverte du patrimoine de notre région. Notre affiche a reçu les félicitations du jury.

Notre sortie de fin d'année à Planet Exotica (Royan). Les jeunes ont apprécié la visite à la découverte des reptiles et des dinosaures.

Nous avons réalisé et diffusé un journal « Une Petite Escapade » qui se voulait fédérateur, nous aurions apprécié plus d'interactivité au sein de l'établissement. Nous poursuivrons l'aventure.

b) Sur les différentes Unités de Vie :

➤ **UV 1 : Maison Charente - Maison Week-end et PEAD**

• Pour Maison Charente :

Le **grand largue** est une activité organisée les 13 et 14 mai 2017 à La Rochelle. Elle est organisée par l'association Grand Largue. Elle permet à des adolescents de découvrir l'activité voile sur un weekend. Par groupe de 3 jeunes (+12 ans) et d'un éducateur, ils embarquent sur un voilier avec un skipper et un co-skipper. Ils participent aux manœuvres, à la vie du bateau, dorment sur le bateau.

Le **groupe rugby** a été mis en place par l'apprenti éducateur spécialisé accompagné de son tuteur. Cette activité faisant partie de son projet. Chaque Mercredi après-midi, pendant 2h, 2 à 3 enfants de Maison Charente s'y sont entraînés.

Parallèlement, un partenariat avec « l'ovale de l'espoir » et « le Stade Rochelais » a permis à ce groupe d'assister à un match du Top 14 et de rencontrer des joueurs professionnels.

Le Groupe a aussi pu participer à un entraînement avec les espoirs du Stade Rochelais avec une remise de récompense à la fin.

La **fresque murale** a été peinte dans la salle à manger du groupe de vie. Elle représente les enfants présents sur le groupe, les différentes saisons de l'année et les repères spatio-temporels. Ce projet a été initié pour inciter le jeune à s'approprier la maison et la respecter.

Le **transfert** de l'année 2016 - 2017 s'est déroulé sur 5 jours à Lannemezan (65) dans la structure de l'A.P.L.B. Il a permis au groupe de découvrir le milieu montagnard ainsi que la gastronomie locale.

Le transfert permet de consolider le lien adultes/enfants déjà existant.

Quelques activités : randonnée, sortie rafting, visite du patrimoine, piscine.

Dans la continuité du projet d'équipe, une **activité surf** a été mise en place. Elle s'est déroulée le mercredi après-midi avec le club de surf « KABANASURF » situé à Grand Village dans l'Ile d'Oléron. Ce projet était composé de 4 séances de 1h30 avec un ou deux moniteurs de surf.

En Amont de cette activité, tous les enfants ont passé un test de natation avant l'activité. Deux jeunes de la Maison Charente ont pris des cours de natation pour apprendre ou confirmer leur nage mais aussi pour pouvoir participer à l'activité Surf.

Pour cette année 2016-2017, chaque enfant devait choisir une activité sportive, d'éveil ou culturelle. Beaucoup d'enfants ont choisi une activité sportive tel que le football, le rugby, la natation...

D'autres n'ont participé qu'aux activités proposées par les éducateurs de la Maison Charente.

- **Sur la Maison Week-end**, depuis septembre 2017, compte tenu du nombre d'enfants restants (plus de 20 en moyenne), une deuxième maison week-end s'est installée au sein de la Maison Corail.

Cette maison fonctionne avec un animateur à plein temps qui en est le référent. Il travaille tous les week-ends avec les équipes éducatives de chaque maison, qui fonctionnent par roulement.

Le fonctionnement de base est identique. Tous les week-ends dans ces 2 maisons, les enfants sont généralement les mêmes. Nous essayons de leurs donner des repères. Nous privilégions la stabilité ainsi, dans chaque maison nous retrouvons en général les mêmes enfants.

- **Evènements marquants au sein de l'équipe PEAD:**

Ce service a accueilli au total cette année 17 enfants. L'arrêt d'une mesure étant vite remplacé par une autre. Nous constatons en effet une augmentation des demandes.

L'institution s'est adaptée en augmentant le temps de travail d'une éducatrice. Dès septembre 2017, deux éducateurs à temps plein composent l'équipe et la capacité d'accueil est de ce fait passée à 12 situations.

L'équipe PEAD a rencontré la Chef de Service de Celles/Belle le 21/12/2017 à Montfort ainsi que la Psychologue. L'objet de cette démarche était de définir les valeurs communes pouvant être travaillées au sein d'un PEAD, et de pouvoir partager nos pratiques. La prochaine rencontre est programmée le 26/04/2018.

La même démarche est en projet avec les structures de département disposant d'un service PEAD. Une sortie au cinéma, avec 3 enfants du service, a pu être programmée par un éducateur pendant les fêtes de fin d'année. Un éducateur du PEAD a été informé des suites données à un dépôt de plainte pour menace de mort. La personne a été condamnée à écrire une lettre d'excuse, à accomplir un travail d'intérêt général pour une durée de 20 heures et à entamer un processus de soins.

➤ **UV 2 : Maison Saintonge et Corail :**

Sur la **Maison Saintonge** un enfant est parti au mois d'avril 2017 dans le cadre d'un PEAD.

Au niveau de l'équipe éducative, suite à une année 2016 difficile (turnover beaucoup d'arrêts maladies), le retour d'une éducatrice du PEAD en internat a permis de par son expérience d'apaiser et de sécuriser certains de ses collègues. Un éducateur a continué d'être en arrêt maladie toute l'année 2017. L'équipe s'est vue attribuer deux éducatrices à mi-temps sur leur congé parental. Cela n'a pas été bénéfique ni pour les collègues ni pour les enfants. Cela a engendré un manque de communication, de délégation et les enfants n'ont pas investi ces deux éducatrices ce qui a amené des actes agressifs et des dégradations sur la maison. Les enfants se sont sentis insécurisés par ces nombreux changements.

Sur la **Maison Corail**, le départ d'un enfant s'est fait de manière rapide et brutale sans temps de préparation par le directeur-adjoint, du fait d'une certaine violence du jeune à l'égard des autres et des adultes. L'équipe éducative se remet d'une année sans chef de service fixe (plusieurs ont fait des remplacements lors d'une absence du titulaire en longue maladie). En septembre 2017, une réorganisation des services et de leur gestion s'est mise en place. Ils ont un CSE désigné de manière durable. Il n'y a pas eu d'autres faits marquants cette année concernant cette équipe. Il lui reste à prendre et à reprendre des repères stables et fixes.

➤ **UV 3 : Maison Symphonie et Maison Blanche :**

La Maison Symphonie met un point d'honneur à rythmer l'année autour des différentes fêtes organisées au sein de la maison d'enfants. Ces journées et animations apparaissent importantes pour l'équipe et surtout aux enfants tant elles symbolisent le rattachement au reste de l'établissement. Les enfants en font presque systématiquement un retour positif, ils semblent apprécier l'opportunité de se sentir appartenir à l'établissement (Carnaval, fête de fin d'année (scolaire), « rencontrons-nous », repas de Noël, spectacle de Noël, tournois de foot). Deux sorties principales ont rythmé l'année : une sortie Bowling, une journée au Futuroscope ainsi qu'une sortie à l'occasion de la fête de la musique. Ces moments sont l'occasion de permettre l'émergence de souvenirs partagés et de vivre des moments conviviaux. Ils sont surtout l'occasion, pour l'équipe éducative, d'observer les interactions entre les jeunes, la place de chacun et de travailler autour de la dynamique de groupe.

Enfin, le groupe de la maison s'est rendu à trois spectacles organisés pour les collègues dans lesquelles participaient chacun un jeune différent de la maison, ces spectacles

étant organisés par le collège de Pons : spectacle « Le soldat rose », spectacle d'accroport et représentation théâtrale « la mécanique du cœur ».

Enfin, le transfert de l'été a été un moment fort de l'année, il s'est déroulé sur une semaine en Vendée et a été l'occasion de vivre des temps de détente et de découverte du patrimoine, de travailler la dynamique de groupe et la valorisation de soi et de favoriser l'accès à la culture à travers les visites du Puy Du Fou et du Marais Poitevin.

Sur la Maison Blanche, la moitié du groupe était investi en début d'année et jusqu'à l'été autour du fil rouge « Rugby ». Cette activité régulière a pu marquer l'année mais n'a pas pu reprendre en Septembre, faute d'encadrants qualifiés disponibles au sein de l'équipe.

Le transfert d'été a été un moment fort tant dans son déroulement que dans sa préparation puisque les enfants ont été investis dans ce projet dès le mois de Janvier. Le groupe s'est finalement rendu à CASTEL VILLAGE WESTER situé à HAURTIN autour d'un séjour dont le principe fondateur était autour de la notion de « séjour à la carte ». Les enfants étaient hébergés en mobile-home accueillant chacun trois jeunes et un adulte, les activités ont pu être choisies pour se dérouler en petits groupes.

Enfin, compte tenu du nombre d'enfants important scolarisés à l'UPE, la participation au marché de Noël a été un moment clef de la fin de l'année. Les enfants se sont attelés, sur la maison, à construire des objets qu'ils ont pu mettre en vente en vue de récolter de l'argent (une soixantaine d'euros) qui pourra être dépensée sur l'année suivante pour une activité de groupe.

➤ **UV 4 : Maison Bel-Air et Aunis :**

Les deux maisons apprécient les temps forts institutionnels tels que la journée de rencontres en début d'année ainsi que les fêtes de Noël et de fin d'année.

• Maison Bel-Air :

Le temps fort de cette année pour l'ensemble des jeunes a été le transfert du 17 au 21 juillet dont le thème était la découverte du département. Les jeunes ont profité de vacances dans une ambiance « familiales » et étaient dans de très bonnes dispositions. Ils ont investi les activités proposées avec un bon comportement dans l'ensemble. L'ensemble du groupe d'enfant a souhaité remercier l'équipe éducative en fin de séjour. Un jeune a dû être particulièrement recadré durant le séjour.

- Maison Aunis :

L'année fut marquée par la problématique d'une jeune fille parfois difficile à gérer (violence verbale et physique) et la scolarité d'un garçon qui s'est avérée compliquée voire inexistante à la fin de l'année scolaire avec une réorganisation des temps à Montfort entre Aunis et famille relais notamment à la fin de son placement. La scolarité a été l'un des points essentiels de cette année passée.

Le transfert en Auvergne a été bien vécu et a été un des moments forts de l'été. Chaque jeune a pu profiter au maximum de ce transfert où nous avons fêté le départ d'un jeune.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

La chef de service pilotant la commission d'évaluation interne de l'établissement s'est rendue à deux réunions organisées et animées par le responsable qualité de l'APLB. Ses deux journées de travail ont permis au groupe de pilotage d'élaborer le référentiel de l'évaluation interne qui devra s'effectuer en 2018 pour tous les établissements de l'association et pour être remis en Janvier 2019. Il reste une réunion à fixer par le responsable qualité début 2018 afin de valider la méthodologie de cette seconde évaluation interne au niveau associatif.

7) Les partenaires

Les principaux partenaires sont les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Nous travaillons en collaboration avec les services de l'ASE dans l'accompagnement du jeune (projet, bilan synthèse, calendrier vacances et WE...).

L'Education Nationale est un des partenaires privilégiés, car la majorité du groupe est scolarisé dans différents établissements (collège : général et EGPA, école primaire).

L'UPE (Unité Pédagogique et Enseignement) fait partie de l'E.N. et accueille des enfants de différentes maisons.

Les équipes éducatives travaillent avec d'autres établissements comme la MFR (maison familiale et rurale).

Pour le suivi thérapeutique, nous travaillons avec le CAPADO (centre d'aide psychologique pour adolescent), le CAMPE, l'orthophoniste et le LAPS'ado (unité d'hospitalisation pour adolescents). En interne, nous travaillons avec les psychologues et la psychomotricienne.

Nous avons travaillé aussi en collaboration avec les clubs de sport comme le Football, la danse, le club de surf...

8) Les projets en cours 2017-2018

a) Sur l'Unité Pédagogique Educative :

L'orientation du service s'inscrit dans la continuité. Notre démarche est de favoriser les apprentissages en leur donnant du sens. Nous proposons aux enfants des situations concrètes et fédératrices. Le thème principal de l'année scolaire 2017-2018 est : Le monde animalier. Les projets de l'année sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Thème de l'année : les animaux

Apprentissages scolaires

- Etude d'albums et de poésies sur le thème.
- Elaboration d'un journal composé de différentes rubriques.
- Lectures documentaires sur les animaux et leurs lieux de vie (les pays, les continents)

Tice

- Utiliser l'outil informatique pour présenter et réaliser la mise en page du journal.
- Utiliser l'outil vidéo.



Marché de Noël

Organisation d'un marché de Noël avec des artisans des environs. La vente des objets réalisés avec les enfants permet d'acheter des jeux pour les classes ou de financer une sortie.

Natation :

Pour un groupe de 10 jeunes encadrés par Xavier et Amel



Les 3^{ème} Olympiades de l'UPE

Avec la participation de La Vigerie et de La Fondation Robert.

Atelier

- Productions manuelles pour le marché de Noël.
- Productions des décors pour le spectacle.
- Création d'un jeu sur les animaux

UPE
Projets 2017/2018



Sorties :

Aquarium de La Rochelle

Sortie à l'Aquarium de La Rochelle avec atelier pédagogique.

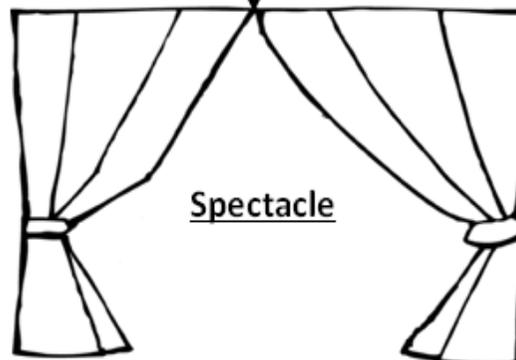
Zoo de la Palmyre

Fort Royer

Ferme de Magné

Sorties gratuites :

Pêche au carrelet
Pêche à pied
Sortie au Charenton



Spectacle



Le Journal

Réalisation d'un journal d'école.

Participation de toutes les classes à la réalisation des articles.

b) Sur les différentes Unités de Vie :

➤ UV 1 : Maison Charente, Maison week-end et PEAD :

• Sur Maison Charente :

Au cours de l'année 2017 - 2018, différents projets se sont mis en place sur l'idée de « l'ouverture sur le monde extérieur »:

Une concertation entre l'équipe et les enfants (lors d'une réunion d'enfants), a permis de définir un projet de transfert dans la ville de Carcassonne ou ses alentours.

Carcassonne se situe dans le top 5 des villes les plus visitées en France, une ville touristique célèbre pour ses deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : la Cité médiévale et le Canal du Midi. Mais aussi pour son côté festif avec le festival de Carcassonne qui est reconnu et référencé par la Fédération Française des Festivals Internationaux de Musique. Ce festival a lieu chaque année au grand théâtre de la Cité médiévale de Carcassonne.

Carcassonne est une ville merveilleuse possédant un riche patrimoine culturel et religieux avec 2 sites exceptionnels classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (la Cité médiévale de Carcassonne et le Canal du Midi).

Ce transfert permettra de conclure notre thème du fil rouge de la maison « ouverture sur le monde extérieur ».

Toujours sur le thème de « l'ouverture sur le monde extérieur », nous aimerions que le groupe participe à un concert pour découvrir, peut-être, leur groupe favori.

De plus, une rencontre avec la maison de retraite de Saint Savinien pourrait être organisée. Cette entrevue est attendue par le groupe. Il voudrait faire cela sous la forme d'un goûter. Le groupe voudrait échanger, discuter avec les « anciens ».

Cette découverte « du monde extérieur » pourrait se concrétiser par un weekend à Paris. La découverte de la capitale intéresse les enfants. Une majorité des enfants du groupe, ne connaissent pas Paris, son histoire, ses monuments...

Des contacts vont être repris avec l'association « le grand large » et « L'ovale de l'espoir » pour pouvoir une nouvelle fois faire découvrir la voile et le rugby au enfants de l'institution.

Depuis fin octobre 2017, une partie du groupe pratique la course à pied. Certains pour découvrir l'activité, d'autres pour se dépenser. Cette envie est partagée avec d'autres maisons. Les sorties peuvent se faire ensemble. Un projet est à l'étude pour accompagner des enfants lors d'un weekend, dans le Massif Central afin de leur faire découvrir les courses dans la nature.

- Projets du PEAD:

Les deux éducateurs ont pu intervenir dans plusieurs situations en binôme, en se rendant ensemble au domicile ou encore en alternance avec un partage des rôles. La complémentarité de leurs regards et de leurs analyses enrichissent leur pratique professionnelle. Cette pratique devrait à l'avenir s'organiser plus régulièrement en fonction des situations rencontrées.

Les éducateurs du PEAD vont dorénavant solliciter le service soin interne à l'établissement pour effectuer des bilans psychologiques difficiles à obtenir par les professionnels extérieurs, devant l'augmentation des demandes.

- **UV 2 : Maison Saintonge et Corail :**

Concernant la **Maison Saintonge**, pour la rentrée 2017 une nouvelle réorganisation de l'équipe est prévue. Afin de faciliter l'intégration, les interactions de groupe et la régulation, l'équipe a choisi le support de la gastronomie pour permettre aux enfants de mieux vivre ensemble, de créer une bonne dynamique et ainsi favoriser la relation éducative.

L'équipe a pour objectif de faire découvrir de nouveaux aliments selon les régions aux enfants, de faire participer les enfants à l'élaboration de repas à thème (Breton, Antillais, Basque) de les sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée. Ils souhaitent visiter trois lieux en lien avec leur thème tels que une biscuiterie et/ou chocolaterie, une fromagerie et un marché. Le transfert de l'été 2018 est prévu en Dordogne. Cette région se prête à la gastronomie tant au niveau de l'alimentation que des lieux à visiter tels que des fermes d'élevages d'oies, marché ...). Ils clôtureront le séjour par un repas dans une ferme auberge pour découvrir la cuisine traditionnelle du Périgord.

Concernant la **Maison Corail**, l'équipe éducative souhaite tout au long de l'année faire découvrir aux enfants différentes activités, de l'artisanat et les différentes ressources du territoire. Ainsi leur fil rouge conducteur sera « la découverte du territoire et de ses activités ». L'équipe a pour objectif de proposer régulièrement des

sorties qui permettront de présenter un aspect de l'environnement du département ou un savoir-faire particulier de notre patrimoine. Ils souhaitent se rendre au marais poitevin, visiter le fort Louvois, le paléosite, l'Asinerie ... L'année se clôturera par un transfert en Vendée.

➤ **UV 3 : Maison Symphonie et Maison Blanche :**

• Maison Symphonie :

Le projet accès autour de la photo a été initié en Septembre 2017. Il vise à la fois à développer la valorisation que les jeunes peuvent avoir d'eux même mais aussi à valoriser leur souhait d'améliorer leur cadre de vie en rendant la maison plus colorée et plus vivante sur le plan graphique. Cette thématique est à la fois mise en perspective durant des temps d'activité au sein même de l'établissement mais sera aussi au centre du projet de séjour en bord de mer prévu au cours de l'été 2018. Au-delà de cet outil de médiation qu'est la photo, l'équipe de la maison, axe son projet éducatif autour de l'accès aux ressources de l'environnement (sportif, culturel et citoyen) afin d'inscrire la vie quotidienne et l'évolution des jeunes dans une dynamique d'ouverture sur l'extérieur. Ainsi, en Septembre 2017, presque tous les jeunes ont pu être inscrits au sein de clubs sportifs, de salles de sport ou de sections UNSS de leur établissement scolaire.

• Maison Blanche :

L'équipe de la maison ayant été particulièrement fluctuante au cours du dernier trimestre 2017, elle n'a pas été en mesure de proposer un projet d'activités spécifiques. Aussi, compte-tenu des problématiques importantes qui se sont présentées sur la maison en Septembre, le projet s'est centré sur les dimensions éducatives du vivre ensemble pour permettre au groupe, sur la deuxième moitié de l'année scolaire, d'organiser plus de sorties sur l'extérieur.

Le projet de la maison visait aussi à permettre aux enfants de s'inscrire à des activités sportives extérieures, une dynamique s'étant créé autour du BMX, 5 enfants sur les 7 se sont inscrits au club de BMX de Saintes sur deux séances différentes.

➤ **UV 4 : Maison Bel-Air et Aunis :**

• Maison Aunis :

La prise en charge des ados se fait au travers des activités extérieures et du travail autour de l'autonomie. Le projet interne à la maison est en lien avec la prise en charge individuel de chaque jeune, au service du collectif. Le projet de la maison cette année

se tourne autour d'un projet photo, d'un jardin, l'ouverture sur l'extérieur et l'autonomie.

✓ Projet autour de la photo :

Ce projet doit permettre de travailler l'« image de soi » et la confiance en soi. Mais aussi de découvrir un support et une technique. Chaque enfant a pu se faire son propre album photo. Les adultes ont au fur et à mesure de l'année développer des photos et répartis ces photos entre les enfants afin que chacun puisse avoir des souvenirs de son année passée à Maison Aunis.

Cet album personnalisé a une continuité tout au long du placement de l'enfant à Maison Aunis. Il permet ainsi aux enfants de voir leur évolution, notamment physique.

✓ Développer et faire évoluer le jardin éducatif :

Ce projet a pour but de sensibiliser les jeunes aux bienfaits d'avoir un jardin « à la maison ». Les enfants pourront alors s'occuper de ce jardin avec l'aide d'un adulte : planter, enlever les mauvaises herbes, entretenir, cueillir, etc.

✓ Favoriser l'autonomie des jeunes :

L'équipe, cette année encore, aide les jeunes à gagner en autonomie en favorisant l'ouverture sur l'extérieur (CAC : Centre d'Action Communal tous les mercredis avec des animateurs de la ville, bus pour rentrer le vendredi soir, stages etc).

• Maison Bel Air :

La maison se construit. La nouvelle équipe éducative pose ses rapports, les adultes apprennent à se connaître. L'objectif premier est que les règles de vie, le cadre et les modes de fonctionnement institutionnels soient tous en place pour le mois de juin 2018. L'élan et les premiers constats sont positifs. Concernant les jeunes, ils répondent favorablement à ces critères et ont adhéré au projet de l'année basé sur le respect d'autrui et de soi-même. Le travail de l'équipe va être d'optimiser l'esprit de groupe qui se crée au profit de chaque situation individuelle.

c) Les commissions :

➤ Commission Evaluation

Ce comité de pilotage est composé d'un personnel éducatif par maison, d'un représentant du service administratif, d'une secrétaire, d'un représentant des services généraux, d'un représentant des familles relais, d'un représentant des surveillants de nuits, d'un C.S.E représentant la commission ERD, d'un C.S.E qui pilote ce comité.

Le comité s'est réuni 2 fois durant l'année 2017. Il a eu pour objectif d'étudier le plan d'amélioration de l'évaluation externe terminé en juin 2015.

Le rapport a été le support de travail du groupe de pilotage pour l'année 2017, reprenant ainsi 61 propositions et préconisations des évaluateurs externes. A l'issue de ce travail, la commission avec l'aide du directeur pourra élaborer un plan complet d'amélioration continue des prestations, regroupant ainsi l'ensemble des objectifs et actions de l'établissement, quelle qu'en soit la source (évaluation interne externe, CPOM, commissions internes, DUERP, événements indésirables, plaintes, réclamations...).

➤ Commission ERD :

La commission ERD s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2017. Composée d'un représentant par maison ainsi que d'une personne par service. Plus de la moitié des séances se sont consacrées à la réalisation du projet individuel de l'enfant. Ce travail est abouti, même si les dispositions du conseil général vont remplacer ce PIE par le Projet Educatif de l'Enfant (PEE) prochainement.

Le chantier actuel concernera le recensement des écrits éducatifs. Un travail d'assainissement, de transformation et de proposition devrait permettre d'optimiser et de simplifier les écrits professionnels dans l'institution.

La commission ERD qui travaillait essentiellement autour de commandes institutionnelles depuis cinq ans met ainsi en place une étape de travail issu de sa réflexion et volonté.

➤ Commission Loisirs :

Comme chaque année la commission loisirs s'est réunie à raison d'une fois par mois, dans le but d'organiser les quatre fêtes institutionnelles :

Le Carnaval : comme chaque année en partenariat avec la Mairie de Saint Savinien, l'I.M.E de la Vigerie, et le centre de loisir, nous avons organisé le carnaval. Il n'y a pas eu d'accident notoire, toutefois un sentiment de lassitude semble laisser place à la motivation de départ. Lors des comptes rendu, il a été noté que le défilé et le parcours serait à revoir et que le goûter était désorganisé.

La fête de fin d'année : elle aussi n'a pas eu un franc succès, en effet, la plupart des personnes ont trouvé que le lieu était trop loin. Les conditions météorologiques (pluie et orage) ont obligé la commission loisirs à annulé les activités (chars à voile, surf et équitation). Un plan B n'avait malheureusement pas été prévu.

La fête « rencontrons-nous » : a été vivement appréciée, à l'unanimité. Ça a été une belle journée qui a été agréable. Il y a eu une bonne organisation, le repas était très correct.

La fête de Noël : Une nouvelle organisation a été mise en place cette année. La journée du Kara show, l'ensemble des maisons ont trouvé la journée agréable, c'était un très bon moment, le spectacle de magie a été apprécié. Le goûter a été très apprécié ainsi que le personnel de l'organisation. Une grande majorité de la commission loisir pense que ça serait bien de le refaire.

9) La gestion des Ressources Humaines

a. Formation du Personnel

La formation est un vecteur important de la gestion des personnels car elle peut être un levier de développement des services de l'association et des compétences de chaque salarié. Elle doit permettre d'ajuster au mieux les compétences disponibles avec les exigences des emplois, les potentiels et les aspirations de chacun avec les opportunités de carrière.

Pour l'année 2017, la formation a concerné 62 personnes.

Nombre de stages par service	
Direction/Encadrement	8
Administration/Gestion	3
Général	9
Restauration	3
Socio-éducatif	9
Paramédical	1
TOTAL	33

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	
Hommes	16
Femmes	46
TOTAL	62

INTITULÉS DES STAGES

Formations individuelles

- Maîtriser les écrits professionnels
- Elaborer le compte administratif
 - Panorama de la CCN66
- Optimiser la gestion des CP et des jours fériés
- La paie et les cotisations sociales
- Les techniques de relaxation et de respiration
 - Plomberie sanitaire
- Les défis des directions
- 7èmes rencontres MECS
- L'acte éducatif autour du repas
- Master 2 management, santé, qualité de vie au travail
 - Master 1 sciences humaines et sociales
- Pratique du soudage à l'arc électrique
 - Assistants familiaux
 - ETS 3^{ème} année
 - Formation à la couture
- COPIL évaluation interne
- Habilitation électrique : recyclage
- Mémoires, traumatismes et psychothérapies

Formations collectives

- Appréhender l'hygiène alimentaire
- l'équilibre alimentaire
- Distance affective et «éducative
- Manipulation extincteurs
- Sauveteurs secouristes du travail
- SST : recyclage

b. Les mouvements de personnel

Effectifs au 01/01/2017 : 101

Effectifs au 31/12/2017 : 103

	Entrées	Sorties
CDI	16	15
CDD	103	102
TOTAL	119	117

Eléments importants :

5 Licenciements : un chef de service éducatif (inaptitude), 2 assistants familiaux (dont 1 pour inaptitude), 1 professeur des écoles stagiaire (mutation dans un autre établissement), 1 monitrice éducatrice (inaptitude).

Trois ruptures conventionnelles : 2 moniteurs éducateurs et 1 psychologue

Recrutement CDI :

- 1 chef de service éducatif à 1 ETP
- 2 surveillants de nuit, soit 1.15 ETP (1 à 0.50 ETP et 1 à 0.65 ETP)
- 3 assistants familiaux
- 5 moniteurs éducateurs, soit 5 ETP
- 1 psychologue à 0.60 ETP
- 1 professeur des écoles
- 2 éducateurs spécialisés

Démissions de :

- 1 surveillant de nuit
- 1 directeur adjoint
- 1 moniteur éducateur : pour mutation conjoint
- 2 éducatrices spécialisée : 1 pour mutation conjoint et 1 pour changement d'activité professionnelle

c. Les stagiaires

La formation en alternance d'apprenants stagiaires a un effet déterminant sur la compétence du personnel et, en conséquence, sur la qualité du service rendu aux jeunes accueillis.

L'esprit d'accueil favorise la mise à disposition de toutes les ressources de l'établissement pour le stagiaire.

Tout stagiaire accueilli bénéficie d'un tuteur qualifié.

La direction décide de la mise en place d'un accueil dans les services et donne les moyens nécessaires à sa mise en œuvre par les salariés.

Le salarié accueillant transmet les savoirs et les savoirs faire en situation de travail pour favoriser le développement des compétences professionnelles du stagiaire. De plus, il doit coordonner et mobiliser les moyens et les méthodes dans les services pour

faire acquérir une qualification à la personne en formation, en accompagnant sa progression.

Chaque personne de l'établissement est concernée par la présence d'un stagiaire.

La qualité de l'accueil, l'attention et l'intérêt qu'on lui porte, l'aide éventuelle pour se repérer, pour faire face à des problèmes particuliers, témoignera d'une convivialité des services de l'établissement qui est produite par chacun.

L'ensemble des professionnels transmettra également la culture et les valeurs de l'association.

De plus l'établissement est engagé comme site qualifiant et participe de ce fait à des rencontres et des réunions de travail avec l'IRTS Poitou-Charentes.

Nous travaillons également avec les IRTS de Bordeaux et l'IRFE de Limoges...

La liste des stagiaires accueillis en 2017 est en diminution par rapport à 2016 du fait de la gratification des stages :

- Moniteur Educateur : 0
- Educateur Spécialisé : 1
- Stage de troisième : 1
- AMP : 1
- Chef de service éducatif : 1

d. La formation par l'apprentissage

La Maison Saint Louis de Montfort est un lieu d'apprentissage disposant d'un maître d'apprentissage et actuellement de deux places dévolues. Pour les étudiants réalisant leur formation dans ce cadre, constitue un acteur essentiel de la professionnalisation du futur éducateur spécialisé ou moniteur éducateur.

Les étudiants doivent pouvoir y acquérir et développer les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier, compétences définies dans les quatre domaines du référentiel encadrant leur diplôme (arrêté du 20 juin 2007) : accompagnement social et éducatif spécialisé (DC1), conception et conduite de projet éducatif spécialisé (DC2), communication professionnelle en travail social (DC3), implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles (DC4).

La Maison Saint Louis de Montfort accueille actuellement un apprenti éducateur spécialisé et une apprentie monitrice éducatrice.

L'apprenti éducateur spécialisé terminera son apprentissage en août 2018. Il va passer ses examens en juin 2018. La seconde année d'apprentissage a été marquée par l'implication de l'apprenti dans son projet « rugby » au sein de l'établissement (cf rapport activité M°Charente). La seconde année a été riche en expérience de terrain et les différentes évaluations ont pu faire preuve du nombre de compétences acquises ou en voie d'acquisition. Depuis la rentrée de septembre, l'attention se tourne autour de la préparation aux examens du diplôme et l'essentiel soutien apporté par le maître d'apprentissage consiste à l'étayage et le suivi des dossiers à rendre auprès de l'IRTS.

L'apprenti monitrice éducatrice a démarré sa première année d'apprentissage en septembre 2017 suite à une année de candidate élève au sein de l'établissement. Les premiers pas en apprentissage ont été franchis, marqués notamment par un changement de posture professionnelle afin d'endosser le « costume » de l'apprenti, ce qui c'est plutôt bien et rapidement déroulé compte tenu de l'expérience antérieure.

10) Les faits marquants de l'année

A compter du mois de septembre 2017, il a fallu ouvrir une seconde maison afin d'accueillir des enfants n'ayant aucune solution d'accueil de weekend ou de vacances. Les équipes éducatives ont, dans ce cadre, été mises à contribution afin d'encadrer ce groupe d'enfants supplémentaires à raison d'un weekend toute les 7 semaines par équipe (maîtresses de maison comprises).

Les problématiques d'ordre psychiatrique sont en augmentation avec des passages à l'acte plus nombreux (agression entre enfants, envers les adultes). Nous déplorons qu'aucune aide concrète ne soit apportée par le secteur de pédopsychiatrie pour la prise en charge ou l'hospitalisation nécessaire à la souffrance de ces jeunes et une mise hors danger des enfants accueillis ou adultes encadrants.

11) Les perspectives et projets à venir, conclusion

La mise aux normes ADAPT a pu débuter, 4 000 € ont été investis dans des travaux sur les maisons Aunis et Blanche.

L'augmentation du nombre d'enfants sur les périodes de Week-ends et de vacances devient de plus en plus importante et mérite une réorganisation profonde du mode de fonctionnement de l'établissement. Le service de placement familial ne suffit plus et il

s'agit de pérenniser l'ouverture de 2, voire de 3 maisons sur ces périodes. Le projet du conseil départemental d'augmenter notre capacité en PEAD au détriment d'accueil en internat (- 9 jeunes) devrait nous aider à redéployer du personnel sur les équipes de week-ends.

Dans ce contexte, nous devons revoir rapidement la capacité d'accueil des maisons et notamment la mise en œuvre de chambres individuelles permettant une plus grande souplesse dans l'accueil. Le projet architectural des maisons est à revoir dans son ensemble. Ce projet devrait mobiliser sur 2019 un investissement important d'environ 700 000 €.

6 - APLB 24 (Le Fleix 24)

1) Présentation et rappel du projet d'établissement (Approche globale de l'établissement)

Le projet d'établissement a été présenté au conseil départemental et à la protection judiciaire de la jeunesse pour avis en juin 2017. En septembre il a été présenté à l'ensemble du personnel. Deux autres projets sont en attente de dépôt auprès de la direction de l'aide sociale à l'enfance, il s'agit du projet de placement éducatif à domicile pour le secteur de Ribérac et de Sainte Foy La grande et du projet d'accueil MENA pour Sainte Foy La Grande. Ces derniers ont été mis en attente suite à l'inspection organisée conjointement par l'ASE et la PJJ en décembre 2017.

L'année 2017 a été marquée par le démarrage de la mise en œuvre du projet d'établissement. L'accent a été mis dans un premier temps sur la formation du personnel.

2) L'activité de l'année et le public accueilli

Type	Nombre de places	Age	Personnel ETP	Dont Educatif
Internat Mixte	68	de 12 à 21 ans	57.64	29.54

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
33	29	106

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel (internat-SHD)	170,20 €	17571	
Réel (internat-SHD)	183,69 (->7/2017) 120,75(->12/2016)	22993	130%
Prévisionnel SAPMN	85,10 €	1514	
Réel SAPMN	36,23 €	1764	116%

Age moyen	5 plus jeunes	5 plus âgés	Garçons	Filles	Ancienneté moyenne
17 ans	14 ans	20.6 ans	81	25	313j

3) La problématique des enfants accueillis au sein de l'établissement (Approche globale de l'établissement).

L'établissement est agréé ordonnance 45 et art. 375. Nous accueillons des jeunes de 12 à 21 ans placés par le Juge ou dans le cadre d'accueils provisoires en accord avec le conseil départemental.

Depuis plusieurs années, les origines des placements ont évolués. Nous recevons moins de jeunes orientés par la PJJ.

24% des jeunes accueillis sont des mineurs non accompagnés.

Les placements sont essentiellement à l'initiative des départements de la Dordogne et de la Gironde. Ces derniers bénéficient d'une priorité pour les placements.

4) L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

Sur le site du Fleix, quelques ajustements ont été réalisés par rapport à l'organisation antérieure. L'embauche d'un enseignant sur l'équipe de remobilisation scolaire a permis de garantir la possibilité d'avoir de vrais enseignements sur site pour les jeunes déscolarisés.

Le manque d'activités pour les jeunes déscolarisés reste un problème qui n'aura pas été résolu sur 2017. L'ouverture des ateliers a été pénalisée à la fois par l'effort de formation qui a mobilisé tous le personnel et par l'absence pour formation de la salarié équithérapeute et responsable de l'atelier équestre.

Fin 2017, l'évaluation de la réorganisation des horaires a mis en lumière une difficulté d'encadrement en début de soirée sur le site du Fleix. Une correction a permis de garantir la présence de 4 éducateurs tous les soirs pour l'ensemble des trois groupes.

Le service SHD/SAPMN a été en suractivité tout au long de l'année. Cette suractivité est liée au travail d'autonomie réalisé par l'internat pour les jeunes s'approchant de leur majorité. Cette suractivité a été compensée par l'embauche en CDD d'un éducateur supplémentaire pendant plusieurs mois. Il a été décidé de le positionner à Ribérac dans l'optique de la possible ouverture du service PEAD.

Les places de SHD interne, passage obligé entre l'internat et le logement autonome positionné à Sainte Foy la Grande, nécessitent la présence d'un veilleur de nuit. Des travaux ont été décidés sur le site du Fleix afin de rapprocher, comme indiqué dans le projet d'établissement, le SHD interne de l'internat. Ces travaux qui vont se poursuivre sur 2018, permettront une mutualisation de l'encadrement des veilleurs de nuit et un meilleur accompagnement à l'apprentissage de l'autonomie.

Sur le site de Ribérac, l'organisation est inchangée. Par contre, les jeunes sont plus nombreux le week-end et le taux d'encadrement, plus faible que sur le site du Fleix, se fait ressentir, en particulier le week-end. Un contrat pro a été engagé sur la réduction du temps de travail d'un éducateur du Fleix.

Le projet de rénovation a été revu par le programmiste en fonction du nouveau projet d'établissement. Il est inscrit au budget 2018 et devra être discuté avec le conseil départemental.

5) Les temps forts de l'année

2017 a été l'occasion de finaliser et de présenter le projet d'établissement. Ce projet était attendu par les équipes afin de pouvoir se projeter dans l'avenir et de tourner la page des difficultés passées.

La mise en œuvre a débuté par la réalisation d'un plan de formation ambitieux axé sur les orientations du projet. Il a notamment été réalisé des formations collectives sur l'approche systémique et sur les ateliers parents-enfants. Quelques difficultés identifiées ont également fait l'objet de formation, c'est le cas des écrits professionnels et de la formation conduite.

Le désenclavement du site du Fleix a été réalisé grâce à l'embauche des chauffeurs, de la création d'un arrêt de bus, du passage du permis AM pour de nombreux jeunes ainsi que l'achat de scooters. L'arrêt de bus a nécessité la réalisation d'une chaussée parallèle à la départementale pour sécuriser le départ et l'arrivée des jeunes. Les circuits de car ont pu être modifiés grâce à la collaboration avec les représentants de la communauté de commune de Bergerac. Ils desservent désormais le collège de la Force et les lycées de Bergerac depuis la rentrée du mois de septembre.

Sur le site du Fleix, nous avons poursuivi avec le service technique la rénovation partielle dans l'attente d'une rénovation plus importante du site. Le programmiste doit fournir début 2018 une proposition de rénovation avec la création d'un nouveau bâtiment composé de deux groupes de vie. Cette création éviterait de perturber le fonctionnement de la MECS pendant les travaux.

Le foyer du site du Fleix a été entièrement rénové et équipé d'ordinateurs sous Linux, d'une Xbox, babyfoot et espace de lecture (achat de BD...). Un skate parc a également été installé pendant l'été 2017. La salle de classe a été rénovée avec les jeunes. Progressivement, l'ensemble des espaces d'activité sont rénovés.

Sur le site de Ribérac, les plafonds ont été refaits et des travaux de peinture à l'intérieur des bâtiments ont permis de rafraîchir l'ensemble avant une rénovation importante.

Coté activités, un intervenant extérieur a mis en place une activité boxe ouverte au public extérieur sur le site du Fleix. Elle rencontre un certain succès auprès des jeunes.

Plusieurs camps ont été réalisés dont un au Portugal. Il est à noter l'organisation de camps par le service SHD/SAPMN. Cette nouveauté permet de combattre l'isolement que vivent certains jeunes n'ayant pas de famille lorsqu'ils se retrouvent en appartement.

6) Point sur la démarche d'amélioration continue

(La révision des outils de la loi 2002-2, suivi des évaluations, réflexion sur les RBPP, la bientraitance, ... toujours sous une approche globale de l'établissement)

L'établissement a participé pendant l'année 2017 aux réunions de révision du référentiel de l'évaluation interne. Cette dernière est programmée deuxième semestre 2018.

Le règlement de fonctionnement qui est un cadre essentiel permettant à chacun de connaître les règles pour l'accompagnement des jeunes a été révisé fin 2017 pour une présentation début 2018.

7) Les partenaires

(Approche globale de l'établissement)

Le département a rencontré la direction de l'établissement et validé la labellisation du SAPMN à 5 places. Nous sommes dans l'attente d'un courrier de confirmation.

L'établissement a été dans l'échange et l'écoute des attentes du département pour la révision du projet d'établissement. Il a été soumis pour avis en juin. Nous sommes dans l'attente d'un retour.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, un certain nombre de plaintes ont été déposées par l'établissement à l'encontre de jeunes pour des violences ou des dégradations. Ces plaintes concernaient un petit nombre de jeunes très en difficulté pour lesquels l'établissement n'était pas adapté. Les demandes de réorientation à l'ASE sont restées lettres mortes malgré de nombreuses relances ainsi que les sollicitations de la PJJ.

La réponse à notre demande d'aide sur ces difficultés par le département et la PJJ a été la diligence d'une inspection qui s'est déroulée en décembre 2017 et janvier 2018. Le retour écrit doit être fourni par le département fin février 2018.

Une représentation, à minima, de l'établissement a été faite aux travers des réunions de l'ADMECS et du pays de Bergerac. La priorité ayant été mise sur l'organisation interne comme en 2016.

Un travail de réseau-partenariat a toutefois été initié par l'équipe de remobilisation scolaire et le psychologue du site du Fleix.

Sur le site du Fleix, des échanges ont eu lieu avec notamment la MDSI de Sainte Foy la Grande, la MECS de Notre Dame, Saint Joseph, les 3F, l'ITEP de Prignonrieux et le dispositif expérimental de repérage Anthéa (Gironde).

Ces échanges ont été réalisés sous plusieurs modalités : des rencontres fratrie avec support d'activité (boîte sur site), l'utilisation de l'atelier équestre et la préparation à un concours inter-établissement « master chef ».

8) Les projets

Quatre types de projet ont été initiés ou poursuivis en 2017 :

- Projets directement liés à l'accompagnement (formation, réorganisation).
- Rénovation du bâti sur le site du Fleix et de Riberac.
- Préparation des chantiers globaux de rénovation.
- Projet de nouveaux services (PEAD, MENA, réponse à la demande d'un CEF)

9) La gestion des Ressources Humaines de l'établissement

a. Formation du Personnel

Le CIFA 2017 était de 16K€, nous avons financé 40K€ de formation. Une part grâce à la mobilisation des enveloppes annexes et une part en autofinancement.

Cette mobilisation importante de moyens est en cohérence avec la mise à jour du projet d'établissement et les nouvelles orientations. Il s'agit de former l'ensemble du personnel toutes catégories confondues afin de mettre en place les nouvelles orientations et projets.

Dans les formations marquantes, l'on peut citer les formations à l'approche systémique et équestre.

a. Les mouvements de personnel

Plusieurs ruptures conventionnelles ont été signées avec l'accord du Département. Le but était de permettre aux salariés qui ne trouvaient plus leur place dans les nouvelles orientations de l'APLB 24 de se repositionner professionnellement.

Le turn-over du personnel a été moindre qu'en 2016.

L'absentéisme a diminué (-30% d'absence entre 2017 et 2016) pour la deuxième année consécutive ce qui signe une amélioration et un apaisement du climat social de l'établissement.

b. Les stagiaires

L'APLB 24 a accueilli plusieurs stagiaires, notamment ES. Un groupe d'étudiants en cours de formation au CEF de Bergerac a organisé un atelier graph pendant plusieurs mois le mercredi sur le site du Fleix. Une stagiaire en contrat pro a été embauchée sur le site de Ribérac afin de pallier les difficultés d'encadrement le week-end.

10) Les faits marquants de l'année

Au point de vue budgétaire, l'année 2017 a été marquée par une suractivité de l'établissement, en particulier sur le SHD. Une des conséquences est une augmentation de certaines dépenses liées à l'activité.

Les rénovations du site du Fleix ont également eu un coût important et devront se poursuivre sur 2018.

11) Les perspectives et projets à venir, conclusion

(Approche globale de l'établissement)

L'année 2017 a permis de poser les nouvelles orientations de l'établissement et de démarrer la mise en œuvre.

Les nouveaux projets qui devaient être déposés en fin d'année ont été mis en attente par l'inspection de l'ASE/PJJ.

L'année 2018 verra se poursuivre la mise en œuvre du projet d'établissement avec notamment le développement du travail avec les familles et de l'utilisation de l'atelier équestre comme médiateur de la restauration des liens parentaux.

En 2018, est prévu également de déposer les projets de rénovation des deux sites de Ribérac et du Fleix.

1) Présentation de l'établissement, rappel du projet de l'établissement

1.1. L'établissement

La Maison d'Enfants Saint Joseph (MESJ) qui a sa direction et ses bureaux administratifs à Séméac s'inscrit dans le dispositif du Conseil Départemental (Direction de la Solidarité Départementale) des Hautes-Pyrénées et, éventuellement, des départements limitrophes.

En référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, au Code de l'Action Sociale et des Familles, aux articles 375 et suivants du Code Civil, à l'ordonnance 45-174 du 2 février 1945 et à la loi du 2 janvier 2002, le projet institutionnel définit les objectifs principaux de protection, d'insertion et d'autonomie visant au respect et à la prise en compte des problématiques individuelles et familiales.

La MESJ propose un accueil éducatif, développe l'autonomie et le sens des responsabilités. Elle favorise également l'insertion scolaire, professionnelle et sociale et notamment à travers un dispositif interne de placement avec hébergement à domicile (PHD). La MESJ se veut une étape prenant en compte la parole de l'enfant tout en reconnaissant la famille. L'établissement est ouvert 24h/24h tous les jours de l'année. L'accompagnement du jeune peut se poursuivre au-delà de 18 ans si une prolongation « jeune majeur » est accordée par le service qui a confié le jeune.

La MESJ est localisée sur six sites différents. Hormis le groupe « Les Pyrénées » implanté sur la commune de Lannemezan, les cinq autres sites se trouvent sur l'agglomération tarbaise. L'établissement occupe des espaces pour la plupart locatifs. Seule la propriété hébergeant le groupe « L'Oustal » appartient à l'APLB en fonds propres. Malgré un entretien permanent et des investissements ciblés, ces espaces se caractérisent chaque année par la vétusté et les inconforts fonctionnels. Une réelle volonté existe d'améliorer le bâti, y compris au travers de possibles changements de lieux de locations ou d'éventuelles constructions.

Le dernier projet d'établissement a été validé en 2017 par le CA de l'APLB. L'existence d'un projet d'établissement concernant l'ensemble de la MESJ ne bride en rien l'originalité de celui de chacun des sites et encourage la mise en œuvre d'expériences pertinentes, telles que PHD ou l'Accueil Familial adaptées à des situations individuelles

ou de groupe et qui, par l'évaluation qui en est faite ensuite, permettent de les pérenniser et d'avancer sur le chemin de l'expérimentation.

Le principe de fonctionnement privilégié de l'établissement est celui d'une action éducative décentralisée au niveau des sites par rapport à l'accompagnement des usagers, les jeunes et leurs familles. Chaque site est donc chargé d'appliquer, à son niveau, le projet d'établissement et de mettre en œuvre son projet éducatif de service.

1.2. Site « La Bigorre »

Le site de la Bigorre accompagne plus particulièrement des adolescents dans le dispositif de la MECS. Il reçoit des jeunes, ayant entre 14 et 21 ans, aux problématiques diverses, avec comme point commun le besoin de protection. L'équipe pluridisciplinaire du site La Bigorre est composée de douze professionnels : 5,5 ETP éducatifs, éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs. 3,5 ETP services généraux, une maîtresse de maison, un cuisinier, un et demi ETP surveillant de nuit. Une psychologue à quart temps. Une chef de service à temps plein.

Dans la logique de la MESJ, le site développe une approche individuelle de la prise en charge pour chacun de ces adolescents. Pour chaque situation est mis en œuvre un accompagnement adapté et singulier. Ce faisant, la dimension collective de la prise en charge n'est pas négligée. Les règles, codes et modalités qui la structurent représentent un socle commun fondateur et indispensable à la vie en société.

La spécificité de la problématique adolescente est travaillée par une équipe pluridisciplinaire ayant une connaissance et une expérience de cette tranche d'âge.

A partir de l'appropriation de leur placement, en devenant autonomes dans les actes de la vie quotidienne et en s'appuyant sur tous les leviers d'insertion socio-professionnels possibles, les adolescents sont moteurs d'une évolution visant à un projet de vie constructif et serein en famille ou ailleurs. Dans cette dynamique, la singularité de chaque projet individuel fait que le support de l'accompagnement est une somme d'expérimentation en s'appuyant, notamment, sur des modes d'hébergement diversifiés qui rythment et qui suivent l'évolution des besoins du jeune et de sa famille.

Ces modalités sont ajustables au plus près des besoins de chaque adolescent et s'entendent dans un accompagnement rapproché, spécifique et technique. Forts de ce positionnement, l'accompagnement se situe, vis-à-vis des jeunes et de leurs familles, dans une dynamique apprenante et d'adaptation, sous tendue par des capacités d'innovation et de créativité pour mieux répondre aux défis des prises en charge où, le travail partagé avec les jeunes et leurs parents, se concrétise par l'élaboration d'une stratégie commune d'intervention.

L'arrivée massive de mineurs non accompagnés donne une autre dimension au travail d'accompagnement de ces mineurs dont l'exil et l'isolement sont des facteurs de fragilité qui peuvent se rajouter à des problématiques d'enfants en souffrance dans leur pays d'origine avec l'enjeu majeur de l'intégration dans notre pays et de l'autonomie financière.

Situés en zone urbaine, au quotidien, l'ensemble des ressources du territoire sont utilisées pour la formation, l'emploi, le soin, les loisirs et la culture. Il s'agit d'activer ou de construire des réseaux de partenaires dans une réciprocité bénéfique au projet de l'adolescent où chacun est gagnant. Cela permet reconnaissance et crédibilité sur le secteur favorisant des montages partenariaux innovants.

1.3. Site « Le Cantou »

Le site Le Cantou, accueille 15 jeunes filles, âgées de 14 à 21 ans, en grandes difficultés sociales, familiales, psychiques. Le mode de prise en charge n'est pas normalisé. Le Cantou exploite au plus possible la diversité des modes d'accompagnement que permet le projet de l'établissement. Ces différentes possibilités sont perfectibles en fonction des besoins de chaque situation et les individualisent.

En plus de la protection immédiate que représente le placement, le Cantou tente de donner aux sujets accompagnés l'occasion de s'expliquer avec leurs histoires familiales, leurs relations sociales afin de mesurer la place qu'ils occupent dans leur environnement, et celle qu'ils peuvent occuper en s'appuyant sur l'étayage éducatif et pluridisciplinaire. Ceci, dans un premier temps, en les accueillant au plus près de ce qu'ils sont, c'est-à-dire avec leurs propres solutions, leur manière toute singulière d'avoir fait face jusque-là à ce qu'ils ont vécu. Si ces solutions sont symptomatiques, si elles sont causes de souffrance pour la jeune elle-même ou la société, il s'agit d'amener la jeune à inventer une « autre manière de... ». Les professionnels du Cantou mettront alors en œuvre les conditions pour que la jeune puisse opérer un réaménagement et ainsi lui permettre d'inventer une manière de s'inscrire dans le lien social nouant ce qu'elle est de plus singulier au collectif.

C'est pour répondre à ces impératifs cliniques que le Cantou a développé une expertise permettant un accompagnement riche, construit sur des allers-retours entre théorie et pratique, entre observations, hypothèses et projets, entre maillage inter institutionnel et inter professionnel, entre mise au travail et prise de distance, entre engagement et mise en sens. La prise en charge du Cantou repose donc sur la possibilité d'accueillir les adolescentes là où elles en sont, avec les solutions qu'elles ont trouvées dans un processus adolescent complexe et fragilisant.

Le Cantou s'organise autour de ces spécificités. Elles caractérisent le dispositif d'accueil et fondent les valeurs de l'accompagnement proposé aux jeunes filles, à partir des fondamentaux que sont les concepts de disponibilité, de partenariat et de travail clinique.

Le Cantou associe la famille. Il s'agit de travailler les enjeux liés au processus de séparation-individuation avec le jeune, sa famille et ses lieux de socialisation. C'est en favorisant une verbalisation des mouvements psychiques à l'œuvre que se travaillent les conflits mis en scène dans les différents espaces de vie de l'adolescent (famille, placement, scolarité ...).

Le projet vise aussi à construire et consolider des partenariats et des réseaux cohérents, associant les différentes ressources existantes en matière de dispositifs spécifiques, sanitaires et sociaux. Parallèlement nous essayons de mettre en mots les mouvements psychiques auxquels sont exposés les professionnels en lien avec les problématiques rencontrées. Accompagner des adolescents a un impact fort sur les professionnels en faisant résonance avec la dimension personnelle.

Enfin le Cantou met tout en œuvre pour construire un subtil alliage entre des individualités formant un collectif et une cohabitation collective permettant un travail individuel. Le site le Cantou est attentif et vigilant à prendre soin, en fonction des besoins et possibilités respectifs de chacune des jeunes filles accueillies.

1.4. Site « L'Oustal »

L'Oustal accueille des enfants âgés de 6 et 14 ans dans un contexte de mixité, selon la même diversité de modalités que l'ensemble des sites de la Maison d'Enfant Saint Joseph. L'Oustal peut exceptionnellement être amené à accueillir des enfants plus âgés, entre 14 et 18 ans, lorsque ces accueils sont motivés par les raisons particulières suivantes :

Dans le cadre d'accueil de fratries, spécificité de l'Oustal.

Dans une logique institutionnelle (particularité du projet d'un enfant ou maintien de l'équilibre des groupes de chaque site).

La spécificité de l'accompagnement éducatif à L'Oustal se situe donc dans la gestion de la mixité et de la verticalité. Ces caractéristiques propres à l'Oustal servent de support incontournable et quotidien à la prise en charge des enfants. C'est au travers la mixité et la verticalité des âges que sont travaillés des points essentiels de l'accompagnement éducatif, tels que l'exemplarité, la tolérance, la différence, l'intimité, l'échange, le soutien, la responsabilisation, etc. Si ces questions servent de supports essentiels à l'action éducative, elles requièrent néanmoins une vigilance accrue pour l'ensemble de

l'équipe en termes de surveillance propre aux âges et aux difficultés des enfants accueillis.

La dimension de la clinique institutionnelle du projet de la Maison d'Enfants Saint Joseph est mise en œuvre de manière prégnante à L'Oustal ; le fonctionnement quotidien du site s'appuie tout particulièrement sur cette notion de communauté éducative. Ainsi, chaque membre de l'équipe, qu'il soit chef de service, éducateur spécialisé ou technique, psychologue, surveillant de nuit, cuisinier ou maîtresse de maison, est repéré par les enfants comme un adulte de référence et peut intervenir en tant que tel auprès d'eux.

Dans l'ensemble, une participation active des jeunes est sollicitée pour assurer le fonctionnement de l'Oustal ; ainsi, ils sont régulièrement consultés et sollicités.

Le jeune âge des enfants accueillis implique, auprès des familles, un travail très important. Ainsi, cet aspect de la prise en charge est prépondérant dans le quotidien de l'équipe et le rythme du Site. Ce travail avec les familles se dessine sous forme d'entretiens in situ ou au domicile familial, entre l'éducateur référent et la famille, avec ou sans la présence de l'enfant. Des rendez-vous familiaux réguliers ont également lieu à l'Oustal avec le Chef de service pour élaborer et/ou réévaluer le projet de l'enfant.

L'implantation géographique de la structure confère au site une dimension particulière. En effet, l'Oustal est situé à Séméac, en retrait de l'agitation de la ville de Tarbes, tout en bénéficiant de toutes les infrastructures nécessaires au projet des enfants et à l'autonomie des plus grands. Ainsi, la dimension de l'environnement de l'enfant, tant celui qu'il fréquentait avant son placement que celui qu'il fréquente désormais, est largement prise en compte dans la dynamique de son projet (vie culturelle, associative, ...etc.).

Le site offre, en outre, un espace de vie particulièrement agréable et adapté aux enfants, avec un grand parc arboré et un terrain herbé, leur permettant ainsi de s'aérer et de se dépenser physiquement.

Dans le cadre de son dispositif « internat », l'Oustal dispose d'une capacité d'accueil de 12 enfants : ses locaux spacieux permettent de les accueillir en chambres individuelles, dont une peut être doublée pour des projets spécifiques (accueil de fratrie, accueil d'urgence d'un enfant en PHD, etc.).

1.5. Site « Les Pyrénées »

Le Site « Les Pyrénées » est situé en zone rurale à la périphérie de la ville de Lannemezan. Il s'insère dans un immeuble HLM. Il a une capacité d'accueil de 17 jeunes

dont 12 en internat répartis sur cinq appartements. Le site accueille et prend en charge des jeunes garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, en difficultés familiales et sociales. Des fratries sont très régulièrement accueillies à des fins de maintien des relations et pour éviter la discontinuité des liens familiaux.

La démarche d'accompagnement du site se fonde sur cinq axes qui structurent la nature des interventions et définissent le rôle et les fonctions des professionnels.

Une attention soutenue en ce qui concerne l'accueil du jeune, la prise en compte de sa santé et de son développement, l'expression de ses besoins affectifs, matériels.

La prise en compte de la singularité de l'histoire de vie des jeunes et de leur environnement familial.

L'évaluation des difficultés contextualisées des jeunes accueillis donnant lieu à des réponses éducatives adaptées aux besoins dans le respect des droits parentaux.

Un dispositif d'accompagnement souple et modulable dans le temps.

Un cadre de vie où l'expression de la Loi est clarifiée et mise à l'exploitation à travers des expérimentations en prise directe avec l'environnement social local (scolarité, vie professionnelle, accès à la culture, inscription sportive, actions citoyennes).

Le projet du site Les Pyrénées réside dans cette capacité de l'équipe pluridisciplinaire de rechercher les moyens de garantir à l'enfant les repères éducatifs nécessaires à la construction de sa maturité psychoaffective et à sa bonne intégration sociale. Il tient compte du parcours personnel et unique du jeune accueilli, avec son rapport à lui-même, à sa famille et à son environnement.

Le site Les Pyrénées s'appuie sur des formes modulables de prise en charge pour répondre aux besoins de singularité des projets individuels de chacun des usagers.

L'accueil du jeune en Internat a pour objectif prioritaire de lui apporter des soutiens, des étayages dans le domaine éducatif, psychologique et affectif, de sorte qu'il puisse expérimenter des relations sociales diversifiées sur un mode adapté, hors de sa sphère familiale. L'internat a également pour objectifs de le soutenir dans l'apprentissage des limites, dans la découverte de ses compétences. Il propose également une dimension de socialisation, par un travail progressif d'intégration de la loi, d'immersion dans les organisations sociales de droit commun proposées à Lannemezan.

A partir de 16 ans et selon sa maturité, Les Pyrénées offre au jeune accueilli la possibilité de vivre selon une progression et une organisation quotidienne plus autonome dans une des parties du site dédiée à l'apprentissage de l'autonomie.

Le site Les Pyrénées porte de manière très forte le projet du maintien du lien entre le jeune accueilli et sa famille. L'objectif est de soutenir l'enfant dans son cadre familial d'origine et de redynamiser les fonctions parentales. La spécificité du traitement des PHD demande à l'ensemble de l'équipe éducative de s'ouvrir à des champs de compétences diversifiés et a ouvert à un travail de soutien à la parentalité.

Le Site Les Pyrénées noue, tout particulièrement, des relations professionnelles étroites avec les services sociaux de Lannemezan (MDS).

1.6. L'Espace Pédagogique de Jour

Complémentaire à l'action éducative conduite par les quatre sites de la MECS, l'espace pédagogique de jour, sous l'encadrement de deux éducateurs techniques, a pour objectif premier de proposer aux préadolescents et adolescents confiés à la Maison d'Enfants Saint Joseph des médiations éducatives de découverte et de sensibilisation à l'environnement de travail. Il s'adresse également aux plus jeunes au travers de supports favorisant le partage et la réalisation de projets en petits groupes, avec pour objectif de les sensibiliser au respect de l'autre, à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Sur un plan concret, il s'agit pour les uns de favoriser :

L'initiation, en interne, aux différents métiers espaces verts et second œuvre du bâtiment.

L'acquisition des prérequis professionnels (ponctualité, tenue, comportement, écoute, travail en équipe...) ; la découverte et l'expérimentation de gestes professionnels ; la valorisation ou l'émergence de motivations, de capacités à faire, dans une mise en lien avec des apprentissages scolaires souvent fragiles ; l'ouverture sur des métiers ou des employeurs, au travers de visites et de stages en entreprise en vue de confirmer une orientation professionnelle.

Et, pour les autres de favoriser :

La découverte et le développement de centres d'intérêt, d'envies, d'imaginations, au travers d'activités ludiques et culturels ; la conduite de projets en interne, mais aussi tournés sur l'extérieur, favorisant le vivre ensemble, la citoyenneté, la solidarité, de respect de l'autre, des différences, de l'environnement...

Les publics concernés sont les enfants âgés de plus de 15 ans, accueillis à la MESJ, tout particulièrement lorsqu'ils sont scolarisés en établissement spécialisé, adapté, circuit court ; les mineurs non accompagnés en phase préalable à une intégration scolaire et/ou professionnelle ; les jeunes en rupture scolaire ; et durant les périodes de congés scolaire, les jeunes de plus de 14 ans, sous réserve de respecter la réglementation du travail en vigueur.

2. L'activité de l'année et le public accueilli

2.1. L'établissement

La capacité d'accueil théorique est de 70 mais 65 places sont occupées. Le nombre d'enfants accueillis en 2017 est de 101 (toutes modalités d'hébergement confondues) alors qu'il était de 90 en 2016. La montée des journées en internat s'est poursuivie tandis que l'accueil en modalité PHD est resté stable, 3175 journées en 2017 contre 2984 en 2016.

De par l'accroissement de l'accueil de mineurs non accompagnés, en 2017, l'établissement a été énormément sollicité par le département sur sa fonction d'accueil d'urgence de deuxième niveau. Une semaine sur deux la MESJ vient renforcer le Foyer départemental (FDE) dans sa mission d'accueil immédiat des enfants. Le FDE étant régulièrement complet, nous avons dû accueillir ainsi près d'une dizaine d'enfants.

En flux tendu permanent, le taux d'occupation en internat est en 2017 très élevé compensant largement le déficit en accueils en PHD.

Type	Nombre de places	Age	Personnel	Dont Educatif
Internat & Accueil Familial PHD	65	6 à 18 ans	59.32 ETP	26.88 Educatif 8 Ass fam

	Prix de journée	Nombre de journées	Taux de réalisation
Prévisionnel	219.78 Internat 109.88 PHD	14 500 Internat 4 500 PHD	
Réel	186.27 Internat 93.13 PHD	17 006 Internat 3 175 PHD	117.28 % Internat 70.55 % PHD

	Population	
Départs	Admissions	Jeunes suivis
38	44	101

2.2. Site « La Bigorre »

Public accueilli

Année	Total	% fille	% garçon	Moyenne d'âge (à l'entrée)	Durée moyenne de l'accueil	Fourchette
2015	15	0	100	15	6 mois	14-19
2016	13	0	100	15,5	1 an et 2 mois	14-19
2017	14	0	100	15,2	1 an et 4 mois	14-19

Nature des mesures de placement

Année	J.A.	E	APMI	OPP	Ordonnance 45	MNA	Autres tutelles d'état	APJM	Total
	confié ASE	Direct							
2015	9	1	1	0	0	9	1	0	21
2016	9	1	1	0	0	5	0	0	16
2017	8	0	2	0	0	14	0	0	24

Départs et orientations

Année	Retour parent	Autre établissement	Autonomie	Placement familial	FJT	Autre	Total
2015	2	1	1	0	/	4	8
2016	2	4	0	0	3	4	13
2017	1	3	3	0	3	0	10

2.3. Site « Le Cantou »

Public accueilli

Année	Total	% fille	% garçon	Moyenne d'âge (à l'entrée)	Durée moyenne de l'accueil (jours)	Fourchette
2015	11	100	0	15,21	432	14 et 18
2016	20	100	0	16,66	301	13 et 18
2017	22	100	0	16,15	227	13 et 19

Nature des mesures de placement

Année	J.A.	E	APMI	OPP	Ordonnance 45	MNA	Autres tutelles d'état	APJM	Total
	confié ASE	Direct							
2015	8	0	2	0	0	1	0	2	11
2016	13	1	2	3	0	1	0	0	20
2017	14	0	4	2	0	1	0	0	22

Départs et orientations

Année	Retour parent	Autre établissement	Autonomie	Placement familial	Lieu de vie	Autre	Total
2015	5	1	1	2	0	3	12
2016	4	1	1	0	0	1	7
2017	3	1	1	1	0	0	6

2.4. Site « L'Oustal »

Public accueilli

Année	Total	% fille	% garçon	Moyenne d'âge (à l'entrée)	Durée moyenne de l'accueil	Fourchette
2015	14	29	71	12,5	14,5 mois	6-17
2016	19	37	63	11	15 mois	6-17
2017	19	37	63	11	19 mois	7-17

Nature des mesures de placement

Année	J.A.	E	APMI	OPP	Ordonnance 45	MNA	Autres tutelles d'état	APJM	Total
	confié ASE	Direct							
2015	9		1			4			14
2016	14					5			19
2017	14		1			4			19

Départs et orientations

Année	Retour parent	Autre établissement	Autonomie	Placement familial	FJT	Autre	Total
2015	2	5		4		3 St-Jo.	14
2016		3		4	1	3 St-Jo.	8
2017		6	2			1 St-Jo.	9

2.5. Site « Les Pyrénées »

Public accueilli

Année	Total	% fille	% garçon	Moyenne d'âge (à l'entrée)	Durée moyenne de l'accueil (mois)	Fourchette
2015	22	63,64	36,36	11,84,	24, 8	4,3 - 17,5
2016	23	50	50	13,4	22,3	5,3 - 17,5
2017	27	40,8	59,2	14,11	24,51	6,3 - 18,2

Nature des mesures de placement

Année	J.A.	E	APMI	OPP	Ordonnance 45	MNA	Autres tutelles d'état	APJM	Total
	confié ASE	Direct							
2015	1	0	0	0	0	1	1	0	3
2016	6	0	1	0	0	0	0	1	8
2017	5	0	1	3	0	1	0	0	10

Départs et orientations

Année	Retour parent	Autre établissement	Autonomie	Placement familial	Lieu de vie	Autre	Total
2015	5	1	1	0	0	0	7
2016	0	4	1	0	0	1	6
2017	2	3	0	0	0	1	6

3. La problématique des enfants accueillis

3.1. L'établissement

Comme on l'a indiqué, il y a, cette année, une poursuite de la forte demande d'accueil pour des MNA, essentiellement des garçons.

L'accroissement des pathologies ajouté au nombre d'enfants accueillis pris en charge par ailleurs en ITEP sont des indicateurs des difficultés croissantes auxquelles

l'établissement est confronté pour bien prendre en compte les problématiques de chacun.

Les exclusions partielles ou complètes du milieu scolaire restent à un niveau élevé, sans qu'il y ait toujours des solutions de repli.

3.2. Site « La Bigorre »

Les situations scolaires et/ou professionnelles

Année	ITEP	IME	Non scolarisé	Scolarité en milieu ordinaire	Apprentissage	En situation d'emploi	Demandeur d'emploi
2015	0	0	4	9	1	1	0
2016	1	1	6	11	4	0	2
2017	0	0	6	10	7	0	1

Les problématiques des enfants

année	conflit familial	maltrait. physique	maltrait. psych.	rupture scolaire	carence éducative	abus sexuel	troubles psych.	violence	fugue errance	MNA	délinq.	Addic
2015	4	0	3	1	3	0	3	0	0	11	1	3
2016	4	1	3	7	5	0	2	1	3	12	2	4
2017	7	0	0	5	7	0	4	3	0	14	1	3

Les problématiques familiales

Année	Addictions		Conflits parental et répercussions	Problème psychologique		Marginalité		Aide précarité matérielle	Problème Logement	Problème culturel
	Père	Mère		Père	Mère	Père	Mère			
2015	0	0	2	0	2	1	1	3	1	0
2016	0	1	2	1	1	0	0	4	0	0
2017	2	1	9	1	3	1	0	4	14	14

Les axes d'orientation prioritaire des projets éducatifs

Année	Résorber les troubles de comportement †	Troubles psychiatriques	Assiduité et réussite scolaire	Insertion professionnelle	Rapport à la loi et respect d'autrui	Soutenir l'estime de soi	Restaurer compétence parentale,	Santé
2015	4	3	15	9	6	5	3	6
2016	2	0	12	10	4	13	5	2
2017	3	2	16	14	7	6	7	10

3.3. Site « Le Cantou »

Les situations scolaires et/ou professionnelles

Année	ITEP	IME	Non scolarisé	Scolarité en milieu ordinaire	Apprentissage	En situation d'emploi	Demandeur d'emploi
2015	0	0	2	8	1	0	0
2016	0	1	4	13	2	0	0
2017	0	0	4	16	2	0	0

Les problématiques des enfants

année	conflit familial	maltrait. physique	maltrait. psych.	rupture scolaire	carence éducative	abus sexuel	troubles psych.	violence	fugue errance	MNA	délinq.	Addic
2015	8	3	3	2	6	1	2	1	2	1	2	3
2016	20	2	6	11	20	3	16	2	6	1	4	2
2017	22	7	22	8	22	6	10	5	5	1	0	6

Les problématiques familiales

Année	Addictions		Conflits parental et répercussions	Problème psychologique		Marginalité		Aide précarité matérielle	Problème Logement	Problème culturel
	Père	Mère		Père	Mère	Père	Mère			
2015	2	1	4	2	2	0	0	2	0	3
2016	3	4	18	8	15	0	0	14	2	5
2017	2	5	9	4	15	0	0	1	1	0

Les axes d'orientation prioritaire des projets éducatifs

Année	Résorber les troubles de comportement	Troubles psychiatriques	Assiduité et réussite scolaire	Insertion professionnelle	Rapport à la loi et respect d'autrui	Soutenir l'estime de soi	Restaurer compétence parentale,	Santé
2015	2	0	8	3	2	11	6	1
2016	16	10	19	5	11	20	20	5
2017	22	12	9	6	15	22	15	5

3.4. Site « L'Oustal »

Les situations scolaires et/ou professionnelles

Année	ITEP	IME	Non scolarisé	Scolarité en milieu ordinaire	Apprentissage	En situation d'emploi	Demandeur d'emploi
2015	2	1	1	19	4		
2016	2	1	1	11	4		
2017	3	1	1	12	2		

Les problématiques des enfants

année	conflit familial	maltrait. physique	maltrait. psych.	rupture scolaire	carence éducative	abus sexuel	troubles psych.	violence	fugue errance	MNA	délinq.	Addic
2015	11	2	5	2	16	1	8	1	1	6	1	6
2016	10	1	6	2	14		4	4		6	1	
2017	6	1	7	2	12		8	5	1	11		

Les problématiques familiales

Année	Addictions		Conflits parental et répercussions	Problème psychologique		Marginalité		Aide précarité matérielle	Problème Logement	Problème culturel
	Père	Mère		Père	Mère	Père	Mère			
2015	4	6	16	4	11	1		7	3	
2016	3	2	5	4	15	4	1	3	1	
2017	4	2	6	2	13	2	1	3		

Les axes d'orientation prioritaire des projets éducatifs

Année	Résorber les troubles de comportement	Troubles psychiatriques	Assiduité et réussite scolaire	Insertion professionnelle	Rapport à la loi et respect d'autrui	Soutenir l'estime de soi	Restaurer compétence parentale,	Santé
2015	6	6	14	6	9	9	14	7
2016	6	3	11	4	12	11	13	2
2017	8	8	14	8	8	14	11	4

3.5. Foyer « Les Pyrénées »

Les situations scolaires et/ou professionnelles

Année	ITEP	IME	Non scolarisé	Scolarité en milieu ordinaire	Apprentissage	Secteur médicalisé	Demandeur d'emploi
2015	3	1	1	15			
2016	3	2	1	16	1		
2017	4	1	5	13	1	2	1

Les problématiques des enfants

année	conflit familial	maltrait. physique	maltrait. psych.	rupture scolaire	carence éducative	abus sexuel	troubles psych.	violence	fugue errance	MNA	délinq.	Addic
2015	12	1	10	3	16	1	18	0	1	1	0	3
2016	11	2	13	5	16	2	18	3	2	0	0	3
2017	12	2	13	5	18	2	18	3	2	0	0	3

Les problématiques familiales

Année	Addictions		Conflits parental et répercussions	Problème psychologique		Marginalité		Aide précarité matérielle	Problème Logement	Problème culturel
	Père	Mère		Père	Mère	Père	Mère			
2015	4	8	12	4	15	5	4	18	16	17
2016	1	8	4	7	17	3	6	19	16	16
2017	3	8	10	7	14	6	7	16	12	16

Les axes d'orientation prioritaire des projets éducatifs

Année	Résorber les troubles de comportement	Troubles psychiatriques	Assiduité et réussite scolaire	Insertion professionnelle	Rapport à la loi et respect d'autrui	Soutenir l'estime de soi	Restaurer compétence parentale,	Santé
2015	7	2	18	2	5	7	18	7
2016	7	2	18	2	5	7	18	7
2017	9	5	13	3	6	6	13	10

4. L'organisation de la prise en charge au sein de l'établissement

4.1. Site « La Bigorre »

En 2017, le site de la Bigorre a accueilli 24 jeunes ; 21 l'ont été en internat, 2 au FJT après un passage à l'internat, 1 en Placement avec Hébergement à Domicile après passage à l'internat, 2 chez un(e) assistant(e) familial(e), et enfin, 1 en famille de Parrainage.

L'accueil de mineurs non accompagnés au sein du foyer la Bigorre est resté constant par rapport aux deux années précédentes. En effet, 9 mineurs non accompagnés ont été accueillis cette année, en tout, 14 MNA ont été accompagnés. Ces accueils donnent une autre dimension au travail d'accompagnement dont l'exil et l'isolement sont des facteurs de fragilité qui se rajoutent à des problématiques d'enfants en souffrance dans leur pays d'origine (maltraitance, précarité importante, contexte de violence urbaine ou de guerre,...), avec l'enjeu majeur de l'intégration en France et de l'autonomie financière.

4 jeunes sont arrivés dans le cadre de notre mission d'accueil d'urgence.

4.2. Site « Le Cantou »

L'année 2017 a été dense, mais relativement sereine, malgré le renouvellement de plus de la moitié du groupe durant l'été, départ à la majorité pour la plupart.

En 2017, l'accompagnement des jeunes filles a nécessité de s'adapter en permanence au contexte du moment. La priorité a été et est toujours d'éviter toute rupture dans la prise en charge. Pour cela l'équipe pluridisciplinaire a continué d'innover, de créer des réponses, des outils afin de permettre à chacune d'exprimer sa singularité de manière mesurée. L'équilibre entre cadre et adaptation particulière est fragile et demande à être questionné en permanence.

La prise en charge de jeunes filles en internat demande une expertise et une spécialisation importante. En 2018, le Cantou va poursuivre le travail entrepris en essayer de continuer à inventer des outils et des accompagnements singuliers en fonction des besoins des jeunes filles accueillies avec comme perspective la sortie du dispositif de la protection de l'enfance vers le droit commun.

4.3. Site « L'Oustal »

Des travaux d'amélioration et de mises aux normes ont eu lieu tout au long de l'année 2017 avec notamment :

- Réfection de la cuisine, tant pour des questions de normes que d'esthétique.
- Création d'un meuble informatique dans la salle de réunion du rez-de-chaussée, afin de permettre aux enfants un accès informatique plus sécurisé car sous la présence de l'adulte (l'ancien accès trop isolé des adultes avait été supprimé suite à une mauvaise utilisation).
- La centrale incendie a été changée, l'ancienne étant trop vétuste.
- L'ensemble de la structure a été équipée de nouvelles serrures modernes, qui s'ouvrent grâce à un badge individuel. Ainsi, chaque salarié et chaque enfant détient désormais son propre badge, dont les accès sont bien sûr différentes selon la fonction de chacun. L'aspect non seulement pratique mais sécuritaire est largement apprécié de tous.
- Réfection d'une salle de bain
- Réfection d'une partie de la façade

De plus, l'année a été marquée par des travaux importants sur le terrain adjacent, où se construisent les nouveaux locaux de la MECS (bureaux administratifs, CE et ateliers).

Les accueils à l'Oustal se sont déroulés selon les mêmes modalités que celles en cours à la Maison Saint Joseph, avec la particularité que cette année nous n'avons accompagné aucun enfant en PHD ; seuls l'internat et l'accueil familial ont fonctionné cette année à l'Oustal.

En 2017, 28 enfants ont été accueillis à l'Oustal, âgés de 7 à 18 ans (21 garçons et 7 filles) et ainsi répartis :

- 22 en internat (dont 6 accueils d'urgence d'une durée de séjour de 4 jours à 3 mois)
- 6 enfants en placement familial institutionnel

Le rajeunissement important des enfants accueillis, amorcé depuis fin 2015, se poursuit en 2017. L'Oustal est donc revenu au cœur de son projet avec l'accueil d'enfant de 6 à 14 ans. Toutefois, l'accueil d'enfants plus âgés demeure d'actualité par des situations exceptionnelles comme celles des mineurs non accompagnés (afin qu'ils soient répartis sur tous les sites de la Maison d'Enfants et non pas seulement accueillis à la Bigorre), mais aussi l'accueil de fratrie ou de d'enfant au profil particulièrement fragile. Avec le rajeunissement des enfants accueillis, cette année a été moins marquée que les précédentes par des phénomènes de déscolarisation.

A l'instar de l'année précédente, 2017 a été marqué par la complexité des situations familiales rencontrées et par des restrictions judiciaires à l'écart des droits des parents.

Ainsi, l'Oustal n'a connu, cette année, aucune situation en PHD. Outre les 6 situations de placement familial, toutes les autres ont nécessité un accueil en internat avec des DVH particulièrement restreint pour les familles. Ainsi, 8 enfants ont été concernés par des visites en présence d'un tiers ce qui a représenté 142 heures de travail et, en sus, de compétences et de positionnements très spécifiques.

Tout au long de l'année 2017, les effectifs ont été très importants à l'internat, avec des enfants très jeunes et/ou très en difficulté, avec pour conséquence une masse de travail accrue des équipes.

Les regroupements entre structures lors des vacances, répondant à une organisation de gestion du personnel, ont pu, à nouveau, être établis en cette année, notamment au cours de l'été, mais aussi lors de week-ends tout au long du printemps.

En conclusion, l'année 2017 a donc été marquée pour l'Oustal par la poursuite du resserrement autour de son projet de service, à savoir l'accueil des 6/14 ans qui avait connu des contournements ces dernières années.

4.4. Site « Les Pyrénées »

Pour l'année 2017, 27 jeunes ont été accueillis par le site contre 23 l'année précédente :

- 19 en internat
- 7 en placement avec hébergement à domicile (PHD)
- 1 en placement familial

Au 31 Décembre 2017 on dénombrait 17 jeunes (16 jeunes à la même période en 2016).

Cette année, comme l'année passée, on constate un maintien à la hausse des journées en internat et encore une constance des journées PHD. Depuis 2 ans, les placements avec hébergement à domicile sont en stagnation en termes de journée. Sur le site Pyrénées, l'effectif annuel de jeunes accueillis en PHD est de 7 jeunes comme l'année passée contre 13 pour 2015.

Cette année nous constatons que les jeunes accueillis en internat sont des « jeunes aux problématiques complexes ». Ce constat met en évidence :

- la difficulté pour ces jeunes de s'établir dans un collectif dans un objectif du vivre ensemble du fait des phénomènes de violence, incivilité, fragilisation psychologique. Nous avons pu constater les effets rebonds de contagion dans le groupe pour ces jeunes en grande difficulté.
- L'impact du climat conflictuel sur la conduite des projets individuels

Ainsi la gestion des conflits entre jeunes ou entre jeunes et adultes a trop souvent fait obstruction dans les avancées du travail éducatif et rééducatif de l'équipe.

.Cette année encore sont repérées les conséquences du manque d'homogénéité dans le groupe de jeunes accueillis avec une part importante de jeunes dits « en grandes difficultés (9 contre 7 en 2016). Cette dysharmonie du groupe pose une nouvelle fois la question de l'efficacité de la prise en charge éducative insuffisamment dotée en encadrement de soins spécialisés en dehors des suivis de l'inter secteur hospitalier spécialisé de Lannemezan , ou les service spécialisés. Ce constat interroge sur la capacité du site à endiguer l'escalade des comportements difficiles des jeunes confiés pourtant très jeunes et relevant néanmoins des missions des MECS. Nous notons, la difficulté à créer les conditions d'un partenariat actif avec les équipes du sanitaire. Il semble que la prise en charge des jeunes aux conduites difficiles passe par un travail transversal ou le social doit apprendre du sanitaire et inversement. Ce travail transversal apparaît de plus en plus nécessaire à la mise en place des projets spécifiques en rapport avec les troubles sociaux, psychologiques, psychiatriques associés des jeunes confiés.

Au terme de l'année 2017, on constate que les réponses éducatives aussi réfléchies et pensées par le collectif éducatif du site ne peuvent à elles seules contenir les actions d'incivilité, de violence, les troubles de l'humeur, les débordements comportementaux des jeunes accueillis en internat.

Par ailleurs les exclusions partielles ou complètes du milieu scolaire restent à un niveau élevé, sans qu'il y ait toujours une recherche de solutions collectives de la part des sites scolaires ou de la part de l'inspection académique.

Sur le plan de l'intégration et de l'apprentissage à la vie sociale chacun des jeunes du foyer a participé à une activité sportive ou culturelle tout le long de l'année. Des camps ont été organisés pendant les temps de petites vacances ou de grandes vacances. Ainsi, chaque enfant a bénéficié d'une activité de vacances hors les murs durant 7 à 15 jours selon son âge et ses besoins. De même des actions culturelles ont été proposées en lien avec le centre culturel du Méridien. Les jeunes par groupe de 5 ont pu assister tous les 2 mois à des représentations théâtrales ou des animations culturelles sur le thème du cirque.

En conclusion, tout au long de cette année 2017 et dans la continuité de l'année précédente, le travail du site des Pyrénées a été axé principalement sur la nécessité de s'adapter aux problématiques des jeunes et à la recherche de moyens adaptés aux besoins repérés. L'équipe pluridisciplinaire a été confrontée à un groupe d'internat plus important constitué d'individualité aux difficultés importantes et complexes.

5. Les temps forts de l'année

Le double projet immobilier BIG / ABC (**BI**Gorre / **Atelier B**ureaux **Ce**), destiné à une amélioration notable des locaux nécessaires à notre activité, a été totalement finalisé. Les nouveaux locaux ABC ont été réceptionnés en décembre 2017. La réception de ceux du projet BIG se fera en mars 2018.

A La Bigorre, cette année encore l'équipe a su maintenir une dynamique d'activité sur l'extérieur avec : un encouragement pour ceux qui se sont inscrits dans une activité individuelle (foot, boxe, athlétisme, taekwondo, rugby et théâtre) ; la proposition de deux activités collectives et la participation à des chantiers jeunesse internationaux (quatre jeunes cette année). L'activité piscine s'est tenue tout au long de l'année (une séance par semaine hors vacances scolaires). L'activité équestre avec le centre équestre « Cheval Evasion » a été mise en place à partir de septembre à raison d'une demi-journée tous les 15 jours. Pendant les vacances de Pâques, cinq jeunes du foyer ont participé à un Chantier CITRUS avec deux éducateurs et des volontaires internationaux.

Le Cantou, dans la continuité des années précédentes, a structuré ces temps forts autour de :

- repas à thèmes tous les 1 mois et demi,
- sorties régulières au cinéma engagé organisé par le CAC à Séméac,
- différents camps,
- un projet de réfection de l'entrée du groupe,
- réunions d'expressions hebdomadaires,
- un projet théâtre et danse moderne,
- des anniversaires co-construit avec le cuisinier

Cette année un camp à Paris a été effectué avec un échange de locaux. Cet échange a permis non seulement de réduire les coûts, mais aussi de se retrouver dans un contexte institutionnel singulier en s'immergeant complètement dans une région : hébergement dans un château, transport en commun, visites touristiques... Ce temps passé avec une grande partie du groupe a été fondateur permettant « un accélérateur » dans les prises en charge.

Une stagiaire a mis en place un partenariat avec la SPA, qui s'est poursuivi après son départ. Plusieurs jeunes filles se sont engagées dans ce projet riche, et les effets apaisants ont été visibles grâce, à la fois à des moments privilégiés en tout petit groupe voir en relation duelle, mais aussi grâce aux contacts directs avec les animaux.

Ce projet a abouti à un camp et la visite du zoo de Sigean. Ces temps ont permis de travailler la dynamique collective autour des projets individuels.

L'Oustal a marqué deux temps importants de l'année par une manifestation festive :

- La fête de fin d'année sur site au mois de juin réunissant l'ensemble du personnel et des enfants accueillis
- La fête de Noël qui a eu lieu dans la grande salle de nos nouveaux bureaux avec également tout le personnel et les enfants.

A chaque manifestation, les enfants sont activement associés à l'élaboration de la soirée et aux préparatifs. Ils manifestent en général enthousiasme et investissement certains (cuisine, décoration, etc.).

Aux Pyrénées, à l'occasion des vacances d'été le foyer a organisé un mini camp de quatre jours où 6 jeunes ont pu expérimenter une organisation de vie en semi autonomie avec un hébergement en bord de mer. Ce temps a été l'occasion de sorties vélos en forêt. Les jeunes ont pu participer à l'élaboration du projet qui visait outre le temps de vacances, à des apprentissages à la vie autonome et le sens des responsabilités.

Le site les Pyrénées a participé à la mise en place d'une pièce de théâtre musical en collaboration avec des jeunes accueillis à la ferme d'Escala (jeunes pris en charge par l'hôpital spécialisé de Lannemezan) et le collège de Lannemezan. Ce travail théâtral a donné lieu à des répétitions préalables pour une représentation en soirée pour tout public.

6. Point sur la démarche d'amélioration continue

Suite aux évaluations externe et interne réalisées en 2016 et ayant donné lieu à des préconisations par la Commission de Développement et d'Amélioration Continue, participative et interne à l'établissement, un plan pluriannuel (2016-2018) d'action en treize actions a été élaboré. Ces actions concernent essentiellement le déficit de formalisation des outils et pratiques naturellement mis en œuvre. Elles visent à le résorber notamment par le référencement des formalisations existantes et la mise à l'écrit de certaines procédures déjà pratiquées mais relevant plus d'une transmission orale. En 2017, deux actions ont été menées à bien, elles seront intégrées au nouveau projet d'établissement. En effet, celui-ci a été réécrit en 2016. Validé par l'association, il a pris effet en janvier 2017.

Toutefois, sur le dernier semestre 2017, nous avons dû faire une pause sur l'avancé de ce plan d'action et constater la suspension provisoire du CDAC. En effet deux membres éminents de cette instance ont été en arrêt maladie durant plusieurs mois. De plus, il nous a semblé que l'ensemble du personnel devait pouvoir observer une pause face à la multiplication des sollicitations pour des groupes de travail.

7. Les partenaires

Les modes de travail et d'interventions sont connus des différents partenaires qui ont autorité sur les placements. Ils font l'objet d'échanges réguliers à partir du projet individualisé de prise en charge travaillé de concert avec les parents et le jeune accueilli. Ils sont révisés lors de réunions en interne (réunions de synthèse) et en externe à l'ASE (Commission d'Orientation, réunions de concertation,) et auprès des instances judiciaires (audiences civiles ou pénales).

Ainsi l'établissement a travaillé en lien étroit avec différents partenaires qui sont :

□ D'autres services de l'ASE, notamment la Commission des Jeunes en Grande Difficulté, le service des assistantes familiales ainsi que le service adoption, mais aussi avec le service jeune majeur qui est systématiquement présenté aux adolescents qui deviennent majeurs dans l'année.

□ Les Juges des Enfants, facilité par la visite annuelle sur nos sites d'un des deux Juges des Enfants du TGI de Tarbes qui vient concrétiser cette nécessaire collaboration.

□ L'inspection académique pour les situations de déscolarisation ou de parcours scolaires et professionnels atypiques pour les jeunes les plus en marge du système scolaire classique.

□ Le secteur associatif, autant que possible, est favorisée l'inscription des jeunes sur le territoire Tarbais dans le cadre d'activités culturelles et/ou sportives de façon individuelles (danse, musique, centre de loisir,...) ou collectives (participation à des évènements,...).

□ Des employeurs potentiels proches des Foyers avec l'utilisation d'un document interne qui facilite les stages à l'extérieur pour enrichir le jeune lors de découvertes professionnelles, dans le but de renforcer l'estime de soi et l'espérance d'une possible réalisation de soi-même, par l'expérience d'une immersion dans la réalité du monde du travail.

□ Le secteur psychiatrique et l'unité mobile psychiatrique en réalisant du « sur mesure » avec certains thérapeutes pour les jeunes les plus en difficulté qui sont aussi les plus réticents aux soins spécialisés.

□ Le service AEMO, par exemple, l'établissement peut mutualiser ses efforts du fait de « double mesures » traitées en « co-intervention ». L'action concertée a permis des

mises au point régulières et l'élaboration d'un projet individualisé tenant compte des missions de chacun.

□ Les ITEP, notamment l'ITEP de CAMPAN et l'ITEP d'ASPET (31), par exemple avec ASPET le travail a consisté en des rencontres régulières afin de préciser les actions partenariales des deux établissements auxquelles se sont ajoutés l'action de l'Unité Adoléscente de Lannemezan et celle spécifique du lieu de vie « Un toit pour toi ».

□ La PJJ, toujours dans le cadre de situations particulières, le rapprochement de ce service est nécessaire pour que des réponses adaptées et cohérentes soient amenées aux jeunes.

□ Les services de Police et de Gendarmerie dans le cas, de signalements de fugues ou de « non réintégration », de protection des personnes et des locaux (majoritairement pour des situations en interne d'agression physique), de procédures civiles ou pénales,...

Si le travail en partenariat est unanimement reconnu comme incontournable et indispensable, ses enjeux importants et les regards différents portés selon la spécificité de chacun rendent le travail de collaboration parfois périlleux. Les efforts constants de tous sont requis afin de permettre d'agir dans les mêmes objectifs, à savoir l'intérêt des enfants accueillis.

8. La gestion des ressources humaines

8.1. Formation du Personnel

8.2. Les mouvements de personnel

A la Bigorre, la chef de service est arrêt maladie depuis mi-septembre 2017 jusqu'à ce jour. Depuis fin octobre, elle est remplacée. Cette année, l'équipe de la Bigorre (éducateurs et services généraux), n'a connu aucun changement.

En 2017, l'ensemble des arrêts maladie correspondent à 60 journées (53 en 2016) :

Educatifs : 33 jours

Services généraux : 27 jours

La fréquence des arrêts maladie est constante autant pour les éducateurs que pour les services généraux. Le nombre de jours d'arrêts maladie pour les éducateurs est impacté en majorité (84%) par un accident de travail lors d'un incident en séjour avec les jeunes du foyer.

En tant que terrain qualifiant, l'équipe a encadré 5 stagiaires, un en formation d'assistante sociale et quatre en formation d'éducateur spécialisé.

En 2017, dans le cadre de la formation :

- L'équipe pluridisciplinaire a bénéficié d'une formation incendie et de deux sessions informatiques.
- Un éducateur spécialisé a participé à la formation de référent professionnel.
- Une éducatrice spécialisée a participé à la formation « Mal être et troubles psychologiques chez l'adolescent ».
- Une éducatrice spécialisée a participé à la formation portant sur le génogramme.

Un membre de l'équipe éducative et deux membres des services généraux ont participé, en trois parties, à la formation « faits religieux ».

Dans la continuité de l'année précédente une famille de parrainage a complété l'offre d'hébergement.

Au Cantou, la construction d'un nouveau cycle évoquée en 2016 à de nombreux changements dans les équipes s'est faite de manière satisfaisante. Ainsi, en 2017, le Cantou a connu une stabilité longtemps souhaitée.

A l'Oustal, en 2017, l'accent a été mis sur un travail de réflexion autour des postures professionnelles. En effet, le profil psychique particulièrement fragile de certains enfants nous a amené à questionner nos approches. Ce questionnement présent tout au long de l'année, notamment lors des réunions d'équipe et en appui du psychologue de l'institution, a été poursuivi et élargi à l'ensemble de l'équipe autour d'une formation de trois jours animée par un intervenant extérieur. Ce travail a permis un questionnement et un réajustement de la place du psychologue au sein de l'équipe et notamment de ses interventions et appuis techniques en réunion d'équipe. Ces réflexions ont également permis de revoir la trame des réunions de synthèse ainsi que la trame des rapports semestriels.

A l'Oustal, plusieurs mouvements ont eu lieu dans l'équipe en 2017. Une éducatrice spécialisée et une surveillante de nuit sont parties à la retraite. Leur départ a particulièrement marqué l'institution car elles avaient l'une et l'autre effectué la majeure partie de leur carrière au sein de la MESJ. Un autre éducateur a quitté la MECS pour embrasser d'autres projets. Ainsi, 3 embauches ont eu lieu au sein de l'équipe : une monitrice éducatrice, un éducateur spécialisé, une surveillante de nuit.

L'Oustal a accueilli cette année 8 stagiaires d'horizon différents : en formation d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs et de Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Ils ont su créer un dynamisme, par leur investissement et

participation aux diverses activités, aux soutiens scolaires très individualisés et aux divers transports scolaires et médicaux assurés.

Deux éducatrices ayant effectué la formation de « tuteur de stage » les ont accompagnés dans leur pratique de terrain.

Un service civique mis à disposition en 2016 a été renouvelé, permettant un accompagnement plus spécifiquement orienté sur le quotidien auprès des enfants. En outre, depuis septembre 2017, l'Oustal bénéficie, à mi-temps, d'un contrat de professionnalisation.

En 2017, le cadre de la formation a été assez large :

- « Les postures professionnelles » formation dispensée par un intervenant extérieur, sur 3 jours de formation, à l'ensemble de l'équipe
- « Formation incendie » pour l'ensemble de l'équipe, sur une $\frac{1}{2}$ journée
- Formation « Tuteur référent » pour l'accompagnement des stagiaires en formation ES notamment, pour un salarié
- « Le fait religieux » pour 3 membres de l'équipe (ME, MM et cuisinière)
- Formation « accompagnement Service Civique » pour une salariée (ES), dispensée spécifiquement par Rivages, Association délégataire.

Sur le site des Pyrénées, cette année l'organisation de travail a connu des modifications liées aux

- Un arrêt maladie de 6 mois pour un éducateur a donné lieu à 2 remplacements discontinus.
- Un arrêt maladie d'un agent de collectivité faisant office de cuisinière sur 2 périodes de 3 semaines. Devant la difficulté à recruter, la Maitresse de Maison a couvert partiellement les besoins « en cuisine » mettant ponctuellement en sommeil le travail d'accompagnement dans la vie quotidienne des préadolescents.
- A un départ à la retraite d'un agent de collectivité (mi-temps) en Janvier 2017, remplacée mi-avril 2017 par une personne qui a démissionné après 6 mois d'activité.

Les absences de ces 3 personnes ont occasionné des ruptures provisoires dans les organisations et rythme de travail. Elles ont demandé des adaptations de la part de l'ensemble du personnel. Ce dernier a consenti, au prix d'une réelle bonne volonté, à s'adapter à la demande institutionnelle d'un ajustement du temps de travail initial en réponse aux besoins. Par-delà les changements des emplois du temps, ces absences prolongées ont pu, à la marge, générer des discontinuités notamment dans les suivis des jeunes et leur famille.

En 2017 l'ensemble des arrêts maladie correspondent à 269 journées (207 Journées avaient été comptabilisées en 2016), éducatifs 215 jours, services généraux 37 jour,

Cadres 17 jours. Ces arrêts maladie sont sensiblement du même type que ceux de l'année précédente, la plupart sont liés à des arrêts pour des opérations chirurgicales.

Deux membres de l'équipe éducative ont bénéficié d'une formation sur la thématique « du fait religieux ». Le Chef de service Educatif a participé à une formation information sur les services civiques et leur prise en charge dans le cadre associatif.

Dans le cadre de la mobilité, l'équipe éducative a été amenée à se déplacer et à travailler sur les sites de l'Oustal, de la Bigorre, du Cantou dans les périodes de vacances en réponse au regroupement des jeunes du foyer Pyrénées sur les sites Tarbais.

Ce mouvement des personnels devient régulier pendant le temps des vacances pour des questions de gestion horaire. Il permet également une ouverture dans la connaissance des pratiques professionnelles de chacun des sites.

Cette année le temps de travail prévu en vue du traitement des PHD n'a pas toujours été respecté du fait d'une montée en nombre des jeunes placés en internat et la lourdeur des problématiques des jeunes accueillis. L'équipe éducative a dû repenser l'intervention PHD non plus seulement en fonction de la problématique du jeune accueilli et du projet individualisé qui l'occupe mais aussi en termes d'économie de moyens. Elle a dû revenir à ses missions premières et proposer des relais de droit commun susceptibles de répondre aux besoins du jeune et de sa famille.

En plus d'un CAE et d'un Service Civique, 5 stagiaires ont rejoint le site Les Pyrénées cette année, 3 en formation de ES, 1 en formation ME et une maitresse de Maison.

9. Les faits marquants

L'année 2017 a été marquée par les projets immobiliers de l'APLB pour la MESJ. De nouveaux bureaux, un atelier moderne et vaste pour donner un réel potentiel à notre Espace Pédagogique de Jour et ses deux éducateurs techniques. Une grande salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes donc tout le personnel.

Un nouveau Foyer agrandi, modernisé. Il est totalement en phase avec les nouvelles réglementations tant de sécurité que d'accessibilité. Ces deux projets ont demandé beaucoup d'attention et de vigilance mais c'est une tâche qui pour tous devient gratifiante de par le retour d'expérience qu'elle permet.

10. Les perspectives et projets à venir, conclusion

Tout au long de cette année 2017 et dans la continuité des années précédentes, le travail de la Maison d'Enfants Saint Joseph s'est inscrit dans une recherche d'adéquation et de réadaptation constantes aux besoins grandissants des enfants accueillis, dont les problématiques se complexifient encore, notamment du côté de la psychiatrie.

La souplesse des modalités d'accueil, ainsi que la grande réactivité des équipes ont permis une fois encore de relever ce challenge de manière satisfaisante.

La Maison d'Enfants Saint Joseph a de réels atouts pour poursuivre dans cette voie de qualité, une culture bien ancrée de la recherche/action affirmée par les nombreuses démarches annuelles de formation et de groupe de travail.

A travers l'ancienneté de ses salariés et la stabilité de ses équipes, elle s'appuie largement sur des savoirs faire et des savoirs être constituant un capital qu'il est essentiel de préserver.

Ainsi en 2018, la MESJ s'engage avec le département des Hautes Pyrénées dans une innovation/expérimentation que nous avons nommé EPHISOP (Espace Pédagogique avec Hébergement d'Insertion Sociale et d'Orientation Professionnelle). Cette « aventure » devrait se dérouler de février 2018 à juin 2019. Elle engagera l'établissement à accueillir 8 jeunes de plus dans une perspective d'accompagner essentiellement à l'autonomie.

Les perspectives et les projets pour 2018 et les années à venir se poursuivront autour des groupes actions qui seront mis en travail tout au long de l'année dans le cadre du Plan d'Action Pluriannuel 2016-2018 de l'amélioration continue.

Enfin, les nouveaux bâtiments pour héberger le Foyer « La Bigorre » seront livrés en février 2018. Peut-être auront nous l'occasion de démarrer sur un nouveau projet bâti pour deux autres des sites de la MESJ, les Pyrénées et le Cantou.

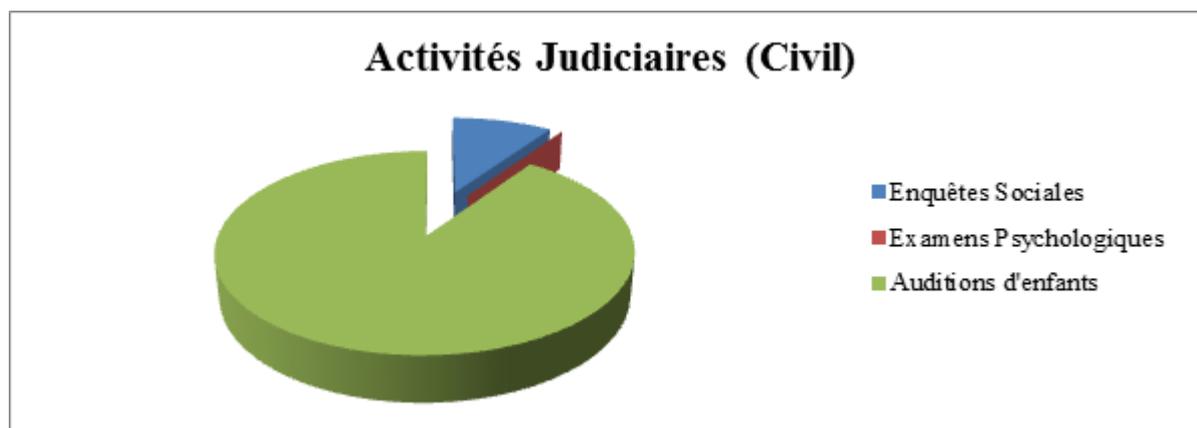
III - ETABLISSEMENTS ET SERVICES HORS PRIX DE JOURNEES

1 - Service d'Accueil et d'Hébergement à Angoulême (16)

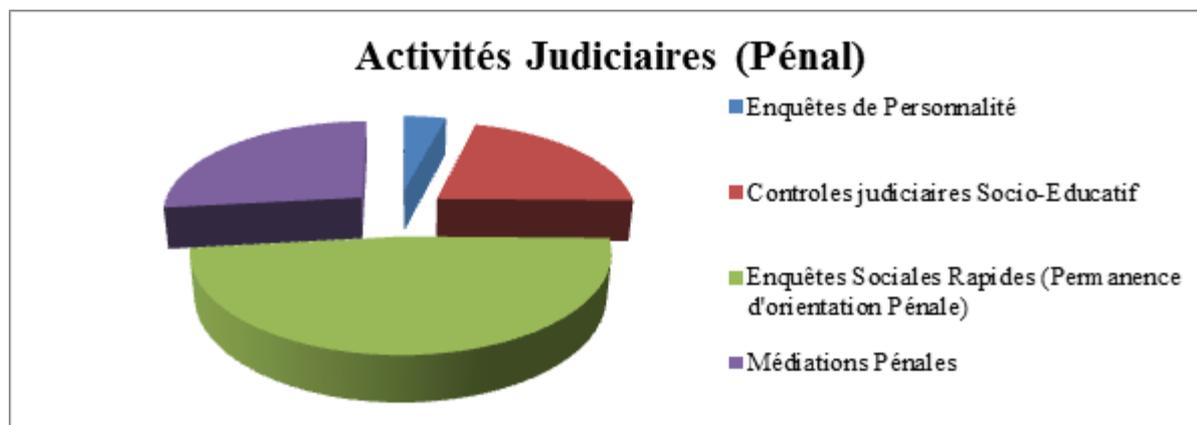
Les missions judiciaires

Elles sont confiées à notre service par le tribunal de grande instance d'Angoulême ou des tribunaux de grande instance des départements extérieurs.

Au civil, par le Juges des Affaires Familial (JAF) : les enquêtes sociales (27), les auditions d'enfant (256), les examens psychologiques des mineurs (2).



Au pénal, par les Juges d'Instruction (JI) ou le Parquet : 21 enquêtes de personnalité (JI), 247 enquêtes sociales rapides (JI/Parquet), 109 contrôles judiciaires socio-éducatifs (JI/Juge des Libertés et de la Détention), et 138 Médiations Pénales (Parquet/Tribunal de Police).



A l'exception des **enquêtes sociales et des examens psychologiques** dont le nombre est en baisse par rapport à l'année 2016, le nombre des **auditions d'enfants, des Enquêtes de personnalité, des médiations pénales** est sensiblement identique. Il est à noter une légère hausse des **contrôles judiciaires socio-éducatifs** et des **enquêtes sociales rapides**.

Douze **stages ILS** (sensibilisation aux dangers de l'usage des produits de stupéfiants) au lieu de dix en 2016 ont été programmés sur l'année, 155 stagiaires y ont participé. Cette planification a permis de rattraper le retard des prises en charge et par là même de répondre à la demande du parquet de traiter les demandes dans les 6 mois.

Les visites médiatisées

Par convention avec le Conseil Départemental (dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance), depuis la mi-juillet 2016, le SAH est mandaté pour encadrer des rencontres parents/enfants ordonnées par le Juge des Enfants (JE) en lieu neutre.

Des professionnels (une éducatrice du SAH et/ou une psychologue), encadrent ces visites, assurant ainsi la protection des enfants mais aussi l'accompagnement pour restaurer un lien familial et soutenir les parents dans leur action éducative.

En amont, un échange, pour connaître les problématiques familiales et fixer les objectifs des rencontres, a lieu avec le référent du pôle enfance du Conseil Départemental. Une première rencontre a lieu avec le/les parents concernés, une autre avec le/les enfants afin qu'ils fassent connaissance avec le lieu de visite et les intervenants.

Un bilan des visites fait l'objet d'un rapport écrit. L'éducatrice ou la psychologue du SAH participe aux révisions annuelles de situation mises en place par les MDS avant chaque audience auprès du Juge des Enfants.

Durant les mois, les visites médiatisées ont été réalisées dans les bureaux du SAH. A compter de janvier 2017, un local, proche des bureaux du SAH a été loué et aménagé pour accueillir les enfants et leur famille.

Ce lieu est maintenant repéré par les enfants et leurs familles. Cette différenciation permet de ne pas mettre en présence des publics aux problématiques complexes et parfois incompatible. Enfin la proximité du local et des bureaux offre une sécurité à tous.

En 2016, le SAH avait effectué 150h de visites médiatisées en 4 mois, en 2017 720h.

Au-delà d'une nouvelle action, cette nouvelle activité a permis de développer le partenariat avec les Maisons Départementales des Solidarités et les établissements d'accueil pour enfants, de faire connaître les missions du SAH et de l'APLB.

Il a aussi été nécessaire de reprendre l'organisation interne surtout pour les plannings de permanences auprès du tribunal (ESR) qui demandent disponibilité sans systématiquement activité.

Le placement extérieur

C'est en mai 2017 que le SAH a réalisé le premier accueil en placement extérieur puis progressivement deux autres personnes sont arrivées, enfin nous avons rencontré un détenu en décembre 2017 pour un accueil envisagé en 2018.

Nous rencontrons les personnes admissibles en placement extérieur à la maison d'arrêt avec leurs CPIP.

Ce dernier, en fonction de la motivation de la personne, de sa capacité à se mobiliser sur un projet, à la qualité de son parcours d'incarcération, établira une requête auprès du JAP. Suite à une commission, c'est le JAP qui ordonnera ou non le placement extérieur et en fixera les modalités.

L'accueil a lieu dès la sortie de la Maison d'arrêt et le mode d'hébergement choisi en fonction du projet et de la personnalité de la personne (hôtel, appartement).

L'accompagnement est assez similaire à celui du CHRS, toutefois durant ce placement extérieur la personne accueillie reste « sous écrou ». Elle est suivie judiciairement par le SPIP et nous devons en référer à ce service en cas de manquement aux engagements pris.

Cette nouvelle mission met en œuvre le savoir-faire du SAH en matière d'accueil des personnes sortants de prison, mais aussi élargi nos compétences juridiques et renforce les liens de partenariat avec le SPIP.

2 - Atelier Pédagogique Personnalisé à Ruffec (16)

Moyens Humains

En 2017 : L'équipe pédagogique était composée de 5 personnes :

- 1 coordinatrice et 1 formatrice en CDI
- 2 formatrices en CDD
- 1 formatrice en prestataire de services

Caractéristiques du public accueilli en 2017

- 262 personnes ont été formées par l'APP en 2017 à Ruffec et à Confolens.

Ces personnes sont majoritairement envoyées par Pôle Emploi (84%). Les autres prescripteurs sont CAP Emploi, la Mission Locale et d'autres OF (cas de sous-traitance).

AGE	Nombre	%
16/25 ans	28	11%
26 ans et plus	234	89%
TOTAL	262	

SEXE	Nombre	%
Femmes	168	64%
Hommes	94	36%
TOTAL	262	

Notre public reste majoritairement féminin et de plus de 26 ans. Mais nous pouvons noter une nette remontée du % des hommes en formation puisque nous passons de 21% en 2016 à 36% en 2017.

<u>STATUTS</u>	Nombre	%
Demandeurs d'emploi	236	90 %
Salariés (secteur non marchand et marchand)	18	7 %
Jeunes non-inscrits DE	8	3 %

ACTIVITE

⇒ En 2017, l'activité calculée en heures/stagiaires correspond à 11486 h/stagiaires.

Il est à noter que ce calcul ne correspond plus à une réalité comptable puisque nous sommes maintenant sur un marché régional qui comptabilise et rémunère des permanences.

Nos principaux partenaires sont les suivants :

PARTENAIRES PEDAGOGIQUES ET/OU FINANCIERS	PUBLIC FORMÉ	OMAINES D'INTERVENTION
CONSEIL REGIONAL Nouvelle Aquitaine Marché Savoirs citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi 	4 axes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs citoyens (français-Math) ▪ Savoirs numériques ▪ Anglais ▪ Découverte des métiers
MARPEN Formation TUSSON (jusqu'en juin)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DE en AIF ▪ Jeunes de l'ASE ▪ Salariés en contrats aidés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Math/Sciences physiques ▪ Français/Histoire géographie
Employeurs du Ruffécois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés de droit commun ▪ Salariés en CAE ou en CDDI (en Chantier d'Insertion) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation Informatique ▪ Informatique bureautique ▪ Anglais
Pôle emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DE ▪ DE en AIF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluations préalables et finales au certificat CléA ▪ Formation aux domaines non validés du certificat CléA

Tout comme l'année 2016, l'année 2017 est une **année excédentaire** au niveau comptable.

Notre principale activité est due :

- Au marché régional Clés des Savoirs Citoyens pour lequel nous avons mis en place des permanences à Ruffec mais aussi à Confolens. Nous sommes maintenant repérés sur le territoire confolentais par les prescripteurs.
- Au dispositif CléA : 52 personnes ont souhaité être évaluées dans l'année sur ce Certificat qui représente le socle de connaissances et de compétences nécessaire pour être employable. Ce certificat valide 7 domaines et les domaines non acquis font l'objet de formations complémentaires, qui à leur issue, génèrent une évaluation finale.
- Nous avons mis un terme à notre partenariat avec le Chantier École de Tusson fin juin. Nos factures restant impayées malgré nos rappels, nous avons signifié la fin de nos activités de formation à la direction du Club.

PROJETS 2018

1. Le marché Clés des Savoirs Citoyens de la Région Nouvelle-Aquitaine se terminera le 13/10/2019, nous sommes assurés du fonctionnement de ce marché sur l'intégralité de l'année 2018.
2. Notre ambition est de continuer à développer notre offre d'évaluation et de formation avec le Certificat CléA vers les SIAE et les entreprises.
Le réseau national des APP a conclu un accord exclusif avec l'UIMM pour la certification CléA. Un contact a été pris avec la personne chargée du dossier en Charente, elle propose un article dans leur magazine "Entreprise Charente" et l'organisation d'une rencontre en septembre avec les entreprises charentaises.
3. Renouvellement de la sous-traitance avec l'APEJ-APP de Cognac pour les formations financées par les OPCA tels que le FAFSEA.
4. Travailler sur les CCE (Compétences Clés Européennes) avec le réseau des APP. Un séminaire de 2 jours à Pessac en février a ouvert ce nouveau chantier qui doit aboutir à terme à des nouveaux certificats enregistrés au RNCP (Répertoire National des certifications professionnelles).
5. Dans le cadre du PIC (Plan d'investissement Compétences) la région Nouvelle-Aquitaine est dotée de 58 millions d'euros par l'Etat. Des appels à projets seront

lancés après la commission régionale d'avril et certaines orientations pressenties correspondraient aux compétences que peuvent déployer le réseau des APP de Nouvelle-Aquitaine. Le réseau est en veille.

6. Notre équipe suivra une nouvelle formation dispensée par l'APapp en septembre à Cognac sur la problématique de comment "Apprendre à apprendre".

3 - Organisme de Formation à Cadillac (24)

Cadillac Formation

En 2017, l'équipe pédagogique se compose de :

- . 1 Chef de service
- . 2 Formateurs techniques Travaux Publics
- . 3 Encadrants techniques (atelier de remobilisation)

- . 1 Conseillère en insertion professionnelle
- . 1 Coordinatrice : accompagnement social

Le public

209 personnes de 18 à + 58 ans différenciées en deux catégories :

- public jeune 18 - 25 ans
- public adulte de plus de 25 ans

Origine des personnes accueillies :

- publics inscrits à Pôle Emploi ou Mission Locale
- bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux
- personnes reconnues travailleurs handicapés
- salariés : entreprises - collectivités - intérimaires
- particuliers

Les différents statuts

Les différents statuts, lors d'une entrée en formation :

- **PRF** : Programme Régional de Formation - Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

- **Plan 500000** : Convention Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

- **Convention Conseil Départemental Dordogne avec co-financement Fond Social Européen** : Bénéficiaires RSA / minima sociaux

- **Convention avec Pôle Emploi** : personnes en recherche d'emploi de la région Nouvelle Aquitaine (conventions Aides individuelles de Formation)
- **Conventions de formation conclues avec les employeurs**
. pour la formation de leurs salariés (Contrat professionnel, CPF, CACES...)
- **Particuliers à titre individuel et à leurs propres frais**

Les partenaires

Les partenaires associés dans le cadre des actions :

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Conseil Départemental de la Dordogne
- Fonds Social Européen
- DIRECCTE Nouvelle Aquitaine
- AFNOR Certification
- GRETA Est Aquitaine (co-traitant)
- AGEFIPH / Cap Emploi
- Pôle Emploi : Bergerac - Périgueux - Libourne - Bordeaux
- Missions Locales : Bergerac - Ribérac - Périgueux - St Astier - Libourne - Sarlat
- Services sociaux de la Dordogne
- Services Justice
- les OPCA
- les chantiers d'insertion
- Les collectivités (mairies de Ribérac, La Roche Chalais, St Michel de Rivière)
- les EPHAD (La Roche Chalais et Ribérac)
- le Réseau des Assistantes Maternelles (St Astier et Ribérac)
- LISODIF (La Grande Souperie)
- CO.R.I.DOR
- GEIQ Dordogne
- les Entreprises

Les actions menées

a) Formation : Pôle Travaux Publics

- . PRF : Actions Travaux Publics / VRD (Titre professionnel - Ouvrier canalisateur)
- . Plan 500000
- . Conventions avec les entreprises
- . Contrat de sécurisation / professionnalisation

- . Particuliers
- . Co-traitance (GRETA Est Aquitaine)

b) Pôle Espace Ressource à Ribérac

- . Atelier de remobilisation
- . Action d'accompagnement socio professionnel

c) Formations autres et prestations

- . Formation incendie
- . Contrôle VGP

Détail des actions menées

A) Formations : Pôle Travaux Publics

PRF : Métiers des Travaux Publics Dordogne, Lot et Garonne
 financement : **Conseil Régional d'Aquitaine / Fonds Social Européen**

Actions diplômantes /qualifiantes

1 action **Titre professionnel constructeur voiries et réseaux**
 ✓ action du 23.03.2017 au 31.12.2017 (poursuite convention jusqu'au 28.02.2018)

2017 :	22 personnes	5 330 heures
---------------	---------------------	-------	---------------------

Plan 500000 : Conduite d'engins Dordogne, Lot et Garonne
 financement : **Conseil Régional d'Aquitaine**

1 action **CACES® R-372m catégories 1 et 6**
 ✓ action du 01.01.2017 au 29.06.2017

2017 :	18 personnes	1385 heures
---------------	---------------------	-------	--------------------

Les actions diplômantes sont validées par :

- **Titre professionnel « Conducteur de pelle hydraulique, chargeuse pelleteuse »**

(Agrément technique pour la délivrance du titre professionnel est accordé à compter du 04 Novembre 2014 jusqu'au 13 Octobre 2019)

- **Titre professionnel « Constructeur professionnel voiries et réseaux »**

(Agrément technique pour la délivrance du titre professionnel est accordé à compter du 28 Juin 2013 jusqu'au 28 Juin 2018)

Conventions conclues avec les entreprises

financement : **Organismes Collecteurs Paritaires Agréés / Entreprises / Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine / collectivités /**

Conventions conclues dans le cadre de la formation de salariés, de demandeurs d'emploi faisant appel aux fonds propres des entreprises, aux OPCA ou à des aides individuelles du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

2017: 42 personnes	626 heures
---------------------------	-------	-------------------

*Dont 3 personnes en auto financement

☛ Contrat de sécurisation professionnelle

2017 : 1 personne	546 heures
--------------------------	-------	-------------------

☛ Contrat de professionnalisation

2017 : 2 personnes	245 heures
---------------------------	-------	-------------------

Certifications et titres professionnels délivrés en 2017

- ▶ Constructeur professionnel en voirie et réseaux : **8 sessions de validation**
 - . **2 candidats** obtiennent le titre professionnel complet
 - . 1 candidat obtient le CCP pose de bordures
 - . 3 candidats obtiennent le CCP petite maçonnerie urbaine
 - . 6 candidats obtiennent le CCP assainissement
 - . 3 candidats obtiennent le CCP surfaces en VRD

En 2017, les validations ont été préparées sur des CCP et non plus sur le Titre professionnel complet

- ▶ Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité : **18 sessions organisées = 18 jours**
 - . 63 CACES® présentés, **46 CACES® délivrés**

Co-traitance GRETA Est Aquitaine :

Métiers des Travaux Publics Dordogne, Lot et Garonne

Conduite d'engins Dordogne, Lot et Garonne (Plan 500000)

APLB Cadillac Formation est porteur de la convention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et co-traite avec le **GRETA EST AQUITAINE** (Heures réalisées par le GRETA en 2017 et gestion administrative portée par Cadillac Formation)

- . *PRF Métiers des Travaux Publics Dordogne, Lot et Garonne*

2017 : 19 personnes	4539 heures
----------------------------------	--------------------

- . *Plan 500000 : CACES®- R.372m catégories 1 et 6*

2017 : 22 personnes	3144 heures
----------------------------------	--------------------

B) *Espace Ressource : Ribérac / La Roche Chalais*

Financement : **Conseil Départemental de la Dordogne avec co-financement du Fonds Social Européen**

L'atelier de remobilisation « **Espace Ressource** » a fonctionné du 01.01.2017 au 31.12.2017 sur Ribérac et St Michel de Rivière et a accueilli

2017 : 67 personnes 7 981 heures
--

*Action d'accompagnement socio professionnel : du 02.05.2017 au 31.07.2017
« Chantier Nouvelle Chance »*

2017 : 3 personnes

C) Autres formations / Prestations

Formation incendie

Formation approche et programme In Vivo

Vérification et maintenance en état de conservation engins

2017 : 57 personnes 293 heures

Synthèse

La co-traitance GRETA n'est pas comptabilisée

Pôle Travaux Publics	85 personnes	8132 heures
Espace Ressource	70 personnes	7981 heures
Autres formations	57 personnes	293 heures
TOTAL	212 personnes	16 406 heures